CEDTEMBDE 2015

# LA REVUE DE L'ORDRE DES ENSEIGNANTES DIO CESSION ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO

RAPPORT ANNUEL FAITS SAILLANTS

**\\\\** 

# PROTÉGER LES ENFANTS

Que faire si vous soupçonnez qu'un enfant est victime de maltraitance? Lisez notre plus récente recommandation professionnelle sur le devoir de signaler p. 34



# LAURÉATE

# DU PRIX DU LIVRE D'ENFANT TRILLIUM





# Mauvaise mine

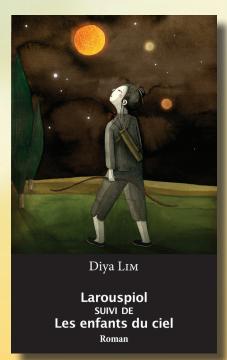
Micheline Marchand ISBN (papier): 978-2-89699-449-6

Prix: 13,95\$

Disponible en versions PDF et ePUB

# **FINALISTE**

# DU PRIX DU LIVRE D'ENFANT TRILLIUM





Larouspiol suivi de Les enfants du ciel

Diya Lim

ISBN (papier): 978-2-89699-377-2

Prix: 13,95\$

Disponible en versions PDF et ePUB



















# RUBRIQUES

- À L'ORDRE
- **MOT DE LA PRÉSIDENTE**
- 7 **MOT DU REGISTRAIRE**
- **COURRIER DES LECTEURS**
- RÉSEAUTAGE 11

# **CHRONIQUES**

18 PRATIQUES EXEMPLAIRES

Abdi Bileh Dirir, EAO, met en valeur la grande diversité culturelle de l'école Le Carrefour.

24 ENSEIGNANTS REMARQUABLES

L'auteur à succès Yann Martel se souvient de trois enseignants qui ont marqué ses études secondaires.

**68 EXAMEN FINAL** 

En conversation avec Raine Maida, musicien et activiste social.

# RESSOURCES

45 LU, VU, ENTENDU

Des romans et ressources pour tous les âges

**CYBERESPACE** 

Journée mondiale des enseignantes et des enseignants

50 TECHNO LOGIQUE

Tirer parti de la pédagogie SOLE

# **ARTICLES**

34 DEVOIR DE PROTÉGER LES ENFANTS

La plus récente recommandation professionnelle offre des conseils sur le devoir de signaler.

28 LA PAL A DIX ANS

Faisons le point sur son parcours pavé de succès et de bouleversements.

36 POUR L'INTÉRÊT SUPÉRIEUR

Découvrez comment trois enseignants sensibilisent leurs élèves à la justice sociale.

42 LA PROFESSION À **L'HONNEUR** 

Des citations inspirantes pour célébrer la Journée mondiale des enseignantes et des enseignants.



# **AUTORÉGLEMENTATION**

53 Rapport annuel / Assemblée annuelle / Des nouvelles de l'Ordre / Nouvelle réglementaire / Nouvelles / Réunions du conseil / Mandat / Autoréglementation / Étude de cas du comité d'enquête / Audiences





# moerberks

# Les offres spéciales suivantes sont réservées aux membres du programme EAO MemberPerks<sup>™</sup>!



# **Choice Hotels**

Choice Hotels est heureux de vous offrir jusqu'à 20 % de rabais dans ses hôtels participants au Canada et dans plus de 6 100 hôtels dans le monde.



# Hertz

Profitez d'offres spéciales sur des locations journalières, le week-end et la semaine. Hertz vous offre jusqu'à 30 % de rabais toute l'année.



# **Last Minute Club**

Plus de 1 000 forfaits vacances à des prix inférieurs à ceux du marché. Grâce à EAO MemberPerks, vous pouvez vous inscrire au Last Minute Club GRATUITEMENT (une valeur de 49,99 \$) et commencer à économiser des centaines de dollars!

Consultez les offres avant de magasiner, de manger ou de vous divertir, et **économisez**!

# eao.ca/rabaisauxmembres

<sup>®</sup>Tous droits réservés Venngo Inc. 2015. MemberPerks<sup>MD</sup> est une marque déposée de Venngo Inc. Toutes autres marques de commerce appartiennent à leurs propriétaires respectifs. Les *perks* et les rabais peuvent être différents de ceux présentés et peuvent être modifiés sans préavis.







et interactif pour les élèves et les enseignants, accessible en ligne en tout temps et de n'importe où.

# Réservez votre ESSAI DE 30 JOURS à www.Infos-Jeunes.com

-T. Walsh, enseignant de l'Ontario

Anglais www.Currents4Kids.com

« Nos enseignants sont enchantés du nouveau site d'Infos-Jeunes. En plus, comme notre école encourage les élèves à apporter leurs propres appareils à l'école et investit sans cesse dans de nouvelles technologies, le site recevra un volume toujours plus élevé de visites. »





**Comité de rédaction** Christine Bellini, EAO (présidente); Jean-Luc Bernard, EAO; Marie-Louise Chartrand; Myreille Loubert, EAO (vice-présidente); Kara Smith, EAO

# Éditeur

Richard Lewko

## Rédacteur en chef

William Powell

# Directrice de la rédaction

Kristin Doucet

### Version française

Véronique Ponce, rédactrice adjointe Thomas Brouard/Julie Fournel/Loïc Magnier, traduction et révision Lori Hall, coordonnatrice de la production

## Rédactrice principale

Leata Lekushoff

## Responsable des critiques de livres

Rochelle Pomerance

### Collaboratrices/Collaborateurs

Gabrielle Barkany, EAO; Chantal Bélisle, EAO; Serge Brideau, EAO; Adam Buckley; Mélissa Dufour; Luci English; Brian Jamieson; Mélissa Médart; Wyley Powell; Michael Salvatori, EAO; Francine Tardif; Lyse Ward; Patrick Winter; Olivia Yu

### Distribution

Kerry Walford

Direction artistique, conception et production Studio 141 Inc. : Dave Curcio (président et directeur de conception); Marlo Biasutti (graphiste); Hannah Browne (graphiste)

### Couverture

Photo: Ric Frazier/Masterfile













Pour parler profession est la publication trimestrielle de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario. Elle informe ses membres de ses activités et de ses décisions. La revue permet la discussion sur des questions d'intérêt concernant l'enseignement, l'apprentissage, le perfectionnement professionnel et les normes d'exercice

Le point de vue exprimé dans un article n'engage que son auteur et ne représente pas nécessairement la position officielle de l'Ordre.

Nous vous incitons à reproduire, en tout ou en partie, les articles du présent numéro. Nous vous demandons cependant de bien vouloir indiquer que le texte provient du numéro de septembre 2015 de la revue Pour parler profession de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario.

Nous vous invitons à nous écrire et à nous envoyer des articles sur la profession. Nous ne retournons pas les manuscrits non sollicités.

# ISSN 1206-8799

Envoi de publications canadiennes - Convention de vente nº 40064343

Veuillez retourner les envois non distribuables au Canada à : Pour parler profession, Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario 101, rue Bloor Ouest, Toronto (Ontario) M5S 0A1 revue@oeeo.ca ou abonnements@oeeo.ca

## Abonnement

Les membres de l'Ordre reçoivent automatiquement la revue. Pour vous abonner, voir l'annonce ci-contre.



Dovetail Communications, tél.: 905-886-6640; téléc.: 905-886-6615; courriel: psadvertising@dvtail.com. L'Ordre n'endosse pas les publicités des produits et services figurant dans Pour parler profession, y compris les cours de perfectionnement professionnel offerts par les commanditaires.

Imprimé avec de l'encre végétale sur du papier certifié FSCMD par Transcontinental Printing, Owen Sound (Ontario).

Pour parler profession est aussi inscrit au Programme de recyclage «boîtes bleues» financé par l'industrie : de recyclage «boîtes bleues» financé par l'industrie :



Fixer la norme pour un enseignement de qualité

L'Ordre est l'organisme d'autoréglementation de la profession enseignante en Ontario. Toute personne qualifiée pour enseigner dans la province peut en devenir membre; c'est d'ailleurs une exigence pour qui veut conserver l'autorisation d'enseigner.

L'Ordre réglemente la profession enseignante en fixant les normes d'exercice et en agréant les programmes de formation à l'enseignement.

L'Ordre établit les conditions d'entrée dans la profession, fait enquête sur les plaintes déposées contre ses membres et prend les mesures disciplinaires appropriées.

# **CONSEIL DE L'ORDRE**

### Présidente

Angela De Palma, EAO

### Vice-présidente

Myrielle Loubert, EAO

### Membres

Brian Beal, EAO; Jean-Luc Bernard, EAO; Shabnum Budhwani; Marie-Louise Chartrand; Irene Cheung, EAO; Ann Ciaschini, EAO; Elizabeth Edgar-Webkamigad; Susan Elliott-Johns, EAO; Dobi-Dawn Frenette; Robert Gagné; Tim Gernstein, EAO; Godwin Ifedi; Matthew Kavanagh, EAO; Shanlee Linton, EAO; Shannon Marcus, EAO; Richard Michaud, EAO; William Ngassam, EAO; Sara Nouini, EAO; Bill Petrie; Tom Potter; Terry Price, EAO; Rob Ryan, EAO; Anthony Samchek, EAO; Vicki Shannon, EAO; Jennifer Stewart, EAO; Stéphane Vallée, EAO; Nicole Van Woudenberg, EAO; Wes Vickers, EAO; Ronna Warsh; Marie-Claude Yaacov

# Registraire et chef de la direction

Michael Salvatori, EAO

## Registraire adjoint

Joe Jamieson, EAO

# **Directrices/Directeurs**

Chantal Bélisle, EAO; Enquêtes et audiences Richard Lewko; Services généraux et soutien au conseil Roch Gallien, EAO; Normes d'exercice et agrément Linda Zaks-Walker, EAO; Services aux membres

# **VOUS CONNAISSEZ QUELQU'UN QUI** S'INTÉRESSE À L'ENSEIGNEMENT?

Pourquoi ne pas l'abonner à Pour parler profession? Cette personne pourra ainsi lire des articles intéressants sur la profession enseignante et connaître les nouveautés en Ontario.

Quatre numéros par an : 10 \$ au Canada ou 20 \$ à l'étranger

# POUR L'ABONNER, RENDEZ-VOUS À

**oeeo.ca** → Services en ligne

Le coût de la revue pour les membres de l'Ordre est inclus dans la cotisation annuelle. Pour en savoir plus sur l'abonnement, envoyez un courriel à abonnements@oeeo.ca ou composez le 416-961-8800 (sans frais en Ontario: 1-888-534-2222), poste 401.



Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario

Fixer la norme pour un enseignement de qualité



# DÉLÉGATION

En juin dernier, Liz Papadopoulos, EAO, ancienne présidente du conseil de l'Ordre (tout à droite) et Michael Salvatori, EAO, registraire et chef de la direction de l'Ordre (à côté d'elle) ont accueilli une délégation de la Professional Standards Authority, organisme qui réglemente les professionnels de la santé au Royaume-Uni. La délégation nous a rendu visite pour en apprendre sur notre mandat ainsi que sur les processus d'agrément, d'enquêtes et d'audiences.



# PRIX DE L'IEPO

En mai dernier, le Young Alumni Council de l'IEPO de l'Université de Toronto a remis le prix InspirEd à Michael Salvatori, EAO, registraire et chef de la direction de l'Ordre. Le prix souligne l'importante contribution d'un ancien étudiant dans le domaine de l'éducation.

# **PINOY FIESTA**

En juin, nous avons participé à la Pinoy Fiesta de Toronto, l'un des plus grands festivals philippins du Canada. Nous avons parlé aux membres de la communauté de la façon dont nous fixons la norme pour un enseignement de qualité en Ontario.





# **VIVE LA FIERTÉ!**

En juin dernier, parapluies en main, nous étions au festival Pride Toronto pour informer les visiteurs de notre mandat de servir et de protéger l'intérêt du public.

# FAVORISER L'AVANCÉE DE LA PROFESSION

Nous avons tous la responsabilité de protéger les enfants. En notre qualité d'organisme de réglementation, il nous incombe de rappeler à nos membres leur obligation à ce sujet.

D'ANGELA DE PALMA, EAO

ous trouverez, insérée dans le présent numéro, notre nouvelle recommandation professionnelle, intitulée *Devoir de signaler*. Elle fournit d'importants renseignements aux enseignantes et enseignants de l'Ontario sur leur obligation légale et éthique de signaler à la Société d'aide à l'enfance tout soupçon qu'un enfant est maltraité ou victime de négligence.

Malheureusement, la maltraitance et la négligence d'enfants sont une réalité en Ontario. Vous avez peut-être déjà eu à téléphoner à la Société d'aide à l'enfance au cours de votre carrière. Ce document aidera nos membres à mieux y voir à ce sujet.

Au moment où j'entame mon mandat en tant que présidente du conseil de l'Ordre, je tiens à souligner le leadership et la prévoyance de mon prédécesseur, Liz Papadopoulos, EAO, et des membres du conseil sortant.

Ils ont fait d'importants progrès dans l'amélioration de la rapidité, de l'efficience et de la transparence du processus disciplinaire. Ils ont participé à la refonte du programme de formation à l'enseignement et appuyé une initiative de sensibilisation du public.

L'initiative de 2014, qui se résume par le slogan «Fixer la norme pour un enseignement de qualité», avait pour objectif d'informer le public sur nos activités, sur la façon dont nous réglementons la profession enseignante en Ontario et, surtout, sur le niveau de qualification de nos membres. Dans le cadre de notre mandat, nous devons communiquer avec le public au nom de nos membres, et le conseil a réaffirmé cette priorité.

Je suis très enthousiaste à l'idée de travailler avec les membres du septième conseil, lesquels apportent de nouvelles compétences et perspectives à l'Ordre. Un nouveau programme de mentorat leur permettra de mettre à profit leur expérience en matière de réglementation de la profession enseignante. De plus, ils pourront profiter d'occasions d'apprentissage sur des sujets tels que la présidence d'un comité et la littératie financière.

À l'instar des membres des professions infirmière, médicale et juridique, vous faites partie d'une profession qui s'autoréglemente, ce qui signifie que le public a pleinement confiance que vous avez les capacités, les aptitudes et l'expérience pour régir votre profession.



Les membres du conseil élus et nommés sont des gens compétents et chevronnés, qui se dévouent pour la profession et l'intérêt du public. Ils siègent à différents comités et ont des responsabilités variées, notamment : examiner et agréer les programmes de formation à l'enseignement offerts dans les facultés d'éducation de l'Ontario; recevoir les plaintes formulées contre les membres de l'Ordre, mener des enquêtes et déterminer comment traiter les plaintes de faute professionnelle, d'incompétence ou d'incapacité; tenir des audiences et statuer sur les questions de faute professionnelle, d'incompétence ou d'incapacité; superviser l'élaboration d'une politique éditoriale et publicitaire pour la publication officielle de l'Ordre, *Pour parler profession*; examiner et approuver les finances, le budget et les placements de l'Ordre; entendre les appels des personnes à qui on a refusé l'agrément.

Alors que vous entamez une nouvelle année scolaire, nous nous engageons sur la voie d'une meilleure gouvernance, laquelle nous permettra de renforcer le rôle que joue la profession enseignante dans l'autoréglementation.

Bonne rentrée!

Angela De Paliva

# S'OUVRIR POUR MIEUX COMPRENDRE

Les enseignants sont la somme de leurs études et de leur vécu, autant d'éléments qui contribuent à les construire en tant qu'êtres humains et professionnels.

DE MICHAEL SALVATORI, EAO

n n'a jamais une deuxième chance de faire une première impression. Cet adage me vient tout de suite à l'esprit quand je pense à la rentrée scolaire. Je me souviens bien de ma première journée d'enseignement, il y a de cela trop longtemps. Les yeux rivés sur l'horloge au-dessus du tableau, j'appréhendais le son de la cloche qui allait marquer le début de la journée et de ma carrière.

Déjà à l'époque, j'étais d'avis que, pour m'engager envers les élèves et leur apprentissage, il fallait d'abord que j'apprenne à les connaître, que je comprenne leur réalité, et que j'établisse un lien entre ce qu'ils apprennent et ce qu'ils vivent.

De même, pour renforcer la relation enseignantélève, je crois que nous devons, en tant que professionnels empathiques, entretenir un dialogue avec les élèves et leurs parents afin qu'ils apprennent à nous connaître et sachent quelles sont les valeurs qui nous orientent. C'est aussi une excellente façon d'établir un climat de confiance.

Ce premier jour d'école, en septembre 1990, j'ai montré des artefacts auxquels je tenais beaucoup et qui racontaient mon parcours. J'ai encouragé les élèves à les regarder et à me poser des questions pour apprendre à me connaître. Je leur ai ensuite demandé d'organiser leur propre exposition pour me permettre de mieux les connaître. Mon autorisation d'enseigner faisait partie de ces artefacts. Je savais que cette preuve tangible de ma formation était un élément indispensable pour établir une relation de confiance.

Aujourd'hui registraire de l'Ordre, je suis fier que notre organisme donne aux parents, aux élèves et aux membres du public un aperçu des qualifications du personnel enseignant. L'outil de recherche Trouver un membre, offert dans notre site web, permet de consulter les qualifications de nos membres et d'ouvrir le dialogue sur leur parcours professionnel.



Cet outil inspire le public à avoir confiance en notre profession. De plus, il enregistre les activités de perfectionnement professionnel continu auxquelles s'adonnent nos membres en listant leurs qualifications additionnelles (QA).

Lorsque je visite des facultés d'éducation, je me sers souvent de mon profil ou de celui de la présidente du conseil pour présenter Trouver un membre aux étudiantes et étudiants. Quand on remarque que ma dernière QA remonte à 2007, j'en profite pour parler des autres activités de perfectionnement professionnel auxquelles nos membres participent, outre les cours menant à une OA.

Les pédagogues doivent être compétents dans maints domaines, y compris les médias sociaux, l'autoréglementation, la diversité et les matières enseignées. Ils se perfectionnent en obtenant des diplômes et des certificats, en prenant part aux ateliers et aux instituts d'été de leurs employeurs et fédérations, et en participant à des congrès organisés par des associations professionnelles.

Tant notre formation que notre expérience sont des éléments importants qui nous définissent en tant que pédagogues. Il est important de parler de notre parcours aux élèves et de leur faire savoir, ainsi qu'à leurs parents et aux membres de nos communautés, que nous ne cessons jamais d'apprendre et d'affiner notre pratique professionnelle.

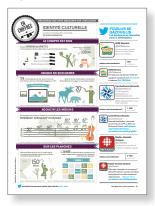
m. Salinton

# COUTTIET des lecteurs

Pour parler profession vous invite à écrire des lettres et des articles sur des domaines d'intérêt pour la profession. Nous nous réservons le droit d'abréger vos textes. Pour être considérée aux fins de publication, une lettre doit comporter le numéro de téléphone de jour de son auteur. Envoyez votre texte à revue@oeeo.ca ou à Rédaction, Pour parler profession, 101, rue Bloor Ouest, Toronto (Ontario) M5S 0A1.

# Des faits pas si amusants que ça

Au nom de l'Ontario Music Educators' Association, je tiens à vous faire part de notre préoccupation au sujet de votre plus récente synthèse des «faits amusants» qui figurent dans la rubrique «En chiffres» du numéro de juin 2015. Même si, malheureusement, les proportions d'enseignants de musique que vous présentez dans la section «Adoucir les mœurs» sont exactes, nous ne trouvons pas qu'il soit «amusant»



d'être la province qui affiche le plus faible nombre d'enseignants qualifiés en musique; cette réalité est plutôt inquiétante.

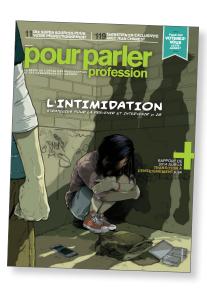
Un tel classement devrait inciter l'Ordre et toutes les parties concernées à souligner le besoin de dresser un nouveau bilan et à exiger qu'il y ait des enseignants bien qualifiés en musique dans toutes les écoles de l'Ontario.

-Gena Norbury, EAO, enseignante de musique de la maternelle à la 8<sup>e</sup> année à l'Eldorado Public School de Brampton et présidente de l'Ontario Music Educators' Association

Note de la rédaction : Nous avons remplacé «faits amusants» par «incollable en statistiques» dans la description de la rubrique «En chiffres». Nous nous excusons de cet incident.

# **Aborder tous les types** d'intimidation

L'article-converture du numéro de mars. «L'intimidation», m'a beaucoup plu. J'ai pris plaisir à lire ce texte bien rédigé portant sur la manière dont les pédagogues peuvent commencer à gérer les problèmes liés à l'intimidation. Cette question est importante pour les enseignants; toutefois, de plus amples renseignements sont nécessaires. Il y avait des exemples de situations d'intimidation envers les



lesbiennes et les gais, mais aucun en rapport avec les élèves qui ont des troubles d'apprentissage. Il faut aborder tous les types d'intimidation si nous tenons vraiment à résoudre ce problème dans notre système d'éducation.

-Alan Wayne McFarlane, EAO, enseigne les connaissances et compétences liées à la vie courante au Cobourg Collegiate Institute, à Cobourg.



# N'oubliez pas les bénévoles

Dans votre article-couverture du numéro de juin 2015 sur les Jeux panaméricains et parapanaméricains, vous avez manqué l'occasion de mentionner un vaste groupe de personnes : les bénévoles. Je serais curieuse de savoir quel pourcentage de ces bénévoles sont des enseignantes et enseignants agréés de l'Ontario. Comme les jeux se sont déroulés cet été, beaucoup d'entre nous ont pu y participer à titre de bénévoles. Le large éventail de compétences dont disposent les pédagogues est très prisé par les organisateurs.

-Lynn Shire, EAO, directrice adjointe à la Harold M. Braithwaite Secondary School de Brampton

# Aucun débouché au Canada

Je viens de lire l'article «Nouveaux horizons» publié dans le numéro de juin 2014. En tant qu'enseignante agréée de l'Ontario, je me suis moi-même tournée vers l'enseignement à l'étranger, en début de carrière, et je trouve formidable que vous ayez souligné cette possibilité. J'ai quitté l'Ontario pour enseigner à l'étranger avec mon mari (enseignant agréé de l'Ontario lui aussi), en espérant être de retour «une fois l'orage



passé», le taux de chômage étant élevé pour les pédagogues d'ici. Cela fait maintenant six ans; nous avons enseigné au Honduras et, à l'heure actuelle, nous travaillons en Arabie saoudite dans des écoles respectées qui préparent au baccalauréat international.

Bien que l'expérience professionnelle que j'ai acquise à l'étranger soit d'une richesse incommensurable, l'état actuel du marché du travail en Ontario - conjugué au système de placement selon l'ancienneté – est trop intimidant pour que nous rentrions. Il semble injuste que notre expérience à temps plein à l'étranger ne soit pas reconnue au sein des conseils scolaires, sans parler du fait que nous serions obligés de repartir à zéro si nous décidions de revenir au Canada. Les élèves de l'Ontario pâtissent eux aussi de cette situation; à cause de la pénurie d'emplois au Canada, ils perdent l'accès à un groupe de pédagogues hautement qualifiés, expérimentés et ouverts d'esprit.

-Mavis Wellington, EAO, enseignante d'anglais au secondaire à l'American International School, à Riyadh (Arabie saoudite)

# **Un sentiment** de sousreprésentation

J'ai remarqué que les articles, les publicités et la direction de Pour parler profession se cantonnent dans des enjeux qui touchent largement aux enseignants de l'élémentaire. Il y a de moins en moins de thèmes pertinents pour ceux du secondaire. En tant qu'enseignante au palier secondaire, je ne me sens pas représentée. Bien que nous ayons en commun le titre d'«enseignant» et que nous partagions des préoccupations concernant les jeunes et l'éducation, nous sommes tout à fait différents!

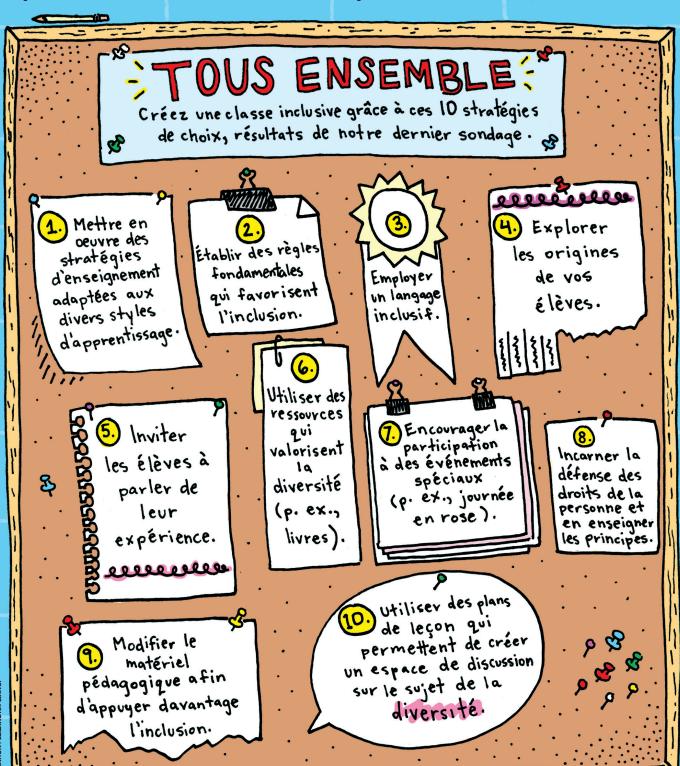
-Debbie Palmer, EAO. aujourd'hui retraitée, enseignait l'histoire et les sciences sociales au cycle supérieur à l'Albert Campbell Collegiate Institute de Toronto.



# Le crayon pour la prochaine génération



# réseautage ...pour orienter l'exercice de votre profession



# LAISSEZ NOS PUBLICATIONS FAIRE LE TRAVAIL POUR VOUS!

VOUS POUVEZ EN TÉLÉCHARGER GRATUITEMENT PLUS DE 45, DONT :



- Une mine de renseignements pour votre carrière
- Des nouvelles importantes et de l'information sur votre adhésion
- Des rapports et des documents de recherche
- → Des dépliants sur le processus d'enquête et d'audience
- De l'information sur les cours de perfectionnement professionnel

Vous trouverez les publications à oeeo.ca → Membres → Ressources

Pour obtenir une copie imprimée, téléphonez à notre Service à la clientèle au 416-961-8800 ou sans frais en Ontario au 1-888-534-2222.



# Mini QUESTIONNAIRE avec Kourosh Houshmand

**DE LAURA BICKLE** 

Visitez la page LinkedIn de Kourosh Houshmand et vous découvrirez que le jeune homme poursuit plus d'une mission, et qu'elles ont toutes le même fil conducteur : inciter ses pairs à améliorer la vie étudiante au Canada et ailleurs. En 2012, M. Houshmand était élève conseiller au Toronto District School Board et vice-président du conseil public de l'Association des élèves conseillers et conseillères de l'Ontario, représentant pas moins de 2,6 millions d'élèves. Depuis, il a reçu le prix 20 ados avec brio<sup>MC</sup>, programme fondé par Youth in Motion et maintenant sous l'égide de Plan Canada. M. Houshmand a fondé Solar for Life, organisme qui fournit de l'énergie solaire à des communautés de l'Uruguay et de l'Afrique du Sud grâce à 250 bénévoles d'écoles secondaires et d'universités d'un bout à l'autre du pays. Il a aussi créé l'organisme étudiant Education Rediscovered, dont le mandat est la réforme mondiale de l'éducation. En février, il a été invité au congrès Les Tablettistes du Groupe Média TFO afin de discuter de la façon dont les nouvelles technologies influent sur l'éducation. M. Houshmand est conseiller étudiant en chef au MaRS Discovery District et étudie actuellement l'éthique, la société et le droit ainsi que les sciences politiques à l'Université de Toronto. On lui demande régulièrement de faire des allocutions et de donner des conseils sur des sujets liés à l'éducation. Il donne son point de vue sur la façon dont le système d'éducation peut appuyer les élèves à devenir activistes.

# Qu'est-ce qui vous a poussé à devenir activiste?

Il faut en avoir assez pour vouloir changer les choses. En 11° et en 12° année, j'étais désengagé; on ne me poussait pas assez, à mon avis, selon mon potentiel. Tout me semblait être de la mémorisation. C'est pourquoi je me suis présenté pour devenir élève conseiller.

# Que faut-il faire pour motiver les élèves à être activistes?

Il faut encourager la prise de risques et apprendre avec les élèves. Il est important de les prendre au sérieux et de les percevoir comme des personnes compétentes. Si l'enseignant est engagé, ses élèves n'auront pas peur de prendre des risques.

# Quels défis nos élèves doiventils relever?

Les élèves ne voient pas l'avantage direct de l'éducation. Il faut leur expliquer la valeur et les répercussions de ce qu'ils apprennent.

De plus, à l'école, on apprend plus souvent à maîtriser qu'à agir. Si on ne connaît pas un sujet donné, il suffit de se lancer à bride abattue et d'apprendre de ses erreurs. Quand on a une passion, personne n'a le droit d'y faire obstacle.

# Quels sont vos projets pour Education Rediscovered?

Je suis en train de repenser le site web, d'où le manque d'activité en ce moment. Mais j'espère qu'il deviendra une plateforme où les élèves pourront faire pression pour provoquer des changements et rendre la réforme de l'éducation intéressante.



# BILAN DE L'ANNÉE

Faits saillants du rapport annuel 2014 de l'Ordre DE STEVE BREARTON

**MEMBRES PAR ÂGE:** 

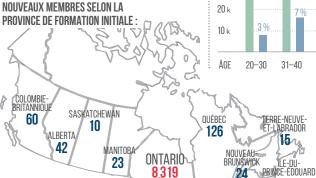
# COMPOSITION ACTUELLE

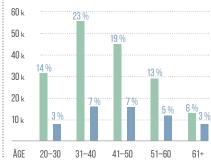
MEMBRES EN RÈGLE DE L'ORDRE :



**NOUVEAUX MEMBRES:** 

# RÉPARTITION GÉOGRAPHIOUF





5

NOUVELLE ÉCOSSE 26

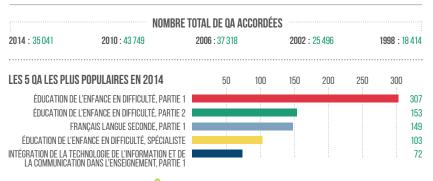
FEMMES

HOMMES



1096

# **OUALIFICATIONS ADDITIONNELLES**



# PLAINTES. ENQUÊTES ET MESURES DISCIPLINAIRES

# **ORIGINE DES PLAINTES:**



78% TOTAL 21 % 469 0,8% 0.2%

COMITÉ D'ENQUÊTE COMITÉ DE DISCIPLINE COMITÉ D'APTITUDE PROFESSIONNELLE COMITÉ EXÉCUTIF

**RÉPARTITION DES PLAINTES\*:** 

Source: Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, rapport annuel 2014 \*Pour en apprendre davantage sur le règlement des plaintes et le processus disciplinaire, visitez bit.ly/1GKSjRe.



# **FOUILLIS DE GAZOUILLIS**

Les tendances en éducation dans la twittosphère



# **ACELF**

@ ACELF

OSBL canadien. Pour une éducation favorisant l'identité francophone et le sens d'appartenance à une francophonie ouverte, contemporaine et inclusive.

twitter.com/\_ACELF

1 748 **ABONNÉS** 



### **ACELF**

@ ACELF

Pour savoir tout ce qui se passe à l'ACELF: bit.ly/1JSLX7y



# CEA / ACE

@cea ace

The Canadian Education Association – L'Association canadienne d'éducation / Our magazine – Notre magazine @EdCanPub

twitter.com/cea\_ace

3 879 ABONNÉS



# CEA / ACE

@cea ace

#CdnEd Les faits en éducation : Quelle est l'incidence de la classe multiâge sur l'apprentissage? ow.ly/2YPzK9



# **RÉFO**

@REFO etudiants

Le Regroupement étudiant franco-ontarien: porteparole des 22 000 étudiants qui étudient au postsecondaire en français en Ontario

twitter.com/REFO etudiants

1 248 **ABONNÉS** 



# **RÉFO**

@REFO\_etudiants Réussite scolaire : les conseils scolaires de langue française de l'Ontario particulièrement performants bit.ly/1eAdHRT

3RAPHIQUES: MARLO BIASUTTI/STUDIO 141

Commencez l'année scolaire du bon pied en téléphonant aux parents. Les accueillir et souhaiter la bienvenue à leur enfant au sein de votre communauté d'apprentissage est un petit geste qui fera une grande différence en favorisant une dynamique positive pour vos relations avec eux. Ce geste permet aussi d'apaiser l'anxiété qu'ils peuvent vivre au cours des premières semaines de septembre. De quoi devriez-vous discuter? Mentionnez quelque chose de positif que leur enfant a fait en classe et allez au-devant des questions qu'ils pourraient avoir Planifier du temps pour faire ces appels donnera le ton au reste de l'année et favorisera une communication ouverte.

-Chris Lee, EAO Coach en enseignement et en apprentissage, Model Schools for Inner Cities, Toronto District School Board

Asserimental de la constitución de → Vous avez une bonne idée pour la classe? Envoyez-le-nous à revue@oeeo.ca. Nous le publierons peut-être dans un prochain numéro! Jetez un coup d'œil à nos nouvelles archives Dans la pratique à bit.ly/16mofMi.

# L'ENTREPRENEUR AT N'A PAS D'ÂGE

Marie / Jean / Charlène / Theo / Mathilde Jo

La progression du travail indépendant est un aspect important. D'après Statistique Canada, on recensait 2,77 millions de travailleurs autonomes en janvier 2015, contre 2,71 millions en 2014. Devant cette tendance à l'autonomie, les

élèves dépourvus de compétences entrepreneuriales seront désavantagés.

Vous pouvez aider vos élèves à acquérir l'esprit d'entreprise et à révéler leur plein potentiel en vous servant de la trousse d'outils Entrepreneurial Thinking Toolkit for K-12 Educators (bit.ly/1HFtmf7). Conçue par MaRS, en collaboration avec des pédagogues de l'Ontario, cette ressource axée sur la réflexion entrepreneuriale s'adresse aux pédagogues de la maternelle à la 12e année et leur donne la possibilité d'intégrer le thème de l'entrepreneuriat à n'importe quelle discipline.

Cette trousse se compose de cinq modules visant à enrichir les supports et les activités en salle de classe.

Plusieurs écoles de l'Ontario ont utilisé cette ressource pour mieux sensibiliser

les élèves à l'entrepreneuriat. Certaines d'entre elles ont analysé leur propre marque et en ont fait la promotion, permettant ainsi aux élèves de s'initier au marketing, tout en renforçant leur fierté d'appartenir à l'établissement. Une classe de 8e année a conçu le prototype d'un verre destiné aux personnes atteintes de sclérose en plaques, tandis que des élèves de 2<sup>e</sup> année ont testé des techniques de prototypage en vue de résoudre des problèmes. «C'est incroyable de voir des enfants si jeunes s'emparer de concepts comme la créativité et l'entrepreneuriat, dit M. Burwell.

«L'expérience scolaire s'en trouve enrichie. Nous sommes programmés pour apprendre en résolvant des problèmes et en nous frayant notre propre chemin.»

# APPLIS À L'ÉTUDE de Stefan Dubowski





# **Interactive Telling Time**

C'est l'heure de jouer! Cette appli aide les enfants à apprendre

à lire l'heure et à comprendre certaines notions, comme l'avant-midi et l'après-midi, et les différences entre les cycles de 12 et de 24 heures. Artistes, pédagogues et parents ont participé à sa conception. Elle offre des jeux qui font filer le temps! Dans Stop the Clock, les enfants doivent arrêter la pendule à un moment précis. Cinq niveaux de difficulté les aident à y parvenir progressivement. Doublages, musique et récompenses (poisson à mettre dans le bocal virtuel) motivent les enfants à apprendre à lire l'heure comme les grands. La version intégrale (3,49 \$ pour Apple, 2,99 \$ pour Android) comporte davantage de fonctionnalités.

**PLATEFORMES:** Apple; Android **SOURCES**: iTunes; Google Play (gratuit)

CLASSÉ: 4 ans+ **COTE EDULULU: 4/5** 



# **Geometry Pad**

La géométrie vue sous un autre angle. Conçu pour des utili-

sateurs de 12 ans et plus, Geometry Pad permet de créer, de changer et de mesurer toutes sortes de formes afin d'approfondir leurs connaissances. Des outils permettent de créer des triangles et quadrilatères spéciaux, de trouver des médianes et de mesurer des hauteurs. Utilisez le compas pour tracer des arcs. Maniez le crayon pour tracer à main levée. Faites pivoter les formes pour les explorer de différents points de vue. La version gratuite ne comprend pas toutes ces caractéristiques. Pour profiter de toutes les fonctionnalités, ajoutez les produits intégrés à l'application (7,99 \$ pour Apple, 6,59 \$ pour Android).

**PLATEFORMES:** Apple; Android **SOURCES**: iTunes; Google Play (gratuit)

CLASSÉ: 4 ans+ **COTE EDULULU: 4/5** 



# **Toca Builders**

Surnommé le Minecraft pour enfants, Toca Builders invite

les jeunes de 5 à 11 ans à empiler, à déplacer et à peindre des cubes en vue de construire des formes et des structures. L'utilisateur contrôle six personnages, chacun possédant ses propres outils et compétences. Cooper the Ball peint le sol, Connie the Crane déplace les cubes et Blox the Hammer les brise avec ses mains en forme de maillet.

Le jeu permet aux enfants de développer leur coordination et de laisser libre cours à leur imagination et créativité. Sans annonces publicitaires, règles ou limites de temps.

**PLATEFORMES:** Apple; Android **SOURCES**: iTunes; Google Play (3,49 \$)

CLASSÉ: 4 ans+; tout public

**COTE EDULULU: 4/5** 

🇚 EduLulu fait partie du Groupe Média TFO, un leader mondial en éducation. Ce guide en ligne fait appel à une équipe d'experts indépendants (y compris des enseignantes et enseignants) qui évaluent, chaque mois, jusqu'à 100 applis éducatives (iOS et Android), en version française, anglaise et bilingue, pour les élèves âgés de 2 à 17 ans. Faites une recherche à edululu.org/fr. Pour savoir comment contribuer aux évaluations, rendez-vous à bit.ly/1CQOQPO.

# CONTRIBUEZ À L'AVENIR DE VOTRE PROFESSION

L'Unité des normes d'exercice de la profession et d'éducation de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario a besoin de votre contribution. Si vous souhaitez participer aux séances d'élaboration de politiques suivantes, veuillez envoyer un courriel à normesinfo@oeeo.ca d'ici le 30 septembre 2015.

## Révision des QA

Cet automne, nous organisons la révision provinciale de plusieurs cours menant à une QA.

Les lignes directrices des cours menant à une QA, énumérés ci-dessous, sont en voie d'élaboration ou de révision :

Leadership en enseignement Enseignement aux élèves GLBTQ Sécurité à l'école Qualification de directrice ou de directeur d'école Qualification d'agente ou d'agent de supervision Lecture Écriture

Langues autochtones

Enseignement et leadership en situation minoritaire Appui aux élèves des Premières Nations et aux élèves métis et inuits: Orientation et counseling

Vous voulez participer aux séances de rédaction ou au processus de validation? Vous voulez offrir vos services en tant que lecteur critique ou conseiller? Les membres intéressés recevront des renseignements supplémentaires sur des cours menant à une QA particuliers.

# Révision du Cadre de formation de la profession enseignante

Nous vous invitons à examiner l'ébauche du Cadre de formation de la profession enseignante à bit.ly/1fbBasD et à nous fournir vos commentaires sur cet important document.



Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario

Fixer la norme pour un enseignement de qualité



Motivez vos élèves à bâtir un avenir meilleur grâce aux domaines des STIM et au défi Solve for Tomorrow (Éduquer pour demain). Nous remettrons aux écoles une valeur de 500 000 \$ en produits technologiques.

Apprenez-en plus à l'adresse solvefortomorrow.ca. | Le concours se déroulera du mois de septembre au 30 octobre 2015.













Les jeux rassemblent et passionnent. Pourquoi donc ne pas en profiter dans votre salle de classe? Grâce à ces outils en ligne, vos élèves seront en mesure de maîtriser les concepts plus rapidement et de retenir l'information plus longtemps.

# **DE MELISSA CAMPEAU**



Mémoriser une mappemonde? Pas facile. Imaginer l'Italie et ses voisins? C'est faisable! Le système de carteséclairs en ligne de Brainscape permet de maîtriser des sujets très vastes en les décomposant et de créer votre propre jeu. Les élèves évaluent leur niveau, puis un algorithme ajuste l'ordre des cartes en fonction des difficultés. Certaines cartes existent en français.

PALIER: Secondaire **PLATEFORMES:** Apple; ordinateur de bureau

PRIX: Gratuit (version de base) VISITEZ: brainscape.com

# - CLASSCRAFT

Ce jeu de rôle motive les élèves et renforce la collaboration. Une fois que les élèves ont personnalisé leur avatar, vous pouvez former des équipes et évaluer leur niveau de collaboration. S'entraident-ils pour accomplir leurs tâches? Ont-ils réussi leurs épreuves? Dans l'affirmative, ils accumuleront des points qu'ils pourront échanger contre des récompenses de votre choix.

PALIERS : Élémentaire et secondaire PLATEFORMES: Apple et Android; ordinateur de bureau

**PRIX**: Gratuit (version de base) VISITEZ: classcraft.com

# CLASSDOJO

Vos élèves sont-ils ponctuels et attentifs? Font-ils leurs devoirs? Avec ClassDojo, déterminez un code de conduite et accordez des points aux élèves qui le respectent. Ils pourront ainsi gagner des badges, passer d'un niveau à l'autre et améliorer leur classement. Tenez les parents au courant des réalisations et des difficultés de leurs enfants.

PALIER: Élémentaire

**PLATEFORMES:** Apple et Android;

ordinateur de bureau PRIX: Gratuit

VISITEZ: classdojo.com

# GOALBOOK

Goalbook motive les élèves en leur donnant accès à des médias sociaux adaptés à leur âge. Puisez dans une banque de données qui contient de nombreux objectifs d'apprentissage (p. ex., terminer un chapitre en classe ou réaliser un projet artistique). La fonction de suivi vous permet de rendre compte des progrès réalisés aux élèves et à leurs parents.

PALIERS : Élémentaire et secondaire PLATEFORME: Ordinateur de bureau

PRIX: Essai gratuit VISITEZ: goalbookapp.com\* T KNOWRE

Imaginez que votre classe possède un tableau de bord capable de déceler les élèves qui ont besoin d'aide en maths. Munis d'écouteurs, les élèves regardent une vidéo KnowRe sur l'algèbre ou la géométrie (il y en a plus de 1 000!) et vous faites le tour de la classe pour aider ceux qui ont besoin d'un coup de pouce. Un panneau en temps réel vous informe des progrès.

PALIERS : Élémentaire et secondaire PLATEFORME: Ordinateur de bureau

(appli iOS à venir) PRIX: Essai gratuit VISITEZ: knowre.com\*



# **SOCRATIVE**

Créez des jeux-questionnaires rapidement et faites part des résultats instantanément à vos élèves. Ajoutez des photos, des cartes ou d'autres graphiques. Les réponses peuvent être nominatives (p. ex., examens) ou anonymes (p. ex., sondages, et élèves réticents à participer). Instaurez un climat de collaboration en organisant des compétitions entre équipes.

PALIERS : Élémentaire et secondaire **PLATEFORMES:** Apple et Android;

ordinateur de bureau PRIX: Gratuit

VISITEZ: socrative.com























# Les couleurs d'Abdi Bileh Dirir

Partout, des couleurs. Celles des drapeaux alignés sur les murs. Celles des visages. Celles des boubous, des jupes, des hidjabs, des jeans... La couleur des accents, des rires, de la diversité des expériences de vie de tous les continents.

# **D'HÉLÈNE MATTEAU**

on, vous n'êtes pas au siège de l'ONU à New York, mais à Ottawa, à l'école des adultes Le Carrefour.

Au deuxième étage, assis à son ordinateur dans une salle de classe encore déserte, Abdi Bileh Dirir, EAO, se concentre sur les derniers détails : sa classe virtuelle de français commence dans 15 minutes. Au mur, l'écran géant s'allume sur une vue de la ville de Chlifa, au Liban, où se passe l'action du roman à l'étude.

En chemise blanche et cravate bleue, ses dreadlocks attachées en queue de cheval, l'enseignant va, d'un bon pas, se camper sur le seuil de la porte, un grand sourire aux lèvres. Il attend ses élèves. Les voilà, joyeux. Chacun est tutoyé, salué par son prénom.

Âgés de 28 ans en moyenne, ils sont une quinzaine et viennent de partout. Les uns, diplômés dans leur pays d'origine, rattrapent ici leurs équivalences; certains sont en formation d'emploi; d'autres doivent obtenir leur diplôme d'études secondaires, car leur scolarité a été interrompue pour toutes sortes de raisons.

On distribue les tablettes iPad. Les élèves s'entraident. Quelqu'un laisse échapper *Mamma Mia!* en arabe. L'enseignant passe entre les tables, écoute une question, reprend une explication, insiste sur le protocole, l'interaction. «Le but de mon cours est la littératie, mais il est aussi axé sur la pensée critique et il intègre la technologie», explique M. Bileh.

C'est comme enseignant d'informatique qu'il entreprend sa carrière de pédagogue, il y a une douzaine d'années. Parallèlement, il se qualifie en gestion de l'enfance en difficulté, puis comme enseignant-ressource. Il passe ensuite au secondaire régulier et, en 2011, à l'école Le Carrefour, royaume du multiculturalisme, qui accueille plus de 50 nationalités!



Abdi Bileh Dirir, EAO, met en valeur la grande diversité culturelle de l'école des adultes Le Carrefour. «Chaque personne apporte des antécédents différents. Alors, pour rassembler tout le monde, il faut des projets communs», dit-il.

Ici, il est dans son élément! «La diversité culturelle, dit-il, je la mets en valeur. Elle me permet de rejoindre les différents types d'apprenants. Chaque personne apporte des antécédents différents. Alors, pour rassembler tout le monde, il faut des projets communs.»

Et cela, il le fait très bien, comme avec Qui sait gagne, un jeu qu'il a mis au point à l'occasion du Mois de l'histoire des Noirs et pour lequel il a reçu, l'an dernier, le Prix d'excellence en enseignement de la capitale.

Marie Ghiliane Médor, EAO, enseignante à l'école secondaire publique L'Alternative, se souvient : «J'ai connu Bileh à l'école Louis-Riel, raconte-t-elle. En moins d'un an, il a établi un lien remarquable avec nos élèves. C'était un naturel : il leur parlait de tout, créait des activités, les entraînait au soccer. Il était

jovial, ouvert, très aimé. Puis il a eu cette idée géniale de Qui sait gagne... En 2007, c'était une simple activité à notre école. Puis, cela a pris de l'ampleur!»

Devant le succès du jeu-concours, la participation est ouverte, en 2011, à toutes les écoles secondaires du Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario. Le Carrefour organise la soirée gala Partageons notre histoire - spectacle, exposition, goûter – à l'intention de tous : élèves, personnel, parents et tuteurs, et la communauté dans son ensemble. Au cours des trois années suivantes, le Centre d'excellence artistique de l'école secondaire publique De La Salle collabore à son tour. M. Bileh supervise et harmonise le tout, mais il veut aller plus loin. Il établit un partenariat avec l'UNESCO, par l'entremise de la Commission canadienne

et du Bureau de Paris, rien de moins. Le concours s'ouvre aux élèves dès la 6e année. Le film éducatif L'instinct de la résistance, produit par l'UNESCO dans le cadre de son projet La Route de l'esclave, et assorti d'un concours de textes de réflexion, fait le tour des écoles. Un calendrier présentant des figures marquantes d'ascendance africaine est distribué dans tout le conseil scolaire. Des personnalités sont invitées à prononcer des allocutions lors du gala annuel et à remettre les prix aux lauréats. Enfin, le Musée canadien de l'histoire et le Centre des arts Shenkman deviennent partenaires de l'évènement. La participation des élèves triple presque, atteignant les 2 000 en 2014. Un franc succès!

Cet immense projet mobilisateur d'énergie a de nombreuses retombées positives sur le plan pédagogique. Mais





# L'INTÉGRATION DES TIC

Je l'ai souvent constaté : l'utilisation de la technologie participe à la réussite de mes élèves.

# L'APPROCHE ORIENTANTE

Une façon efficace de varier l'approche pédagogique tout en insérant le sujet à la réalité de l'élève. Par exemple, profiter de la lecture d'un roman pour découvrir les métiers liés à la production d'un livre.

# L'APPROCHE DIFFÉRENCIÉE

Dans des groupes très hétérogènes, comme ceux des adultes en milieu multiethnique, il faut adapter sa pédagogie à l'individu ou à un petit groupe. Solution : disposer d'une «boîte à outils» pédagogiques bien garnie!

# LA STRATÉGIE ONTARIENNE D'ÉQUITÉ ET D'ÉDUCATION INCLUSIVE

Je m'en inspire pour créer des activités qui mettent en valeur la diversité culturelle de nos élèves.

# LA POLITIQUE D'AMÉNAGEMENT LINGUISTIQUE DE L'ONTARIO (PAL)

pour l'éducation en langue française. Chez mes élèves, j'insiste sur la promotion de la langue et de la culture françaises et sur l'engagement communautaire.

plus encore; comme le fait remarquer M. Bileh: «Il [le projet] a fait découvrir aux élèves et aux enseignants une histoire et des référents culturels méconnus, souligne-t-il, lui-même titulaire d'une maîtrise en histoire spécialisée en études africaines. Surtout, il donne aux élèves la fierté de leur identité et l'occasion de développer un dialogue interculturel dans l'école et en dehors de l'école.»

Dialogue interculturel: c'est le leitmotiv d'Abdi Bileh Dirir, sa motivation. «J'y crois! Les gens doivent être sensibilisés aux différences ethniques et culturelles pour mieux se connaître et se comprendre. Il faut ouvrir des champs de dialogue.» Un chemin vers la paix... Dans cet esprit, l'enseignant a instauré, avec le directeur de son école, Luc Carrier, un Livre de la paix, un projet interdisciplinaire qui propose la candidature de l'école Le Carrefour au Réseau du système des écoles associées à l'UNESCO. Le processus est en cours.

Par ailleurs, insiste l'enseignant, le dialogue doit déborder des murs de l'école. Aussi s'implique-t-il lui-même bénévolement dans la communauté : dans un journal interactif, dans un centre d'alphabétisation ou comme entraîneur de soccer dans le quartier Overbrook. «Mais là, après cinq ans, je commence à être fatigué...», avoue en riant le père de famille, lauréat du Prix du champion de l'aide aux nouveaux arrivants et du Prix de reconnaissance du Somali Centre for Family Services. Il rêve d'un été de farniente, à faire du vélo et du camping, avec sa femme - elle aussi enseignante - et leurs quatre enfants âgés de 4 à 16 ans. Puis, il entend

avancer la rédaction d'un livre qu'il écrit d'après sa thèse sur le référendum de 1958 en Côte française des Somalis.

Né à Diibouti, Abdi Bileh Dirir vient d'une famille africaine traditionnelle. C'est à l'école qu'il apprend le français. Son enseignante de géographie lui fait découvrir le monde fascinant qui s'ouvre à lui. C'est en donnant un coup de main à un oncle qui enseigne aux adultes qu'il attrape la piqûre de la profession enseignante. «Dès l'adolescence, j'ai su que je serais prof...» À 17 ans, il émigre à Montréal, où il fait ses études secondaires. Suivent quelques années de flottement entre études et travail; il se cherche. Et c'est en Ontario qu'il se trouve. Il obtient un B.A., B. Éd. et une M.A. à l'Université d'Ottawa.

Outre le français, M. Bileh enseigne les

«Les gens doivent être sensibilisés aux différences ethniques et culturelles pour mieux se connaître et se comprendre. Il faut ouvrir des champs de dialogue.»

sciences humaines et sociales, comme son «colocataire de bureau», Marc Fortin, EAO. «Abdi est un organisateur né!, s'exclame son collègue. Il a du leadership, les gens le suivent. Et moi aussi! Nous avons établi une collaboration totale. Nous partageons tout: le local, les corrigés, nos travaux, notre formation, notre expérience. Une fois par année, nous participons à l'organisation

d'un grand repas-partage multiethnique avec nos élèves et le personnel, un lieu d'échange extraordinaire. Abdi a bon caractère, le sens de l'humour et sait ne pas en demander trop : sa formation en éducation spécialisée et en leadership lui font apprécier les limites de chacun.»

Il est midi. Dans la salle de classe d'en haut, l'écran s'est éteint. Les élèves ont débranché leur tablette ou demandé de l'aide pour le faire. L'enseignant les accompagne vers la sortie avec des paroles d'encouragement pour chacun.

Sur une colonne, derrière la porte, sont apposées des cartes de couleur. Courts témoignages venus du cœur, signés Marie, Naïma, Taxil ou Mohamed: «Vous avez vraiment la vocation...» ou «J'ai passé une année pleine de rêves et de succès, merci...»

Francisco écrit : «C'est avec émotion que je m'apprête à recevoir mon DESO. Ma rencontre avec toi m'a permis de progresser, mais également de me sentir soutenu et entouré. J'aborde une nouvelle étape de

ma vie avec confiance et dynamisme». Et Mirienne: «Merci pour ta sagesse et ta simplicité, qui m'ont permis de passer l'un des mauvais moments de ma vie: être encore au secondaire. Tu m'as aidée à refouler mes frustrations et à aller de l'avant!»

Enfin, sur papier bleu outremer, ces félicitations de tout le groupe quand l'enseignant Bileh a reçu son Prix d'excellence : «Merci pour votre esprit d'initiative, votre professionnalisme. Merci pour ces nuits passées à faire des recherches en vue de nous apporter des informations qui nous aident à élargir nos connaissances. Avec vous, l'apprentissage devient notre passion.» NOUS SOMMES FIERS DE VOUS!

Cette rubrique met en vedette des enseignantes et enseignants qui ont reçu un prix national en enseignement. Ces personnes répondent aux attentes de l'Ordre en incarnant des normes d'exercice professionnel élevées.





- Tarifs réduits pour des groupes de 20 personnes ou plus pour des représentations régulières\*
  - Un billet d'entrée gratuit pour chaque tranche de 20 billets achetés
- Dates et heures de représentation flexibles pour les groupes de 100 personnes ou plus
- Produits alimentaires à prix réduit
- Guides de ressources gratuits à l'intention des enseignants pour des films sélectionnés



Banque de ressources pédagogiques en littératie pour l'élémentaire



Du matériel téléchargeable, aligné avec les attentes et contenus du programmecadre de français du MÉO.



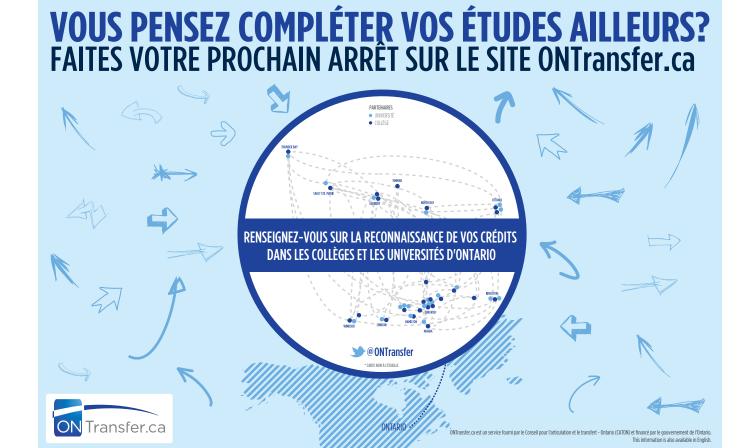
Des ressources facilitant la différenciation pédagogique et axées sur le programme équilibré en littératie.



lecture 🎖 écriture 👸 communication orale 👸 référentiels 👸 activités TBI 🥰 livres électroniques 👸 dossiers thématiques blog 👸 articles didactiques 🁸 gestion de classe 👸 valorisation

www.litteratout.com

Rejoignez notre communauté Facebook: www.facebook.com/litteratout









L'auteur à succès Yann Martel rend hommage aux enseignants qui l'ont aidé à préparer son cheminement littéraire jusqu'à L'Histoire de Pi.

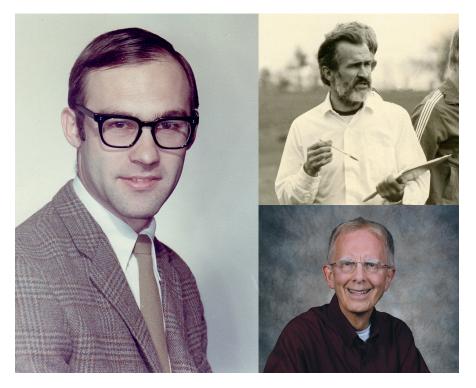
# **DE RUSSELL SMITH**

ann Martel est l'un des auteurs les plus connus. Non seulement son roman *L'histoire de Pi*, paru en 2001, s'est-il vendu à plus de 12 millions d'exemplaires, mais il a aussi été adapté au cinéma dans un film oscarisé, a remporté un prix Man Booker et a été présélectionné pour la compétition Canada Reads de la CBC. Difficile d'expliquer l'omniprésence de cette œuvre, dont l'aventure marie fantaisie et philosophie, qui attire des lecteurs d'horizons divers, des ambulanciers aux marchandes de fleurs en passant par les comptables. Malgré le succès, M. Martel fait preuve d'une grande humilité; il mène une vie paisible à Saskatoon et ne perd pas l'occasion d'attribuer son succès à son éducation plutôt qu'à son génie.

Les enseignants, dit-il, l'ont toujours inspiré. Ils ont nourri son esprit et lui ont permis de faire le grand saut dans le monde de la littérature. Selon lui, leur travail est sous-évalué en Amérique du Nord. «Ce que j'aime en Inde, dit ce grand voyageur, c'est le principe du gourou. Le gourou est un enseignant, et l'enseignant est vénéré; ça devrait être la même chose en Occident, car il n'y a rien de plus important.» Il est donc peu surprenant que le personnage principal de *L'histoire de Pi* – qui est indien – se réjouisse d'avoir eu quelques bons enseignants dans sa jeunesse; des hommes et des femmes qui l'ont aidé à sortir de son marasme.

L'auteur à succès se souvient encore des trois enseignants qui ont marqué ses années au secondaire : Ron Saunders (géographie), Brian Harvey, EAO (latin) et Tom Lawson (anglais).

M. Martel a croisé MM. Saunders et Harvey à la Ridgemont High School, en banlieue d'Ottawa, école qu'il a fréquentée de 1978 à 1980. C'est là qu'il a réalisé que les enseignants qui nourrissaient sa curiosité étaient ceux qui éprouvaient un grand intérêt pour le monde physique et son histoire.



Du coin supérieur droit, en tournant vers la droite : Tom Lawson, Brian Harvey et Ron Saunders.

Ron Saunders, qui enseignait à Ridgemont depuis 29 ans, a laissé une forte impression sur M. Martel, qui n'a pas oublié ses leçons sur les puits artésiens ni les exemples concrets et courants dont il se servait. «J'adorais la géologie, affirme-t-il, surtout parce que M. Saunders était un excellent enseignant. Il était animé, s'exprimait clairement et utilisait des diagrammes.» M. Martel se souvient encore des trois principaux types de roche : sédimentaire, métamorphique et ignée. Et son amour de la nature continue d'influencer ses ouvrages très philosophiques, où la flore et la faune d'îles tropicales sont nommées avec exactitude.

M. Saunders, qui se souvient de son ancien élève comme d'un garçon silencieux, curieux et respectueux, favorisait une approche pratique de l'enseignement afin d'aider les élèves à retenir le vocabulaire. Il faisait circuler les roches en classe pour que tout le monde puisse les toucher. «Quand les élèves peuvent toucher les matières, ils retiennent plus facilement les concepts.»

Une autre astuce était de donner vie à ses objets à l'aide d'exemples concrets. «Si un volcan venait d'entrer en éruption, disons en Islande, je mettais le manuel de côté et me servais de cet exemple pour donner ma leçon. J'ai toujours été d'avis qu'un exemple concret avait un plus grand effet.»

Né en Espagne de diplomates canadiens et trilingue de surcroît (le français est sa langue maternelle), et provenant d'une famille ayant beaucoup voyagé, le jeune Yann se passionne pour la géographie. D'ailleurs, l'action de tous ses romans, dont *Paul en Finlande* et *Béatrice et Virgile*, se déroule à l'étranger.

«Les écrivains doivent s'intéresser au monde, affirme Yann Martel. L'écriture, c'est explorer le monde et ses peuples. Il faut s'y intéresser.»

Même son intérêt pour le latin était attribuable à l'histoire autant qu'à la langue. Brian Harvey, a donné le cours de latin de l'Université de Cambridge à Ridgemont en adoptant une approche sociolinguistique qui fait découvrir aux apprenants la vie quotidienne d'un ménage romain. «M. Harvey était très enthousiaste, dit l'écrivain. Certains trouvent l'apprentissage du latin inutile, mais c'était ma matière préférée.» M. Martel se souvient des personnages qui prenaient vie dans son cahier d'étude : Caecilius, le père, Metella, sa femme et Grumio, le cuisiner espiègle. Ils

ont inspiré les personnages hauts en couleur qui ont fait la richesse de ses œuvres.

Le latin avait d'autres applications pratiques pour Yann Martel. M. Harvey avait parlé de l'important rôle qu'ont joué les langues classiques dans l'enrichissement du vocabulaire courant. «J'ai passé un temps fou sur les dérivations lexicales», dit-il. M. Martel acquiesce, expliquant que ça lui a permis d'apprendre la structure de l'anglais. Pour rendre ses leçons encore plus amusantes, M. Harvey amenait ses élèves dans d'autres écoles pour participer aux journées «latines», une occasion pour eux de porter des toges et de reconstituer une compétition romaine. M. Harvey développait à la fois l'imagination et les compétences linguistiques.

En effet, M. Martel insiste sur le fait que son choix de carrière n'a pas été influencé par ses études linguistiques, mais par tout le reste. Au Canada, la plupart des auteurs sont des diplômés de programmes de littérature anglaise, mais pas M. Martel, qui a étudié la philosophie à l'Université Trent, à Peterborough. C'est plutôt un enseignant d'anglais du secondaire qui l'a conduit vers la contemplation. Après trois années à Ridgemont, Yann Martel a fait sa 12° et sa 13° année au Trinity College School, à Port Hope. Et c'est là qu'il a croisé la route du charismatique Tom Lawson, qui y a enseigné pendant 33 ans.

Exigeant, M. Lawson a apporté une nouvelle dimension à l'enseignement de l'anglais. «J'ai enseigné Nietzsche, Sartre, Kierkegaard et Bonhoeffer, se souvient M. Lawson, et je sais que Yann a adoré.»

«M. Lawson nous a enseigné bien plus que l'anglais, explique M. Martel. Il voulait qu'on aille plus loin dans notre réflexion.» M. Lawson avait introduit des théories provocatrices dans son cours d'anglais dans le but d'enseigner la rhétorique à ses élèves : «Je mettais en avant toute idée qui les encourageait à se servir de leur jugement.» Une fois, il a alarmé ses élèves en défendant farouchement l'existentialisme français. Il leur a dit que, selon Sartre, la vie est simplement ce qu'on en fait. Il a poursuivi en disant que, par exemple, chacun d'entre eux était libre et qu'il ne pouvait les empêcher de sortir de la classe s'ils le voulaient. Et, effectivement, un garçon s'est levé, s'est rendu au bureau de la direction et a dit:

# «Les enseignants travaillent si fort; en plus d'enseigner, ils on ous servent de mentor; on se confie à eux. Ce sont des relations importantes dans nos vies.»

«M. Lawson m'en apprend plus sur moimême que sur l'anglais!»

«J'étais plutôt fier de mon coup», dit l'enseignant retraité.

M. Lawson a aussi enseigné l'art oratoire et a fondé la Fédération canadienne des débats étudiants. Il appelait souvent ses élèves à rédiger des dissertations sur des sujets controversés, leur disant que son opinion sur le sujet n'avait aucune importance. Ce qui lui importait, c'était la qualité de leurs arguments. Cet exercice de rhétorique a changé leur façon d'envisager la langue.

L'idée de la rhétorique a-t-elle séduit ses élèves? Peut-être un certain Yann Martel. Dans *L'histoire de Pi*, par exemple, on ne sait jamais si le narrateur raconte une histoire vraie, la fin ambiguë nous donnant le choix d'y croire ou non.

Comment M. Lawson a-t-il réussi à provoquer des débats en classe? «Je disposais les chaises en cercle pour que personne ne se sente à l'écart ou ne demeure spectateur», explique-t-il.

C'était dans ce cercle que M. Martel a débattu les idées philosophiques qui ont influencé sa pensée et ses œuvres littéraires. Il se sent redevable à ceux qui l'ont motivé : «Les enseignants travaillent si fort; en plus d'enseigner, ils nous servent de mentors; on se confie à eux. Ce sont

des relations importantes dans nos vies».

Les textures et les mécanismes du monde physique, la joie des mots étrangers et la puissance de la rhétorique. Grâce à Ron Saunders, Brian Harvey et Tom Lawson, un jeune homme curieux a découvert sa passion et est devenu l'un des plus grands auteurs canadiens.

Cette rubrique met en vedette des personnalités canadiennes qui rendent hommage aux enseignantes et enseignants qui ont marqué leur vie en incarnant les normes de déontologie de la profession enseignante (empathie, respect, confiance et intégrité).

# Portable. Tablette. Le meilleur des deux mondes.

Les Inspiron 15 7000 Series 2-in-1 leur offrent à la fois un portable et une tablette pour faire tout ce qu'ils aiment.





**Nouveau Inspiron 15 7000 Series 2-in-1** Un portable puissant et une grande tablette dans ur même appareil, dont l'écran doté de la technologie

Découvrez l'offre de Dell du programme MemberPerks<sup>MD</sup> pour réaliser d'énormes économies sur certains PC, tablettes et appareils électroniques, **plus un coupon exclusif\* pour les membres de l'Ordre**.

eao.ca/rabaisauxmembres



\*L'Offre se termine le 30 octobre 2015. Tous droits réservés Venngo Inc. 2015. MemberPerks<sup>MO</sup> est une marque déposée de Venngo Inc. Toutes les autres marques de commerce appartiennent à leurs propriétaires respectifs.



ans les salles de classe, les corridors et même à la cafétéria des écoles de langue française de la province, elle est aujourd'hui si omniprésente qu'on oublie parfois qu'elle n'a pas toujours fait partie intégrante de l'éducation en français. Et pourtant, la Politique d'aménagement linguistique (PAL) de l'Ontario célèbre ses dix années d'existence. Dix années de succès, mais aussi de bouleversements dont les enseignantes et enseignants ont été à la fois les principaux architectes, les témoins... et les cobayes. Dix années qui ont constitué les balbutiements d'un ambitieux projet de société que de nombreuses communautés en situation minoritaire tentent désormais de reproduire.

Août 2005. Johanne Leroux, EAO, se souvient encore de la frénésie qui habitait le personnel enseignant de l'école secondaire publique De La Salle. L'établissement de la basse-ville d'Ottawa, qui offre des concentrations artistiques ainsi que le programme de douance, se targuait depuis longtemps de faire vivre et de transmettre la culture franco-ontarienne à ses élèves. Malgré tout, la mise en vigueur de la PAL, dévoilée par le gouvernement à l'automne précédent, allait transformer les façons de faire.

«On sentait que, finalement, on allait pouvoir recevoir de l'appui financier et pédagogique pour cet aspect-là de l'éducation franco-ontarienne. On gère nos écoles depuis 1970 seulement. Il y a encore du rattrapage à faire dans certains milieux. On avait besoin de cet outil pour nous guider. On a compris dès le début que c'était un plan d'action systémique pour l'éducation en milieu minoritaire», explique la nouvelle retraitée qui fut, jusqu'en juin dernier, l'enseignante intervenante PAL de son école.

Depuis longtemps, les enseignantes et enseignants des écoles de langue française de l'Ontario ont un rôle qui dépasse celui de leurs collègues anglo-ontariens ou franco-québécois. En plus d'enseigner en français, ils ont le mandat de protéger,



de valoriser et de transmettre le français et sa culture à leurs élèves. La PAL a permis d'encadrer cette pratique et, surtout, de l'intensifier.

# Des besoins criants

Déjà, en 1994, le ministère de l'Éducation avait élaboré un cadre intérimaire en aménagement linguistique afin d'améliorer les compétences langagières en français des élèves. Cette mesure allait prendre tout son sens en 1998 avec l'octroi de la gestion scolaire. Alors que, dans plusieurs régions de l'Ontario, des sections de langue française géraient les écoles au sein de conseils scolaires

de langue anglaise, cette année-là, 12 conseils scolaires de langue française indépendants ont vu le jour. La réalité a vite rattrapé les francophones, se rappelle Denys Giguère, alors agent de communication principal à l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario et aujourd'hui directeur des politiques et des programmes d'éducation en langue française au ministère de l'Éducation.

«On comptait 94 000 élèves dans les écoles de langue française en 1998. En 2004, on en avait perdu 10 000. Il fallait renverser la vapeur.» Les résultats aux tests normalisés et l'exode de nombreux élèves du système de langue française vers les écoles de langue anglaise suscitaient également l'inquiétude, se souvient-il.

La culture franco-ontarienne était alors – et est toujours d'ailleurs – caractérisée par une assimilation accrue, et de nombreux élèves inscrits dans une école de langue française ne parlaient que peu français, voire pas du tout, quand ils commençaient l'école.

C'est dans ce contexte que la PAL a vu le jour. Après avoir consulté des intervenants du milieu de l'éducation, des chercheurs spécialisés sur la question de la francophonie en situation minoritaire et des principaux acteurs de la communauté franco-ontarienne, Queen's Park avait ciblé trois objectifs précis :



- l'amélioration des compétences en communication écrite et orale des élèves
- l'accroissement de la capacité du personnel et des conseils scolaires à collaborer dans un contexte minoritaire ainsi qu'à favoriser l'apprentissage des élèves et leur sentiment d'appartenance
- l'amélioration du recrutement et de la fidélisation des élèves au sein du système scolaire de langue française.

Pour tenir compte de facteurs tels que l'entrée de nouveaux arrivants francophones dans les écoles, mais aussi d'autres types d'élèves ayant besoin d'un appui en français, le ministère de l'Éducation a en outre élaboré deux autres initiatives propres aux écoles de langue française : le programme de perfectionnement du français - devenu depuis le Programme d'appui aux nouveaux arrivants (PANA) -, de même que l'Actualisation linguistique en français (ALF), qui vise surtout les enfants ayant droit à l'éducation de langue française en vertu de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés : des enfants nés au Canada dont la langue maternelle est le français; des enfants ayant déjà entamé leur scolarité en français au Canada; des enfants dont le frère ou la sœur étudie en français; ou encore des enfants dont les parents ou grands-parents ont le droit d'envoyer leurs enfants à l'école

de langue française, mais qui éprouvent certaines difficultés en français.

Le projet de mise en œuvre de la PAL a été un travail de longue haleine, souligne Janine Griffore, EAO, sousministre adjointe au ministère de l'Éducation, Division de l'éducation en langue française, de l'éducation autochtone et de la recherche. À l'échelle de la planète, peu d'États avaient entrepris d'intégrer de telle façon l'appropriation linguistique et la construction identitaire dans le parcours pédagogique des enfants.

Dans chaque conseil scolaire, on a créé des postes de «leader PAL» afin d'assurer la mise en vigueur de la politique. Tous les mois, il y avait des rencontres au Ministère, à Toronto. «Il y avait des objectifs très précis et des cibles à atteindre, et nous les suivions d'année en année. Ça a canalisé l'énergie», explique M. Giguère. Dans chacune des écoles, on a constitué une équipe PAL afin de passer en revue la pédagogie et d'y intégrer des composantes de la PAL.

Le Ministère a formé le personnel enseignant pour qu'il comprenne les rouages de la nouvelle politique et son intégration en salle de classe.

Peu à peu, grâce au Centre francoontarien de ressources pédagogiques (CFORP), des outils et des programmes d'activités ont vu le jour, notamment afin d'appuyer les enseignants dans une multitude de matières et à tous les cycles. Étant donné que jusqu'à 15 pour cent de la matière enseignée aux élèves franco-ontariens peut différer du programme utilisé dans les écoles de langue anglaise, il fallait pouvoir tirer avantage de chacun des cours.

En 2009, le Ministère créait la trousse Pour l'avenir de la francophonie ontarienne afin d'orienter les écoles dans leur démarche d'admission, d'accueil et d'accompagnement des élèves et de formation des enseignants. La plupart des conseils scolaires de langue française de l'Ontario ont aussi créé des postes d'«enseignants intervenants PAL» dans leurs écoles. Ces intervenants PAL aident leurs collègues à mettre en œuvre la politique. Dans plusieurs écoles, ils jouent à la fois un rôle d'animateur communautaire, de conseiller pour les autres enseignants et de champion de la francophonie. Dans les établissements du Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario, dont fait partie De La Salle, l'intervenant PAL est responsable du conseil des élèves de l'école et de toutes les activités scolaires et parascolaires à caractère socioculturel. L'un des défis a été de sortir du simple cadre de la salle de classe pour aller à la rencontre de la communauté et de comprendre que le fait français ne pouvait pas seulement se vivre entre la cloche du

matin et celle de la fin de l'après-midi. Dans la même veine, afin de renforcer les compétences langagières des élèves, certains conseils scolaires de langue française ont pris l'initiative, quelques années avant la naissance de la PAL, d'offrir la maternelle à temps plein à tous les élèves, ce qui permettait de les mettre en contact bien plus tôt avec la langue française et sa culture de façon intensive, réduisant ainsi, à l'arrivée en 1<sup>re</sup> année, les inégalités entre les jeunes chez qui le français est couramment parlé à la maison et ceux chez qui l'anglais ou une autre langue domine les échanges.

Dix ans plus tard, les résultats aux tests normalisés de l'Office de la qualité et de la responsabilité en éducation (OQRE) se sont améliorés. Les résultats montrent que le taux de réussite au test provincial de compétences linguistiques, instauré peu avant la PAL pour tous les élèves de 10° année, a augmenté régulièrement. Le nombre d'écoles de langue française est passé de 402 en 2004, à 446 en 2013; et, l'an dernier, la province a passé la barre des 110 000 élèves inscrits dans une école de langue française.

## Des défis subsistent

Mais combien d'entre eux sont pleinement à l'aise en français? Combien d'élèves inscrits dans le système de langue française passent au système de langue anglaise entre l'élémentaire et le secondaire? Parmi les diplômés d'une école secondaire de langue française en Ontario, combien d'entre eux poursuivent leurs études dans les collèges et universités de langue française ou bilingues?

L'un des grands problèmes relativement à la PAL est l'absence de données scientifiques permettant d'observer son progrès, souligne M<sup>me</sup> Griffore. «On n'a pas de données fiables concernant le passage du secondaire au postsecondaire. On ne peut donc pas dire s'il y a eu une amélioration. Toutefois, depuis l'adoption du projet de loi 10 [en 2014], ce genre de données est récolté. On pourra suivre l'évolution.»

Pour autant qu'elle suscite l'admiration ailleurs (voir page suivante), la PAL n'a pas réglé tous les problèmes auxquels fait face l'éducation de langue française en milieu minoritaire. Pour M<sup>me</sup> Griffore, les défis cernés au moment de l'élaboration de la politique sont les mêmes qu'on cherche à

# L'AMÉLIORATION DES COMPÉTENCES LANGAGIÈRES EST INTIMEMENT LIÉE À LA CRÉATION D'ESPACES PROPICES À LA COMMUNICATION SANS JUGEMENT.

endiguer dix ans plus tard. «L'apprentissage de la langue, ce sera toujours un défi en milieu minoritaire. La communication orale et écrite [en français] est toujours à travailler. Il y a aussi toute la notion d'appropriation de l'identité, de la construction identitaire. La question se pose : "Qu'est-ce que ça signifie d'être Franco-Ontarien en 2015?"»

La pédagogue et sociolinguiste Phyllis Dalley, EAO, professeure à la Faculté d'éducation de l'Université d'Ottawa, abonde dans le même sens. «L'une des choses sur lesquelles on doit certainement travailler, c'est de créer des espaces sécuritaires où les jeunes osent prendre la parole en français.» Ses recherchesconseils effectuées dans les 12 conseils scolaires de langue française montrent que l'amélioration des compétences langagières est intimement liée à la création d'espaces propices à la communication sans jugement. «Quand on parle d'un problème de mathématiques, ce n'est pas le moment de dire à un élève : "On ne dit pas ceci, on dit cela.", expose-t-elle. Il faut permettre aux gens de ne pas parler un français parfait.»

Pour le personnel enseignant, la PAL continue aussi de poser des défis. L'appropriation du rôle double de pédagogue et de transmetteur culturel doit également être renforcée, surtout auprès des enseignants originaires de l'extérieur de l'Ontario, croit Sylvie Longo, EAO, enseignante dans le système d'éducation de langue française en Ontario depuis 1990, aujourd'hui surintendante de l'éducation au Conseil scolaire Viamonde, dans la région du Grand Toronto. «Qu'ils viennent du Québec ou d'un autre pays, les enseignants sont excellents. Cela dit, tous ne comprennent pas nécessairement d'emblée l'importance de la construction identitaire ou les enjeux propres à nos communautés, de notre vécu de Franco-Ontariens. C'est un défi de conscientiser les nouveaux enseignants à l'importance de l'approche culturelle et au besoin de faire appel,

dans leur enseignement, à des référents culturels qui sont ceux de nos élèves, tous les jours, », affirme la pédagogue originaire de Sudbury. Selon les consultations que le Ministère a menées au cours de la dernière année, en plus de la construction identitaire des élèves, celle des enseignants constitue aujourd'hui une priorité de la communauté scolaire franco-ontarienne. Par conséquent, la formation liée à la PAL est aussi un champ d'action prioritaire.

M<sup>me</sup> Longo aimerait, par exemple, que le personnel enseignant, les écoles et les conseils scolaires disposent de plus d'outils pour mettre en pratique la PAL. «Si, collectivement, on avait plus d'exemples ou d'instructions d'actions précises, peutêtre qu'on serait encore meilleurs!»

On doit en faire davantage pour assurer la fidélisation des élèves, ajoute M<sup>me</sup> Dalley. Dans une région du sud de la province, les écoles nourricières ont été jumelées à leur école secondaire, et les élèves du secondaire ont organisé des journées d'activités en français pour les élèves de l'élémentaire. «Cette création d'un pont, qui est bien plus qu'une visite du bâtiment de l'école, a eu un effet très positif sur la fidélisation des élèves. Ça prend des projets comme ça pour avoir un impact concret et durable.»

Johanne Leroux est d'avis que le Ministère et les conseils scolaires doivent faire une plus grande place aux différentes cultures qui composent aujourd'hui l'Ontario français. «Les jeunes d'aujourd'hui aspirent à être citoyens du monde. Le français n'est pas toujours leur langue maternelle. Ce qu'il faut leur faire comprendre, c'est qu'ils peuvent porter sur leur cœur un drapeau d'un autre pays, celui du Canada et aussi un drapeau franco-ontarien. L'un n'empêche pas l'autre. Il y a de la place pour le drapeau vert et blanc.»

La PAL continuera d'exister, mais le Ministère affirme qu'il entreprendra des mesures visant à la «moderniser».



Planifiez une sortie éducative animée par nos diététistes/nutritionnistes, qui comprend une visite guidée de l'épicerie et la découverte du programme Guide-étoiles<sup>MD</sup>. Certains magasins proposent aussi l'ajout d'un cours de l'École culinaire PC<sup>MD</sup>.\*

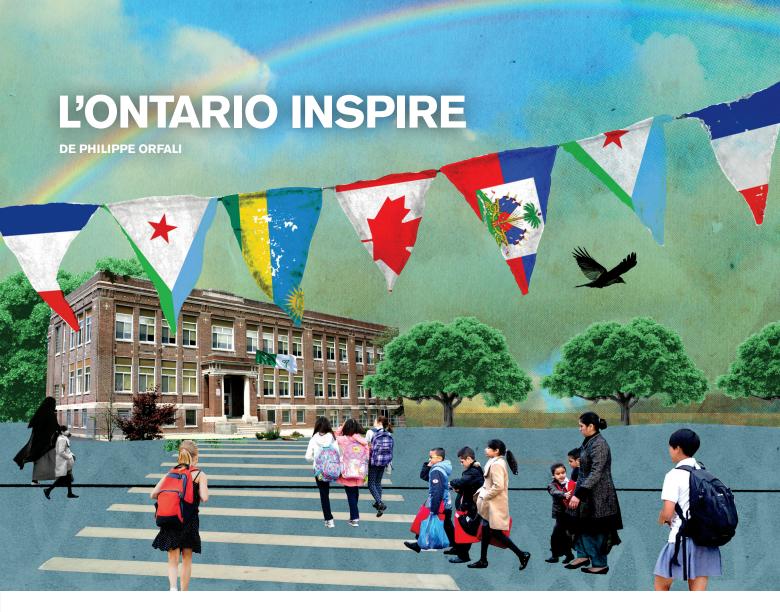
Pour en savoir plus, visitez FieldTripFactory.com/LoblawsNutrition (en anglais seulement).











epuis sa création en 2004 et sa mise en œuvre l'année suivante, la Politique d'aménagement linguistique (PAL) a fait des petits : non seulement des provinces telles que le Nouveau-Brunswick et la Saskatchewan ont repris le concept, mais Queen's Park a aussi mis sur pied, en 2011, la PAL de l'Ontario pour le postsecondaire et la formation professionnelle.

Le plan destiné à l'enseignement supérieur contient six axes d'intervention, notamment l'accès aux programmes de langue française, le soutien et la réussite de l'étudiant francophone, ainsi que des partenariats et de la collaboration avec la communauté et les établissements de langue française. À l'instar du Regroupement des étudiants franco-ontariens, nombreux sont d'avis que cette PAL a contribué au présent débat sur la création d'une université de langue française en Ontario. Par ailleurs, depuis 2014, le

gouvernement travaille à l'élaboration d'un cadre d'aménagement linguistique pour la petite enfance en Ontario.

Adoptée l'an dernier, la Politique d'aménagement linguistique et culturel du Nouveau-Brunswick est percue comme un nouveau «contrat social» entre le gouvernement et la communauté acadienne. Sa création était l'une des principales recommandations du rapport de la Commission sur l'école francophone du Nouveau-Brunswick, en 2009. Elle vise à assurer la pérennité et la vitalité de la communauté acadienne en tenant compte du rôle clé de l'école en situation minoritaire. Les conseils scolaires de langue française de l'Ouest et des territoires songent eux aussi à créer une éventuelle politique d'encadrement linguistique et culturel inspirée de la PAL ontarienne.

Il n'y a pas que les francophones qui ont mis en place une telle politique ou

qui songent à le faire. De nombreuses communautés autochtones de l'Ontario intègrent déjà, à leur manière, les apprentissages traditionnels et la transmission de la culture au programme scolaire. Mais la façon d'intervenir diffère, souligne Janine Griffore, qui s'occupe à la fois de l'éducation de langue française et de l'éducation autochtone au ministère de l'Éducation.

«Il existe certaines ressemblances entre la PAL et le [Cadre d'élaboration des politiques de l'Ontario en éducation des Premières Nations, des Métis et des Inuits] créé en 2007, par exemple, au niveau des partenariats avec la communauté. Mais il y a aussi de grandes différences, puisqu'en Ontario seulement, on compte 133 différentes Premières Nations. Le Cadre tient compte de leurs spécificités», dit-elle. Comme pour la PAL, le document met l'accent sur la nécessité d'améliorer la réussite scolaire des élèves.

# PHOTO: RIC FRAZIER/MASTERFILE

# LE DEVOIR DE PROTÉGER LES ENFANTS

La plus récente recommandation professionnelle de l'Ordre, intitulée **Devoir** de signaler, offre des conseils aux membres qui soupçonnent qu'un enfant est maltraité ou victime de négligence.

# **DE JENNIFER LEWINGTON**

onformément à la *Loi sur les services à l'enfance et* à *la famille*, les membres de l'Ordre ont l'obligation légale de communiquer avec une société d'aide à l'enfance s'ils soupçonnent qu'un enfant a besoin de protection.

L'importance de cette obligation a été soulignée en février 2014, à l'issue de l'enquête du coroner de l'Ontario sur la mort de Jeffrey Baldwin, en 2002, un enfant de 5 ans qui a été affamé par ses grands-parents, lesquels ont été reconnus coupables de meurtre au deuxième degré. Le jury a formulé des recommandations à l'intention de divers organismes, y compris ceux du secteur de l'éducation.

Les 103 recommandations du jury – dont 11 étaient destinées au ministère de l'Éducation – avaient pour objectif d'améliorer, entre autres, les pratiques et la formation du personnel pour rapporter les cas de négligence et de maltraitance.

Un rappel sur l'obligation de faire rapport a été inclus dans la recommandation de l'Ordre sur la sécurité dans les milieux d'apprentissage : une responsabilité partagée, publiée en 2013. «Cette obligation revient directement à l'individu, lequel ne peut compter sur une tierce personne pour le faire en son nom», peut-on y lire.

Toutefois, dans un groupe de discussion organisé par l'Ordre à l'été de 2014, les participants ont fait part de leurs inquiétudes et de leur confusion quant à leurs obligations.

«Il était évident que le personnel enseignant avait besoin d'une formation poussée sur la question de signaler le besoin de protection», de dire Richard Lewko, directeur des Services généraux et soutien au conseil de l'Ordre. Il ajoute que le «manque de clarté concernant les circonstances nécessaires pour signaler une situation» figurait parmi leurs inquiétudes.

# Large consultation

L'Ordre a consulté des experts et des lecteurs critiques, y compris des sociétés d'aide à l'enfance, des agentes et

agents de supervision de conseils scolaires, des représentants syndicaux et des services de police, dans la préparation d'une recommandation professionnelle visant à aider le personnel enseignant à signaler tout soupçon de négligence et de maltraitance.

Selon Joe Jamieson, EAO, registraire adjoint, la recommandation professionnelle sur le devoir de signaler est directement liée au Règlement sur l'inconduite professionnelle de l'Ordre. «Conformément à la *Loi sur les services à l'enfance et à la famille*, ne pas signaler le besoin de protection constitue une faute professionnelle», affirmet-il, soulignant que, au-delà de toute obligation éthique, les enseignantes et enseignants doivent s'acquitter de leurs responsabilités découlant du Règlement 437/97.

En plus d'orienter et de conseiller les membres sur la faute professionnelle, la recommandation professionnelle apporte des réponses à certaines questions, à savoir : Quels sont les éléments déclencheurs de l'obligation de signaler une situation? À qui en parler? Quelles sont les conséquences de ne pas en faire rapport?

La recommandation s'adresse à tous les enseignants agréés de l'Ontario : enseignantes et enseignants, conseil-lères et conseillers, directions d'école et directions adjointes, agentes et agents de supervision, directrices et directeurs de l'éducation et autres membres de l'Ordre, même s'ils ne travaillent pas pour un conseil scolaire.

On s'attend à ce que nos membres exercent un jugement professionnel en tout temps, conformément aux normes d'exercice et de déontologie de la profession enseignante.

Nous vous encourageons à retirer la recommandation de la revue et à la garder à portée de la main. La sécurité des élèves est une responsabilité partagée. Prenez connaissance de vos responsabilités si vous soupçonnez qu'un enfant est maltraité ou victime de négligence.

# **Recommandations professionnelles**

Notre mandat est de servir et de protéger l'intérêt du public. L'une des façons d'y parvenir est d'élaborer des recommandations professionnelles pour nos membres, y compris les enseignantes et enseignants, les conseillères et conseillers, les directions d'école et directions adjointes, les agentes et agents de supervision, les directrices et directeurs de l'éducation et les membres, même s'ils ne travaillent pas pour un conseil scolaire. Ces recommandations influencent le jugement et la pratique professionnels.

# Autres recommandations publiées :

- Qualifications additionnelles : Approfondir la connaissance professionnelle
- Faute professionnelle liée aux mauvais traitements d'ordre sexuel et à l'inconduite sexuelle
- La sécurité dans les milieux d'apprentissage : une responsabilité partagée
- Utilisation des moyens de communication électroniques et des médias sociaux



# POUR L'INTÉRÉT SUPÉRIEUR

On peut définir la justice sociale de bien des manières. Les initiatives axées sur la justice sociale sont tout aussi variées. Que ce soit par l'art dramatique, la narration d'histoires ou l'étude d'écrivains issus d'horizons variés, voici comment trois membres de l'Ordre s'y prennent pour sensibiliser leurs élèves à l'importance de l'équité et de l'inclusion.



ous sommes en avril 2014 et les élèves de 8° année de l'East Alternative School of Toronto (E.A.S.T.), tout de noir vêtus, déambulent sur la scène de la Metropolitan Community Church of Toronto, au centre-ville. Chacun d'entre eux arbore l'immense effigie d'une personne ayant fait une différence dans le monde : Abraham Lincoln, Nelson Mandela, Roméo Dallaire, Jackie Robinson et Malala Yousafzai. En fond sonore, Waiting on the World to Change de John Mayer.

À tour de rôle, les élèves avancent d'un pas et citent une phrase du héros qu'ils ont choisi : «Si l'esclavage n'est pas mauvais, rien n'est mauvais», Abraham Lincoln. «J'ai appris que le courage n'est pas l'absence de peur, mais la capacité de la vaincre», Nelson Mandela. «J'ai serré la main du diable», Roméo Dallaire.

Le spectacle annuel de *Courageous Voices* commence. Cette année, il a attiré une foule de 600 personnes. Pendant une heure, les élèves vont donner vie à ces effigies de carton. Ils se glisseront dans la peau de leurs héros.

«Une pièce jouée par des élèves de 8° année, les gens prennent ça à la légère, jusqu'au moment où ils y assistent. Après, ils ne la manqueraient pour rien au monde», déclare Lynn Heath, EAO, qui coordonne cette production annuelle de l'E.A.S.T.

L'E.A.S.T. est une école torontoise alternative qui accueille des élèves de 7°-8° année et leur propose un programme d'études axé sur les arts. L'enseignement de la justice sociale est une initiative qui s'étend à toute l'école, et le spectacle *Courageous Voices* est né de cette philosophie.

La pièce *Courageous Voices* n'est qu'une des nombreuses méthodes choisies par les enseignantes et enseignants agréés de l'Ontario pour inculquer la justice sociale à leurs élèves. D'autres pédagogues ont recours à la narration de récits ou font étudier aux jeunes les œuvres d'écrivains de tous horizons, y compris de leur culture d'origine. Certains proposent un cours sur la théorie de la connaissance.

L'expression «justice sociale» peut avoir de nombreuses acceptions. D'après Wikipédia, «la justice sociale est une construction morale et politique qui vise à l'égalité des droits et à la solidarité





collective». Conformément aux Normes d'exercice de la profession enseignante, «les membres [de l'Ordre] encouragent la création de communautés d'apprentissage dans un milieu sécuritaire où règnent collaboration et appui, et y participent».

M<sup>me</sup> Heath précise qu'à l'E.A.S.T., la justice sociale s'entend comme une sensibilisation des élèves au monde qui les entoure, aux inégalités qui y règnent et à la structure du pouvoir, dans ses aspects positifs comme négatifs. «Il s'agit de comprendre globalement ce qui se passe dans le monde en matière de justice, dit-elle.»

Courageous Voices s'inspire de l'ouvrage de Joseph Campbell intitulé Le Héros aux mille et un visages. En 8e année, les élèves explorent sa définition du héros, font des recherches et choisissent

une personne comme sujet d'étude. Ils composent ensuite un texte argumentatif expliquant pourquoi, d'après les critères établis par Joseph Campbell, cette personne est une figure héroïque. La classe décide ensuite si cette personne est bel et bien un héros.

Les élèves façonnent ensuite un portrait grandeur nature du héros ou de l'héroïne de leur choix, recueillent certaines de leurs citations célèbres et se glissent dans la peau de cette personne. Les héros sont rassemblés en différents groupes selon le thème abordé. Ainsi, la représentation de 2014 portait sur les thèmes suivants : l'incarnation du changement, le devoir de mémoire et les femmes révolutionnaires. Une pièce est ensuite montée, avec des scènes pour tous les groupes et des

conversations entre les différents héros.

«Au final, ce spectacle devient incroyablement émouvant et permet aux élèves de toucher du doigt les accomplissements réalisés par les pionniers de la justice sociale à l'échelle de l'histoire humaine, souligne Mme Heath. L'objectif est de faire résonner ces citations en eux, et c'est chose aisée : il s'agit après tout des plus belles phrases de notre histoire.»

Les héros qui sont en vie de nos jours sont invités aux représentations. Le leader spirituel gai Brent Hawkes, le médecin humanitaire James Orbinski, l'activiste environnementale Julia Butterfly Hill et un représentant de la famille de Terry Fox ont assisté au spectacle. Le président des États-Unis, Barack Obama, a décliné une invitation il y a quelques années, mais non



Lynn Heath, EAO, dit que l'enseignement de la justice sociale est une initiative de grande envergure à l'E.A.S.T.

sans envoyer une belle lettre à l'E.A.S.T.

«Trop souvent, quand on enseigne la justice sociale, on s'enlise dans le désespoir, car c'est un thème tragique, affirme M<sup>me</sup> Heath. Certains événements de l'actualité sont plutôt atroces. Nous avons eu envie de procéder différemment, et *Courageous Voices* reflète cette approche. On nous dit souvent que nous donnons de l'espoir aux élèves, que nous les empêchons de voir le monde comme un endroit lugubre.»

M<sup>me</sup> Heath évalue les élèves à chaque étape du projet, qui inclut une rédaction formelle, un discours et le rôle joué dans la pièce. «Au départ, certains de nos élèves étaient muets : ils n'avaient pas du tout trouvé leur voix, mais ce projet les a aidés à s'exprimer», explique-t-elle.

Après le spectacle, les élèves rédigent un compte rendu personnel. «Leurs réactions me font monter les larmes aux yeux, notamment quand ils disent qu'ils ont réussi à trouver leur voix. C'est à cela que je mesure la réussite du projet», indique  $M^{\text{mc}}$  Heath.

# Contes et justice sociale

Bien qu'une pièce de théâtre soit un bon moyen d'enseigner la justice sociale aux élèves, un enseignant de Guelph a, quant à lui, opté pour la narration d'histoires.

Brad Woods, EAO, enseigne à l'élémentaire dans un établissement de l'Upper Grand District School Board financé en vertu de l'article 23. C'est aussi un conteur professionnel. Les programmes éducatifs régis par l'article 23 s'adressent aux élèves ayant de nombreux besoins socioaffectifs, et ils sont dispensés à l'extérieur de la salle de classe habituelle.

M. Woods narre des histoires depuis 16 ans et il se produit aussi bien en Amérique du Nord qu'au Royaume-Uni. Il est membre de Great Wooden Trio, un groupe qui allie chansons, histoires et musique. En avril 2015, dans le cadre du Toronto Storytelling Festival, il est intervenu lors d'un symposium ayant pour thème la narration et la justice sociale.

Selon lui, la narration d'histoires et

la justice sociale ne sont pas dissociées: l'une mène directement à l'autre. «C'est une façon d'ouvrir nos yeux, nos oreilles, notre esprit et notre cœur à d'autres idées, points de vue et solutions, affirmet-il. Il s'agit d'une stratégie stimulante qui nous donne la possibilité de nous mettre à la place de quelqu'un d'autre. Elle nous aide à comprendre ceux qui nous entourent et, par ricochet, à nous comprendre nous-mêmes. L'art de la narration peut contribuer activement à l'instauration de la justice sociale.»

Selon M. Woods, une histoire bien amenée va dans le sens de la justice sociale. «Si je devais choisir entre des conférences, des règles, des lois et des histoires, ma préférence irait systématiquement aux histoires, parce qu'elles sont motivantes, pédagogiques, habilitantes, instructives et divertissantes.»

Dans sa classe, M. Woods narre des récits personnels ou lit des contes folkloriques à ses élèves, qui réagissent à ces histoires.

# La narration d'histoires et la justice sociale ne sont pas dissociées : l'une mène directement à l'autre.

«Les contes folkloriques présentent un intérêt majeur dans le contexte de la justice sociale : le personnage principal tire presque toujours un enseignement de ses aventures et devient ainsi une meilleure personne, explique-t-il. Il devient plus fort, plus sagace ou mieux armé pour survivre, s'épanouir, voire montrer l'exemple dans sa communauté. De plus, c'est souvent un héros improbable, comme un jeune garçon, une femme âgée, un domestique ou un mendiant. En fin de compte, quand on parle de justice sociale, c'est bien de cela qu'il est question.»

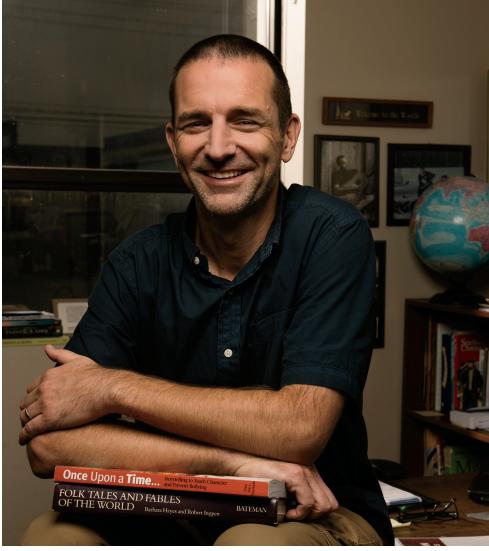
Voici quelques exemples de contes folkloriques qu'il utilise en classe : Le corbeau et le rossignol, un récit qui parle des personnes de bon conseil et de celles qu'il vaut mieux ignorer; Le tailleur de pierres, une légende japonaise sur l'acceptation de soi; et The Wooden Sword (l'épée de bois), une histoire qui évoque l'importance de vivre l'instant présent sans attacher d'importance à la réputation. Il a également rédigé des histoires sur des notions comme l'identité, la tolérance et la perspective.

M. Woods et ses élèves se racontent des récits personnels en petits groupes, lors de la «mise en train» matinale. Ils parlent de leur soirée de la veille.

«Si je disais aux élèves qu'il s'agit en réalité d'une séance de narration d'histoires, je pense que cela les rendrait nerveux. Mais, si on montre l'exemple en racontant une histoire, ils n'hésitent pas à raconter la leur, explique-t-il. Certaines des conversations qui s'ensuivent sont incroyables.

«Vous établissez le contact avec les élèves. Vous forgez des relations (un aspect fondamental de la justice sociale) en reconnaissant leur originalité, leurs préférences et ce qui compte à leurs yeux.»

M. Woods a accès à plusieurs centaines de contes : il lui suffit de tendre le bras vers ses étagères ou tout simplement de faire appel à sa mémoire. «Nous avons tous des



Brad Woods, EAO, se sert de la narration de contes pour enseigner la justice sociale.

histoires à notre disposition, dit-il. Entre toutes les histoires de notre quotidien et les récits qu'on nous a racontés dans notre enfance, nous connaissons des tonnes d'histoires, quand on y réfléchit.»

Pour lui, la justice sociale se définit ellemême. «C'est comme demander pourquoi il est important d'enseigner le bon sens ou la gentillesse. La justice sociale, c'est être juste avec les gens; c'est être juste en tant que

# LOI POUR DES ÉCOLES TOLÉRANTES



Les élèves de l'Ontario méritent d'apprendre dans des milieux sécuritaires, inclusifs et tolérants, et la province travaille en ce sens.

La Loi pour des écoles tolérantes (ou projet de loi 13) exige que les écoles et les conseils scolaires préviennent l'intimidation, y compris la cyberintimidation, en prenant des mesures préventives, en prévoyant des conséquences plus sévères et en appuyant les élèves désireux de promouvoir la compréhension et le respect des autres. Par exemple, les conseils scolaires doivent mettre en place des politiques sur l'équité et l'éducation inclusive, la prévention de l'intimidation et l'utilisation de mesures disciplinaires progressivement plus sévères.

La Loi prône un «climat scolaire positif qui soit inclusif et où [tous les élèves] se sentent acceptés, sans égard à la race, à l'ascendance, au lieu d'origine, à la couleur, à l'origine ethnique, à la citoyenneté, à la croyance, au sexe, à l'orientation sexuelle, à l'identité sexuelle, à l'expression de l'identité sexuelle, à l'âge, à l'état matrimonial, à l'état familial ou au handicap».

Cette loi, qui modifie la Loi sur l'éducation, a été adoptée en juin 2012. Elle fait partie des stratégies déployées par le gouvernement pour créer des écoles sécuritaires et tolérantes en Ontario, ce qui constitue une condition sine qua non pour la réussite des élèves.

société et traiter les gens correctement. Si l'on est incapable de faire cela, rien de ce que l'on apprend en classe n'a d'importance.»

Ce conteur passionné espère que les concepts propres à la justice sociale se dégagent des récits qu'il raconte à ses élèves. «Je souhaite qu'ils emportent ces notions avec eux, tous les jours à 15 h, tous les vendredis, et quand ils partiront en juin», déclare-t-il.

## Ouverture sur le monde

Julie Godin Morrison, EAO, a enseigné le français et l'anglais à l'école secondaire Jeunes sans frontières du Conseil scolaire Viamonde, à Brampton. Dans le cadre de cette mission, elle utilisait une myriade de méthodes d'enseignement pour sensibiliser ses élèves à la justice sociale.

Cette école multiculturelle accueille de nombreux élèves originaires d'Afrique et des Caraïbes, ou dont les parents sont nés à l'extérieur du Canada. M<sup>me</sup> Godin Morrison y a enseigné le français et l'anglais pendant cinq ans, dans les

programmes réguliers ainsi que dans le cadre du baccalauréat international. En septembre 2014, elle a accepté un tout nouveau poste au sein du conseil scolaire : elle est aujourd'hui enseignante-accompagnatrice en écoles sécuritaires et tolérantes.

«Bien que la justice sociale soit associée au curriculum sur la citoyenneté, nous visons, au Conseil scolaire Viamonde, à l'inclure dans tous les cours. Le curriculum des cours de langues étant très large, il m'a été facile d'explorer le thème de la justice sociale en touchant à la diversité et à l'équité. L'objectif était de développer la pensée critique et l'ouverture sur le monde chez les élèves à travers l'apprentissage des deux langues», explique M<sup>me</sup> Godin Morrison.

Pour aider les élèves à comprendre la justice sociale et les concepts de diversité et d'équité, elle a fait découvrir à ses classes plusieurs ouvrages issus de la diaspora africaine et d'ailleurs, dont des œuvres aussi variées qu'*Une vie de boy* 

de Ferdinand Oyono (auteur camerounais), Things Fall Apart de Chinua Achebe (auteur nigérian), The House on Mango Street de Sandra Cisneros (auteure mexico-américaine), La mémoire de l'eau de Ying Chen (auteure sino-canadienne). Elle a aussi consacré plusieurs heures aux auteurs martiniquais Frantz Fanon et Aimé Césaire, ainsi qu'aux autobiographies des écrivains afro-américains Langston Hughes, Lorraine Hansberry, Frederick Douglass et Malcolm X.

«Il faut idéalement tenir compte du profil démographique de la classe dans notre façon d'enseigner, explique-t-elle. En faisant référence à des auteurs de culture africaine, j'ai pu captiver l'intérêt des élèves d'origine africaine et faire découvrir l'Afrique aux autres, tout en maintenant leur intérêt vis-à-vis de l'apprentissage de la langue, mais aussi de la justice sociale et la diversité.»

Le fait d'exposer les jeunes à des ouvrages d'écrivains de leur culture d'origine les a incités à contribuer au cours.

# INITIATIVES DE JUSTICE SOCIALE

Il existe de très nombreuses initiatives de justice sociale dans la province comme aux quatre coins du monde. En voici quelques-unes.

# **► LA JOURNÉE ROSE**

Cet événement de lutte contre l'intimidation a lieu tous les ans le deuxième mercredi d'avril. Pour l'occasion, les élèves sont invités à célébrer la diversité en arborant une chemise rose et en organisant des activités de sensibilisation.

Journée Rose : bit.ly/1l4x4fS

# SEMAINE DE LA SENSIBILISATION À L'INTIMIDATION ET DE LA PRÉVENTION

Organisé chaque année à compter du troisième dimanche de novembre, cet événement de une semaine sensibilise à l'intimidation, fait comprendre ses mécanismes et dévoile ses conséquences sur la communauté scolaire.

Semaine de la sensibilisation à l'intimidation et de la prévention : bit.ly/1JxXNUk

## **▶ DAY OF SILENCE**

Gay, Lesbian and Straight Education Network (GLSEN) organise tous les ans cette journée coordonnée par les élèves. Cette initiative, qui a vu le jour en 1996, attire l'attention sur le silence auquel font face les personnes gaies, lesbiennes, bisexuelles et transgenres. Le prochain «jour du silence» se déroulera le 15 avril 2016.

Day of Silence: bit.ly/19TbOtO

# ALLIANCES GAI-HÉTÉRO

La Loi pour des écoles tolérantes prévoit que les écoles catholiques financées par les fonds publics et les écoles publiques de l'Ontario appuient les élèves qui souhaitent établir des alliances gaies hétéro. De telles alliances existent dans de nombreuses écoles de l'Ontario et du Canada. Ce site comporte une section consacrée aux équipes enseignantes, à qui il propose du matériel pédagogique ayant trait à l'équité de la communauté LGBTQ et à l'éducation inclusive.

Loi pour des écoles tolérantes : bit.ly/1VPs4Tv MyGSA.ca : bit.ly/1Dc1Nci

## **▶ JUST-US YOUTH DAY**

Tous les ans, le Catholic District School Board of Eastern Ontario organise dans ses écoles secondaires ce congrès de justice sociale pour la jeunesse. Les élèves y découvrent les initiatives probantes menées par des organismes sans but lucratif et des particuliers déterminés à favoriser la justice sociale. Les présentations s'articulent autour d'un thème différent chaque année.

Catholic District School Board of Eastern Ontario : bit.ly/1LZFfy9

Il faut idéalement tenir compte du profil démographique de la classe dans notre façon d'enseigner. En faisant référence à des auteurs de cultures africaines. j'ai pu captiver l'intérêt des élèves d'origine africaine et faire découvrir l'Afrique aux autres, tout en maintenant leur intérêt vis-à-vis de l'apprentissage de la langue, mais aussi de la justice sociale et la diversité.

«De façon générale, les élèves ont montré qu'ils souhaitaient participer concrètement au contenu du cours en partageant leur vécu, indique M<sup>me</sup> Godin Morrison. Par exemple, le roman historique *Things Fall Apart*, retraçant l'histoire de la colonisation, a stimulé certains élèves à tel point qu'ils ont apporté en classe des symboles culturels de leur village natal tels qu'un jeu traditionnel de stratégie et des œuvres d'art.» Cela a encouragé les échanges verbaux et l'apprentissage des langues chez les jeunes, tout en les aidant à s'ouvrir au monde et à développer leur pensée critique.

M<sup>me</sup> Godin Morrison s'est également inspirée des éléments du cours Théorie de la connaissance, qu'elle a aussi donné, pour faire comprendre aux élèves que le langage est important dans le monde des connaissances parce qu'il peut influencer notre perception des choses. «Selon le langage qu'on utilise, on peut porter un jugement sur l'autre, souligne-t-elle. À



Julie Godin Morrison, EAO, enseignait la diversité à l'aide de la théorie de la connaissance.

titre d'exercice pratique, j'ai demandé aux élèves de choisir un personnage d'un livre étudié en classe et de lui attribuer des qualificatifs. Cet exercice leur a permis de constater que le langage peut être lourd de conséquences sociales et qu'il ne faut pas se laisser intimider par la langue et l'intolérance.»

Selon M<sup>me</sup> Godin Morrison, les jeunes ont soif d'engagement social au-delà de leur petit monde, et c'est pourquoi il est important de les sensibiliser à la justice sociale.

«Nous devons les aider à canaliser leur énergie dans cette direction, indique-telle. Les enseignants jouent un rôle clé dans la communauté de l'école. Ils doivent être des exemples, des modèles, des leaders auprès des jeunes. Il est important tant au scolaire qu'au parascolaire que les enseignants s'illustrent comme leaders, car ils peuvent influencer positivement ou négativement l'engagement des élèves pour la justice sociale.»

Nous voici de retour à l'E.A.S.T., où M<sup>me</sup> Heath nous montre, dans l'album de l'école, les commentaires élogieux des élèves et des parents au sujet de *Courageous Voices* et de ses effets. Certains élèves confient à l'enseignante que ce projet a été le plus beau de leur vie.

«Ils quittent les bancs de l'E.A.S.T. sur cette note incroyablement positive, en ayant le sentiment d'être importants, d'avoir fait une différence et d'être capables de poursuivre sur cette lancée. Quant aux parents, ils constatent un changement chez leur enfant», déclare-t-elle.

Article rédigé à partir de fichiers fournis par Annik Chalifour. ■

# L'HONNEUR

Ces citations inspirantes, tirées de notre rubrique «Des enseignants remarquables» au fil des ans, visent à célébrer la Journée mondiale des enseignantes et des enseignants, le 5 octobre prochain. Nathalie Nadon, David Suzuki, Damien Robitaille et bien d'autres se souviennent de ceux et celles qui les ont inspirés, sur les bancs de l'école, à donner le meilleur d'eux-mêmes et à devenir qui ils sont aujourd'hui. Un bel hommage à notre profession.

«Il sait qu'il compte beaucoup pour moi. Mais je sais aussi que je ne suis pas le seul pour qui il compte. Je suis probablement un parmi des milliers d'élèves qui ressentent la même chose pour lui, parce qu'il est un bon enseignant. En fait, il est fantastique.

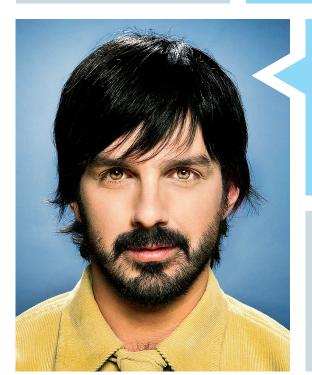
GEORGE STROUMBOULOPOULOS animateur à la radio et à la télévision

Roberto Ciccotelli, EAO, enseignant d'art dramatique, Ascension of Our Lord Secondary School, Mississauga ≪M<sup>me</sup> Lalonde avait beaucoup d'enthousiasme pour ce qu'elle enseignait. Je pense que c'était cela, sa grande qualité, ainsi que sa générosité auprès de nous, les élèves. >>

KARINA GAUVIN soprano

Eva Lalonde, enseignante de 4º année, école élémentaire catholique Sainte-Madeleine, Toronto





« Neil misait beaucoup sur la musique pop, pas juste sur la théorie ou la musique classique. Et puis, il avait développé ses propres techniques, et des techniques d'enseignement de l'histoire de la musique. Il ne lisait pas dans un livre; ça venait de lui-même. C'était plus inspirant.

DAMIEN ROBITAILLE auteur-compositeur-interprète

Neil Lefaive, EAO, enseignant de musique, école secondaire Le Caron, Penetanguishene

« C'était un grand personnage. Elle voulait toujours obtenir plus de moi que je ne pouvais lui donner. Même si j'obtenais un A, elle me laissait savoir que j'aurais pu faire mieux. Nous voulions tous répondre à ses attentes, car nous l'admirions beaucoup.

DAVID SUZUKI environnementaliste et animateur à la radio et à la télévision

Louise Wyatt, enseignante de littérature anglaise et de rédaction, London Central Collegiate Institute, London « Louis Moison était un homme passionné. Il vouait un amour débordant pour la littérature, dont la poésie. Il avait le don de rendre les classiques intéressants pour de jeunes adolescents.

# GISÈLE QUENNEVILLE animatrice à TFO

Louis Moison, enseignant, Belle River District High School, Belle River

«Sans Richard Ranger, je ne serais sans doute pas l'homme et l'artiste que je suis devenu aujourd'hui. Il m'a appris, en plus de la musique, à développer ma confiance en moi-même, mon sens de l'écoute des autres, à devenir un adulte.

MICHEL BÉNAC auteur-compositeurinterprète

Richard Ranger, EAO, enseignant de musique, école secondaire André-Laurendeau. Vanier «M. Dubois savait tirer le maximum de ses élèves sur le plan artistique. Il était capable de reconnaître les talents, les forces et les faiblesses de chacun. Grâce à lui, j'ai appris qu'un artiste doit avoir plusieurs cordes à son arc.

# NATHALIE NADON comédienne-interprète

André Dubois, enseignant d'art dramatique, école secondaire De La Salle, Ottawa



« Je suis persuadé que ce sont les enseignantes que j'ai eues dans les premières années de ma vie, et avant tout sœur Jeannette Benoît, qui m'ont permis de travailler avec des gens exceptionnels durant mes études universitaires.

> GUY PROULX neuropsychologue et professeur

Sœur Jeannette Benoît, enseignante de 1<sup>re</sup> année, école Saint-Gérard, Ottawa

«J'ai tant appris sur moi-même grâce à la liberté qu'elle nous accordait en classe et au goût de vivre qu'elle nous inspirait. Elle était vraiment incroyable.

SARAH POLLEY actrice et cinéaste

Phyllis Beverley Panikkar, enseignante de 2º année, Bayview School, Toronto

«Il m'a toujours dit que la solution de facilité n'était pas toujours la meilleure. On doit donner beaucoup avant d'obtenir un peu.

P.K. SUBBAN défenseur des Canadiens de Montréal

Karl Subban, directeur d'école, Warren Park Junior Public School, Toronto



≪Il commençait toujours ses cours, quand nous faisions de la poésie, en nous lisant un poème entier à voix haute et en nous demandant si l'un d'entre nous voulait le lire aussi. Alors, quelqu'un pouvait décider de le lire et lui s'assoyait pendant un moment et nous regardait, et nous le regardions, puis il faisait des remarques inoubliables. ▶

ADRIENNE CLARKSON 26° gouverneure générale du Canada

Walter B. Mann, enseignant d'anglais, Lisgar Collegiate Institute, Ottawa "Elle m'a donné l'inspiration dont j'avais besoin. Les jeunes ont souvent besoin de quelqu'un pour les motiver, voir les possibilités qui se présentent à eux, puis les encourager à faire des choses sans avoir peur de ne pas réussir. C'est ce qu'elle a fait pour moi.

RACHEL McADAMS actrice

Linda Maskell Pereira, enseignante d'art dramatique, Central Elgin Collegiate Institute, St. Thomas



# **NOTRE PROFESSION EN VEDETTE!**

Le 5 octobre marque la Journée mondiale des enseignantes et des enseignants, commémorant la date à laquelle l'UNESCO et l'Organisation internationale du Travail ont signé la Recommandation concernant la condition du personnel enseignant, en 1966. Ces sites soulignent cet événement.

Consultez les archives de Cyberespace pour des sites web sur tous les sujets à **oeeo.ca** → pourparlerprofession → archives → cyberespace.

**DE FRANCIS CHALIFOUR. EAO** 

# L'UNESCO

# bit.ly/1HytyYh

En plus des actualités, ce site suggère des publications donnant un aperçu de la situation de l'éducation dans le monde. Cliquez sur Thèmes pour consulter des sujets intéressants, par exemple pour favoriser la liberté



d'expression et apprendre à vivre ensemble. Des hyperliens vous seront utiles, comme celui du Bureau international d'éducation.

# LA FCEE

# bit.ly/1GGZ6Pr

Ce site est divisé en quatre principaux onglets: programmes, dossiers, ressources et évènements. Il contient des renseignements sur la cyberintimidation, l'éducation autochtone, la santé mentale et les

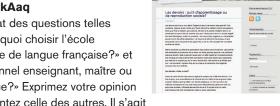


questions féminines, entre autres. La bibliothèque de recherche est utile pour s'informer sur les projets de loi au Canada.

# L'ONTARIO

# bit.ly/1sjkAaq

On y débat des questions telles que «Pourquoi choisir l'école secondaire de langue française?» et «Le personnel enseignant, maître ou pédagogue?» Exprimez votre opinion et commentez celle des autres. Il s'agit



d'un espace où l'on peut discuter de sujets concernant notre réalité professionnelle en Ontario.

# **LE CFORP**

# bit.ly/1G3qpVu

N'oubliez pas de consulter le site du Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques pour des suggestions pédagogiques utiles, comme SOS Devoirs et le Centre des ressources pédagogiques de TFO, ainsi que



des liens pratiques tels que celui de l'Association canadienne d'éducation de langue française.

# LE MONDE

# bit.ly/1SEy1kM

De nombreux pays soulignent la contribution du personnel enseignant à la société, mais pas toujours le 5 octobre. Cette page du site Wikipédia donne une liste de pays et la date à laquelle ils célèbrent la



précieuse contribution de leurs pédagogues. Vous y trouverez aussi d'autres renseignements pertinents et très intéressants.

# LA LITTÉRATURE

# bit.ly/1CtfQnL

Les pédagogues sont des exemples à suivre et une source d'inspiration pour la jeunesse. Afin de souligner la Journée mondiale des enseignantes et des enseignants, le Regroupement des éditeurs canadiens-français



(RECF) a rassemblé quelques romans mettant en vedette un membre de la profession enseignante. Bonne lecture!

# LU, VU, entend U Des enseignantes et enseignants ont lu ces ouvrages et les ont évalués pour vous.

Des enseignantes et

Pour des ressources en anglais, rendez-vous à professionallyspeaking.oct.ca. Vous pouvez emprunter la plupart des ouvrages en question à la bibliothèque Margaret-Wilson, à l'exception de certaines trousses de classe. Composez le 416-961-8800 (sans frais en Ontario : 1-888-534-2222), poste 689 ou envoyez un courriel à biblio@oeeo.ca pour réserver votre copie.

# **ALLER-RETOUR DANS LE TEMPS**

ai toujours imaginé des histoires, raconte Louise Royer, mais je ne les avais jamais écrites.» Jusqu'au jour où elle en raconte une à son mari, qui insiste pour la voir sur papier. C'était il y a presque 30 ans.

Enseignante au secondaire, elle s'y est consacrée durant l'été. Il lui a fallu dix ans pour le terminer et autant d'années pour trouver la maison d'édition prête à publier iPod et minijupe au 18e siècle. Quand elle a commencé à écrire, l'iPod n'existait même pas! Ce n'est que plus tard qu'elle décide de placer son personnage principal au XXIe siècle.

«J'ai une petite obsession pour le temps, avoue M<sup>me</sup> Royer, être précis, bien utiliser le temps, être à l'heure.» Cette enseignante de physique, de chimie et de mathématiques de la Newton Grove's School, à Toronto, aime l'idée de pouvoir remonter le temps,

qu'elle explique par un voyage dans une simulation du passé. Cela vient de ses recherches en simulation numérique dans le cadre de son doctorat en océanographie physique.

Pour l'auteure, qui publiera bientôt son quatrième roman (dont un classé dans le Palmarès Communication-Jeunesse 2011-2012) et qui en a déjà un cinquième en tête, écrire est toujours difficile. «C'est frustrant de chercher le mot juste. Je peux agoniser devant l'ordinateur pendant des heures. Avec le temps et le succès, le processus devient toutefois un peu plus agréable», admet-elle.

M<sup>me</sup> Royer ajoute: «Ce sont des livres pour adolescents, mais n'importe qui peut les lire.» Et les apprécier, bien sûr!

- Rochelle Pomerance, responsable de la rubrique

# **Bastille et dynamite**

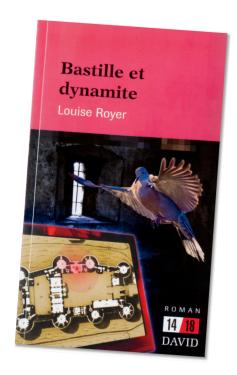
#### DE LOUISE ROYER

Après iPod et minijupe au 18<sup>e</sup> siècle et Culotte et redingote au 21<sup>e</sup> siècle, Sophie et François sont de retour dans le troisième tome de cette trilogie. À la suite d'un évènement qui vient perturber leur vie paisible avec leur fils Olivier dans leur appartement parisien du XXIe siècle, un retour au XVIIIe siècle s'impose pour François. Sa mission: rapporter une tourte voyageuse, espèce éteinte depuis le début du XX° siècle, car cet oiseau possède le matériel génétique et immunitaire permettant de fabriquer un vaccin contre un virus mortel qui risque d'infecter une large portion de la population mondiale. François est en route pour Versailles, où deux spécimens sont précieusement gardés à la ménagerie royale.

Évidemment, son retour dans le passé sera plein de péripéties et plusieurs personnages risqueront leur vie. Encore ici, l'auteure tient ses lecteurs en haleine. La patience des élèves qui ont lu les deux premiers tomes de la série sera récompensée.

Cette brève incursion au XVIII<sup>e</sup> siècle permet de renouer avec Élyse et Nicolas, deux personnages des plus sympathiques avec qui Sophie a tissé une solide amitié, tout en replongeant dans les coutumes de cette époque.

Critique de Dominique Roy, EAO, enseignante de français, école secondaire catholique Sainte-Marie, Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières, New Liskeard.



Bastille et dynamite; Les Éditions David; Ottawa; 2015; 226 p.; ISBN 978-2-89597-444-4; 14,95 \$; 613-830-3336; info@editionsdavid.com; editionsdavid.com

# **# LU, VU, ENTENDU**



# Le rêve canadien

DE BODY NGOY ET CORINNE SAUVÉ, ILLUSTRATIONS D'ÉRIC THÉRIAULT En 2014, le jeune Patcho fuit son pays d'origine et demande refuge au Canada. Réussira-t-il à s'établir dans le pays de ses rêves?

Quoique ce roman graphique ne soit pas toujours facile à suivre, il a le mérite de parler du quotidien des jeunes immigrants, ballottés entre la lourdeur du passé, l'espoir de l'avenir et l'incertitude du présent.

En Ontario, certains élèves bénéficient du Programme d'aide aux nouveaux arrivants. Pour les aider, il faut bien comprendre le vécu de ces élèves. Pourquoi sont-ils souvent absents ou en retard? Pourquoi restent-ils parfois dans leur coin ou semblent-ils agressifs? Pourquoi les parents ou tuteurs manquent-ils les rencontres parents-enseignants? Cet ouvrage pourrait favoriser un meilleur accueil et une meilleure communication entre les anciens élèves et les nouveaux arrivants.

Gros avantage, un guide pédagogique en format numérique est accessible depuis le site web du Centre franco-ontarien de ressources pédagogiques.

Critique de **Bertrand Ndeffo Ladjape Mba**, EAO, enseignant de français,
11°-12° année, Collège français de
Toronto, Conseil scolaire Viamonde.

Le rêve canadien; Centre francoontarien de ressources pédagogiques; Ottawa; 2015; ISBN 978-0-99406-320-5; 44 p.; 15 \$; Librairie du Centre; 1-877-747-8003; commandes@ librairieducentre.com; librairieducentre.com



# Hier, tu m'aimais encore

DE ROBERT SOULIÈRES

Ce récit poétique nous raconte comment une adolescente vit une rupture amoureuse. Pour Mélanie, tout allait bien, jusqu'à hier du moins, moment où son monde bascule quand son petit ami la quitte. C'est l'incompréhension, la peine incommensurable, la colère. Que s'est-il passé?

Au fil du récit, elle passe par toutes les étapes du deuil : le choc, le déni, la colère, la tristesse, la résignation, l'acceptation et la reconstruction.

La jeune fille est la narratrice de ce récit à la première personne, présenté sous forme de courts poèmes. La mise en page est épurée, le texte concis et le vocabulaire

simple, fort et imagé. Des graffitis agrémentent le texte, autre moyen que Mélanie utilise pour exprimer sa détresse.

Ce roman positif touchera toutes les jeunes adolescentes qui traversent une épreuve similaire et les aidera dans leur propre parcours.

Une écriture vraie, un livre troublant sur l'amour, la désillusion, mais aussi l'espoir.

Critique de **Marie-Christine Payette**, EAO, enseignante contractuelle et traductrice-réviseure, La Tuque.

Hier, tu m'aimais encore; Soulières éditeur; St-Lambert; 2015; ISBN 978-2-89607-319-1; 112 p.; 11,95 \$; 450-465-2968; soulieresediteur.com

# Exploration drogues : premier contact

D'ALAIN ROY

Tôt ou tard, les jeunes sont tentés par les drogues. C'est un sujet qui n'est pas toujours facile à aborder, tant pour les jeunes que pour les adultes. Le sociologue Alain Roy, alias Monsieur Drogues, facilite la tâche avec cette ressource qui s'adresse aux deux groupes.

Ce guide informe les jeunes de façon objective pour qu'ils comprennent ce que sont les drogues et fassent des choix éclairés. Il y traite non seulement des drogues illicites, mais aussi des drogues légales, comme le café, le tabac, l'alcool et les boissons énergisantes, lesquelles sont fort populaires chez les jeunes. Divisé en plusieurs chapitres, le guide présente les différents aspects des diverses drogues, dont leur origine, leurs effets et les facteurs d'influence, et aborde la question de la légalité.

La présentation visuelle colorée et dynamique de l'ouvrage plaira aux jeunes, d'autant plus qu'il contient des lettres du genre «courrier des lecteurs», des textos, des tableaux et des illustrations. Ce fut d'ailleurs une observation de quelques-uns de



mes élèves de 9° et de 10° année qui ont eu l'occasion de consulter cette ressource dans le cadre d'un projet de recherche et qui ont poursuivi leur lecture par simple intérêt.

Une ressource pédagogique indispensable pour le programme d'éducation physique et santé de la 5° à la 10° année. Le cahier d'exercices *Exploration drogues : premier contact* est aussi offert.

Critique de **Mélanie Gamache**, EAO, enseignante d'ALF et de PANA, 9° à 12° année, collège catholique Franco-Ouest, Conseil des écoles catholiques du Centre-Est, Ottawa.

Exploration drogues: premier contact; Éditions MultiMondes; Montréal; 2013; ISBN 978-2-89544-455-8; 192 p.; 39,95 \$; 1-800-361-1664; multim.com

## Cerveau

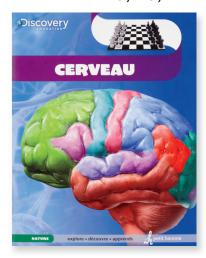
#### D'ANDREW EINSPRUCH

Qu'arrive-t-il au cerveau quand on ne peut entendre que la moitié d'une conversation téléphonique? Quel genre de travail et de coordination le cerveau effectue-t-il quand on décide de croquer dans une pomme? Pourquoi le soleil peut-il nous faire éternuer?

Le cerveau, notre centre de commande, est un sujet fascinant présenté dans un petit livre sous forme d'album. La mise en page est judicieuse et offre des photographies, des commentaires, des illustrations pertinentes et des schémas.

On y parle de tout à propos du cerveau, comme son fonctionnement, l'hérédité, la mémoire et le sommeil. L'ouvrage contient aussi des énigmes, des tests et des jeux pour vérifier nos connaissances. Cet album vous servira de documentaire et d'encyclopédie, et plongera les lecteurs dans un monde fantastique.

Il se lit facilement grâce à son vocabulaire accessible et à ses courts textes qui incitent le lecteur à réfléchir sur le sujet. Il suscitera non seulement la curiosité, mais encouragera les enfants de 9 à 12 ans à poser des questions, à discuter et à chercher des explications.



Critique de **Monique Sack**, EAO, accompagnatrice pédagogique, service des programmes d'études, Ottawa-Carleton District School Board.

Cerveau; Éditions Petit Homme; Montréal; 2014; ISBN 978-2-92402-567-3; 32 p.; 7,95 \$; 514-523-1600; adpcommandes@messageries-adp.com; messageries-adp.com



# **Marcello**

#### DE JEAN LACOMBE

Antoine et Amir jouent avec leur ballon neuf dans la cour d'école. Paf! Un œuf de goglu tombe d'un arbre. Par miracle, il n'est pas cassé. M<sup>me</sup> Camille suggère de le garder au chaud dans la classe. Au bout de quelques jours, l'oisillon sort de la coquille et les élèves le nomment Marcello. Le temps passe, Marcello grandit et joue avec les enfants qui le

nourrissent. Il parle et il écrit même. Mais, à la fin de la journée, Marcello reste seul. Puis, un jour, il n'est plus à son pupitre. Personne ne sait où il est. Son amie Jade trouve une lettre qui lui est adressée et qui explique où il est parti.

Une belle histoire qui apprend aux enfants l'importance d'être unique et de rester soi-même. Le texte est simple et agréable à lire. Les illustrations sont amusantes et rendent le récit encore plus captivant. Ce petit roman s'adresse aux élèves à partir de 7 ans qui pourront se reconnaître dans les évènements et les émotions exprimées. Un texte encourageant pour ceux qui ont un peu de difficulté en lecture.

Critique d'**Elsa Reka**, EAO, enseignante suppléante de français cadre et d'immersion, District School Board of Niagara, Saint Catharines.

Marcello; Soulières éditeur; St-Lambert; 2015; ISBN 978-2-89607-313-9; 128 p; 9,95 \$; 450-465-2968; soulieresediteur.com

# Restated

# Mont-à-Mots Alpha Détective

LUDIK QUÉBEC

Ce boîtier fort divertissant contient deux jeux sur l'orthographe et le développement du vocabulaire pour les élèves de 5 à 7 ans. Le but du premier

jeu est de trouver un mot-image dont la première lettre correspond à des jetons-lettres tirés au hasard. Le second requiert un peu plus de stratégies : les enfants tirent cinq lettres, les placent sur leur planche de jeu et ont pour mission de trouver dix mots illustrés correspondant à ces lettres. Le repérage des mots mystères qui se trouvent sur leur planche de jeu maintient l'intérêt, car ils ne peuvent être décryptés qu'à l'aide d'une «loupe magique».

Dans les deux cas, le hasard détermine qui gagne. Ces jeux servent à consolider plus de 200 mots courants au cycle primaire : animaux, moyens de transport, vêtements, fruits et légumes, lesquels sont illustrés. Le matériel est attrayant, robuste et simple à utiliser. Les règlements permettent d'adapter les jeux à divers niveaux de difficulté. Les jeux durent une vingtaine de minutes et occupent de deux à quatre joueurs à la fois. Un outil pratique qui attirera vos élèves dans votre centre d'apprentissage du vocabulaire.

Critique de **Chantal Leclerc**, EAO, directrice de l'école élémentaire Francojeunesse, Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario, Ottawa.

Mont-à-Mots Alpha Détective; Ludik Québec; Chambly; 2014; 29,99 \$; info@ludikquebec.com; ludikquebec.com

# Avez-vous changé d'adresse électronique?

Pour mettre à jour votre adresse électronique :

- 1. www.oeeo.ca
- Cliquez sur «Membres», dans la barre de navigation horizontale, et ouvrez votre dossier (ou inscrivez-vous à la section réservée aux membres).
- **3.** Cliquez sur **Profil** dans le menu de droite.
- 4. Changez votre adresse électronique.
- Cliquez sur «Sauvegarder» au bas de la page.

Et voilà, le tour est joué!



Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario

Fixer la norme pour un enseignement de qualité

# Site web de l'Ordre

Inscrivez-vous à la section réservée aux membres de l'Ordre, protégée par un mot de passe.

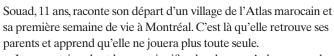
Il suffit d'aller dans notre site oeeo.ca pour vous inscrire d'un clic de souris.



Fixer la norme pour un enseignement de qualité

# Ici, c'est différent de là-bas





La narratrice, dont le nom signifie «bonheur», s'adresse aux lecteurs comme à des amis. Ses surprises et découvertes deviennent les leurs. Sa joie, sa peur, son anxiété et ses doutes les habitent tout entier. Ce récit simple et attachant mélange couleurs, parfums et souvenirs : «Des feuilles aux teintes rouges, jaunes, marron

recouvraient le trottoir comme un tapis. Cela m'a ramenée à des moments du passé, quand ma mère tissait à la main des tapis de laine aux mêmes couleurs.» Plus loin, on savoure : «Pendant que ma mère et la directrice parlaient, je m'interrogeais : que vou-lait-elle dire par "été indien"? Les Indiens passeraient-ils leur été au Canada?»

Ce premier roman jeunesse de Naïma Oukerfellah s'adresse aux élèves du cycle moyen. Le journal de Souad les aidera à mieux comprendre les défis de l'immigration, à la fois déracinement et enracinement, détresse et promesse.

Critique de **Bertrand Ndeffo Ladjape Mba**, EAO, enseignant de français, 11°-12° année, Collège français de Toronto, Conseil scolaire Viamonde.

*Ici, c'est différent de là-bas*; Bayard Canada Livres; Montréal; 2014; ISBN 978-2-89579-573-5; 80 p.; 12,95 \$; 1-800-668-2547; edition@bayardcanada.com; www.bayardlivres.ca

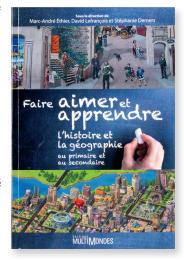
# Faire aimer et apprendre l'histoire et la géographie au primaire et au secondaire

COORDONNÉ PAR MARC-ANDRÉ ÉTHIER, DAVID LEFRANÇOIS ET STÉPHANIE DEMERS

Ce recueil pédagogique complet et pratique s'adresse à tous ceux qui doivent enseigner l'histoire et la géographie. Une trentaine de professionnels du domaine de l'éducation (enseignants, professeurs, chercheurs) transmettent dans ce livre expériences, recherches et réflexions.

On traite de tout dans ce manuel, de l'historique de l'enseignement des sciences sociales à la façon de bien préparer une sortie au musée avec ses élèves. Le contenu est très riche. On propose, par exemple, d'intégrer les jeux vidéo à son enseignement, et on y fait référence au logiciel Sim City qui peut être utilisé pour simuler la croissance d'une ville.

Je recommande fortement cet ouvrage, qui peut servir à la fois de formation pédagogique et de perfectionnement professionnel. Il y en a pour tous les goûts et pour toutes les leçons.



**Jean-François Maheu**, EAO, enseignant de français, d'histoire et de géographie, école secondaire catholique Franco-Cité, Conseil des écoles catholiques du Centre-Est, Ottawa.

Faire aimer et apprendre l'histoire et la géographie au primaire et au secondaire; Éditions MultiMondes; Montréal; 2014; ISBN 978-2-89544-473-2; 456 p.; 34,95 \$; 1-800-361-1664; multim.com



Voici le nouveau iX500 doté du microprocesseur Gi évolué.











www.fujitsu.ca/produitsnumeriseur



# CHACUN SON RYTHME

Un enseignant d'anglais de 9<sup>e</sup> année a obtenu des résultats surprenants lorsqu'il a décidé d'associer la technologie à un nouveau concept d'apprentissage.

#### **DE STEFAN DUBOWSKI**



Grâce à la pédagogie SOLE, Jamie Cohen, EAO, peut offrir à ses élèves un environnement décontracté incitant à la réflexion et au dialogue.

**DÉFI**: Encourager les élèves à étudier la littérature anglaise différemment.

**SOLUTION:** Concevoir une leçon pour que les élèves étudient un classique littéraire incitant à la réflexion dans un environnement d'apprentissage autoorganisé (ou pédagogie SOLE pour Self-Organized Learning Environment).

**LEÇONS RETENUES**: Quand Jamie Cohen, EAO, a présenté la pédagogie SOLE à deux classes de littérature anglaise de 9° année, il savait qu'il allait pousser ses élèves à réfléchir différemment, mais il était loin de se douter de l'effet positif de cette stratégie pour l'un d'entre eux.

M. Cohen enseigne à The Anne and Max Tanenbaum Community Hebrew Academy de Toronto. L'idée de l'apprentissage auto-organisé lui est venue en regardant la conférence TED de Sugata Mitra, un chercheur en éducation qui est convaincu que les élèves peuvent aborder des sujets épineux quand on mobilise leur créativité et leur ingéniosité.

Jamie Cohen a téléchargé gratuitement la trousse d'outils SOLE du site web des conférences TED, puis a mis ce concept à l'épreuve dans ses classes. Il a demandé à ses élèves d'étudier *Siddhartha*, roman d'Herman Hesse. Le livrel est offert gratuitement par l'intermédiaire du projet Gutenberg. Il l'a ensuite téléversé dans Genius, un site web consacré à l'annotation de documents, où ses élèves et lui-même ont pu dialoguer et poser des questions sur le roman.

À l'aide des ordinateurs de l'école ou de leur propre appareil, ses élèves ont annoté le texte et discuté de l'intrigue, du

# **VOUS POUVEZ LE FAIRE AUSSI**

#### II faut:

L'accès au projet Gutenberg (gutenberg.org), à Genius (genius.com), à la conférence TED de Sugata Mitra sur les environnements d'apprentissage auto-organisés (SOLE) (bit.ly/1usVAQX) et à la trousse d'outils SOLE (bit.ly/1cjn3zQ).

#### **Étapes:**

- Une fois connecté au site web du projet Gutenberg, téléchargez le livrel gratuit Siddhartha d'Herman Hesse.
- Créez un compte Genius pour tous vos élèves et annotez le livrel en y ajoutant des exercices.
- 3) Suivez les étapes présentées dans la trousse d'outils gratuite SOLE pour inciter les élèves à réfléchir à de «grandes questions».

cadre et du personnage de *Siddhartha*. Ils ont répondu aux interventions de leurs camarades de classe et fourni des liens multimédias pour approfondir leur compréhension de l'œuvre.

Les élèves ont réfléchi, en groupes, à propos de ce que la trousse SOLE appelle les «grandes questions», par exemple : Qu'est-ce qu'un maître à penser? Être un ami véritable, qu'est-ce que cela signifie? Comment savoir qu'on a atteint la vraie sagesse?

Ils sont ensuite allés voir comment travaillaient les autres groupes. Après ces échanges, chaque groupe a discuté de ce qu'il avait trouvé, puis a présenté au reste de la classe ses réponses aux grandes questions.

M. Cohen a été surpris par l'enthousiasme avec lequel l'un de ses élèves a adopté ce nouveau style d'apprentissage. Cet adolescent ayant des troubles d'apprentissage s'est épanoui dans PHOTOS: MATTHEW LITEPLO

**CONSEILS UTILES** Pour évaluer les travaux portant sur le roman *Siddhartha* d'Herman Hesse, Jamie Cohen, EAO, a utilisé deux échelles de notation, dont l'une portait sur la réalisation proprement dite, et l'autre, sur les efforts déployés par les élèves. «J'ai pu ainsi leur montrer que j'appréciais leurs efforts et leur investissement dans le texte», explique-t-il.

l'environnement SOLE et son travail se situe maintenant dans la tranche supérieure (10 %) de la classe.

**OBSERVATIONS:** Associée à la technologie moderne, la pédagogie SOLE s'est révélée particulièrement efficace pour cet élève ayant des difficultés d'apprentissage. Le roman étant accessible en ligne, il lui était impossible d'oublier d'apporter son livre en classe, et comme il apprend mieux par expérience directe, le fait de pouvoir se déplacer et parler librement était très stimulant. De plus, il pouvait consulter les vidéos et les balados quand il en avait besoin, ce qui lui a permis d'assimiler l'information à son propre rythme.

Ce jeune homme n'a toutefois pas été le seul à tirer parti de la pédagogie SOLE. En échangeant entre eux, les élèves ont appris à mieux se connaître et à accepter qu'un même thème puisse donner lieu à des interprétations différentes. «Ils ont appris à exprimer leur désaccord de façon respectueuse», explique M. Cohen.

De son côté, M. Cohen a eu la preuve qu'il était bon de pousser les élèves à approfondir leur réflexion au-delà de la «quête de la bonne note». «J'ai constaté qu'il était important que les élèves puissent réfléchir à des questions enrichissantes sans être obnubilés par le résultat final. C'était d'ailleurs mon objectif : créer un environnement où les élèves sont suffisamment à l'aise pour poser de grandes questions sans craindre d'être jugés et sans redouter l'échec.»



Jamie Cohen, EAO, profite pleinement de la technologie moderne qu'offre la pédagogie SOLE.

La recommandation professionnelle de l'Ordre sur l'utilisation des moyens de communication électroniques et des médias sociaux (bit.ly/10U2l60) oriente le jugement professionnel des membres dans leur utilisation de la technologie.



# Perspectives



VOYAGES DE DÉCOUVERTES 1 800 718 1785 • perspectives-edu.com













en ligne à Librairie Centre.com 435, rue Donald, Ottawa: 613 747-1553



# comme dans

# Ébéniste

Des pédagogues qui visent l'excellence dans leur carrière donnent à leurs élèves le goût d'exceller. L'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario délivre les permis d'enseigner, élabore des normes d'exercice et de déontologie élevées, et approuve les programmes de formation à

l'enseignement. Il veille à ce que le personnel enseignant reçoive les outils nécessaires pour que les élèves puissent concrétiser leurs ambitions, comme se spécialiser dans la fabrication et la réparation de meubles. Pour savoir comment l'Ordre fixe la norme pour un enseignement de qualité, visitez **OEEO.ca**.



Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario

Fixer la norme pour un enseignement de qualité

# autoréglementation

Cette section donne des renseignements sur les questions législatives et réglementaires qui touchent les membres de la profession. Vous y trouverez notamment les dernières nouvelles concernant l'agrément des programmes de formation, les exigences en matière de certification et de qualification, ainsi que les résolutions du conseil et les mesures disciplinaires.

**RAPPORT ANNUEL 2014** 

# **UN ENSEIGNEMENT DE QUALITÉ**

Un enseignement de qualité : c'est la norme à laquelle aspirent les enseignantes et enseignants agréés de l'Ontario et le thème de notre rapport annuel pour 2014.

Les messages de la présidente du conseil et du registraire, le travail des comités, le bilan et les statistiques sur nos membres offrent un aperçu des activités menées en 2014. Le rapport vise à mettre en valeur les qualifications du personnel enseignant et à informer le public à notre sujet : qui nous sommes, ce que nous faisons et comment nous réglementons la profession enseignante en Ontario.

# Programme de formation à l'enseignement

Comme nous le savons, un enseignement de qualité prodigué par des enseignantes et enseignants bien formés est au cœur de la réussite des élèves. C'est pour cette raison que nous avons joué un rôle de premier plan dans l'orientation et la mise en œuvre du programme de formation à l'enseignement.

Le programme, en vigueur à partir de septembre 2015, est le fruit d'une collaboration entre l'Ordre, les facultés d'éducation de l'Ontario et le ministère de l'Éducation de l'Ontario. Le nouveau programme comportera un stage de 80 jours échelonné sur quatre sessions et mettra davantage l'accent sur la diversité, la santé mentale et le bien-être des élèves, l'utilisation de la technologie en salle de classe et l'éducation de l'enfance en difficulté.

Nous avons également conçu un guide d'agrément à l'intention des fournisseurs afin d'aider les facultés, les sous-comités d'agrément et l'Ordre à guider l'élaboration des demandes d'agrément et les décisions.

# Priorités stratégiques

En raison du renouvellement de nos énoncés de mission et de vision, et pour faire progresser notre mandat, les membres du conseil et de la haute direction ont élaboré quatre priorités stratégiques, à savoir :

- encourager davantage de membres à participer au travail de l'Ordre
- faciliter le perfectionnement professionnel continu des membres
- améliorer l'efficacité du conseil et des comités
- établir un plan de communication à long terme pour informer le public et améliorer la transparence, et collaborer avec d'autres organismes de réglementation pour développer une appréciation de la valeur de l'autoréglementation.

Chacune de ces priorités stratégiques est réalisable et mesurable, et fait partie intégrante de notre mandat de protéger l'intérêt du public.

# Collaboration

La collaboration est une partie essentielle de nos activités et a défini le travail que nous avons accompli en 2014. Par

exemple, de concert avec l'Ordre des éducatrices et des éducateurs de la petite enfance, nous avons tenu un institut d'été sur la collaboration interdisciplinaire et le leadership éthique.

À l'automne, nous avons organisé deux évènements : le congrès de l'International Forum of Teacher Regulatory Authorities – dans le cadre duquel des représentants d'organismes de réglementation internationaux ont abordé les enjeux actuels de l'autoréglementation de la profession et discuté des questions liées à la reconnaissance mutuelle des qualifications du personnel enseignant – et un congrès comportant des ateliers sur la réglementation professionnelle, l'intérêt du public, de même que sur les pratiques efficaces et les recherches dans la formation à l'enseignement.

# De meilleurs jours pour les pédagogues de l'Ontario

La section sur les statistiques est particulièrement d'intérêt pour les membres, la communauté éducative, les politiciens et les médias. Elle comprend des données démographiques sur les membres, des détails sur le nombre de membres et les lieux de formation, des statistiques sur les plaintes, les enquêtes et les mesures disciplinaires, et plus encore.

Le sondage sur la transition à l'enseignement de 2014 (**bit.ly/1SkTkos**), lequel examine les débuts de carrière des nouveaux pédagogues de l'Ontario, laisse entrevoir un retour du balancier. Après des années de dégradation de la situation d'emploi, le taux de chômage des nouveaux diplômés a baissé en 2014.

Toutefois, nombre de pédagogues sont encore sous-employés et l'attente pour le plein emploi se fait longue. Mais la réduction du nombre de nouveaux pédagogues

# **RAPPORT ANNUEL 2014 (SUITE)**

dans la province, en 2014, s'est traduite par davantage de journées de suppléance pour les enseignants en première année de carrière. On prévoit une forte réduction du nombre de diplômés après 2015, ce qui devrait permettre à plusieurs d'entre eux de décrocher un contrat à long terme ou un poste permanent beaucoup plus rapidement.

#### **Faits saillants**

La section financière comprend le rapport de l'auditeur indépendant, le bilan de l'année, l'état des résultats et des capitaux propres, l'état des flux de trésorerie et les notes afférentes. Les cotisations constituent notre principale source de financement. À la fin de 2014, nous comptions 239 356 membres en règle, soit 1 155 de plus qu'en 2013.

Notre budget de fonctionnement pour 2014 a été fixé à 39 428 000 \$. Nous avons enregistré un excédent de 3 985 000 \$ pour l'année, attribuable en partie à la résolution d'un différend de longue date avec l'Agence du revenu du Canada (ARC) et à une réévaluation favorable des impôts fonciers.

Pour consulter l'intégralité du rapport, y compris davantage d'informations financières, de statistiques et de faits saillants, visitez bit.ly/10a1Aaj.

# **ASSEMBLÉE ANNUELLE**

# L'OMBUDSMAN DE LA CBC S'ADRESSE AUX MEMBRES

Transparence et communication étaient les thèmes de l'assemblée annuelle des membres du 4 juin dernier qui s'est tenue dans nos bureaux, à Toronto.

Esther Enkin, conférencière principale et ombudsman de la CBC, a donné le ton à la soirée en prononçant son allocution «Openness in the Age of Social Media» (la transparence à l'ère des médias sociaux).

«Tout groupe ou toute institution qui assume un degré de responsabilité publique ou qui exprime une attente en matière de normes est désormais en partenariat avec le public, a déclaré M<sup>me</sup> Enkin. Ce partenariat a toujours existé, mais maintenant, il se veut nettement plus concret.»

Une entité dont le mandat est de veiller à l'intérêt du public a l'obligation d'agir avec transparence dans la manière dont elle protège cet intérêt. «Dans le monde des médias sociaux et de l'interactivité, la pression exercée sur vous pour que vous fassiez preuve d'ouverture sur vos activités et d'une démarche permettant au public de comprendre votre processus d'autoréglementation et d'y participer ne fera qu'augmenter.»

M<sup>me</sup> Enkin a souligné que l'opacité ne présentait aucun avantage. «Si vous ne trouvez pas le moyen de faire preuve d'ouverture et de transparence, n'oubliez pas que le public finira par vous trouver dans cet espace numérique.» Elle a ajouté : «Plus vous vous engagez et écoutez, meilleur sera votre organisme. Le respect et la confiance du public s'en verront renforcés.»

Toutefois, un plus grand volume de communication n'est pas forcément plus avantageux. Une masse de données non filtrées peut mener à la confusion plutôt qu'à la clarté. «Les tonnes de renseignements que vous déversez ne font qu'ajouter au flux d'information dont on nous bombarde tous», a avancé M<sup>me</sup> Enkin. Quand on fait appel aux médias sociaux, la réactivité constitue également un risque. «Ce nouvel environnement génère une tension entre la nécessité d'une réflexion poussée et la pression de fournir une réponse instantanée, a-t-elle déclaré.

«La technologie numérique a redéfini le rapport entre les individus et leurs communautés, de même que celui entre les individus et leurs institutions, a indiqué M<sup>me</sup> Enkin. Cette dynamique exige une réactivité, une mobilisation ainsi qu'une capacité à rendre compte de vos actes. C'est bien plus qu'un système de prestation : on a affaire à une ouverture et à un échange authentiques.»

Ces principes guident les activités quotidiennes de l'Ordre, y compris ses efforts de communication, que ce soit par les médias sociaux ou d'autres supports d'information. Dans son allocution aux membres, Liz Papadopoulos, EAO, ancienne présidente du conseil, a abordé certains points saillants du plan de communication de 2014 : «L'Ordre a poursuivi son initiative de sensibilisation pour se faire mieux connaître du public et lui faire savoir ce qu'il fait et comment il réglemente la profession enseignante en Ontario.» Pour stimuler le débat, l'Ordre a travaillé de concert avec les conseillers scolaires et les conseils de parents, tout en prenant part à des événements communautaires dans le but d'élargir sa base d'abonnés à *La Norme*, le cyberbulletin public, et d'amener des parents blogueurs influents à participer à la conversation.

Michael Salvatori, EAO, chef de la direction et registraire de l'Ordre, a affirmé: «La consultation continue d'être la signature de l'Ordre. Nous avons mené plusieurs sondages au cours de l'année afin de recueillir des données déterminantes visant à améliorer les services que nous offrons à nos membres et au public. Nous avons demandé la rétroaction des membres afin de simplifier le système de gestion de l'information sur l'agrément et avons rationalisé notre capacité à recueillir des renseignements essentiels auprès d'eux. Nous avons également lancé une appli qui permet aux membres d'accéder plus facilement aux renseignements de l'Ordre.»

«L'Ordre a [aussi] amélioré de façon significative les délais, l'efficience et la transparence concernant

# QA POUR ENSEIGNER AUX ÉLÈVES LGBTQ, OFFERTE EN 2016

L'an prochain, nous lancerons un nouveau cours menant à une qualification additionnelle (QA) pour aider le personnel enseignant à parfaire ses connaissances, ses compétences et son jugement afin de répondre efficacement aux besoins d'apprentissage des élèves de la communauté LGBTQ. Afin de préparer le terrain, nous avons invité enseignants et élèves à nous faire part de leurs idées, inquiétudes et points de vue.

En avril dernier, un groupe de pédagogues intéressés s'est réuni et a entamé la conversation. Ils sont ensuite retournés dans leur école respective et ont nommé les élèves qui allaient participer à la prochaine vague de conversations. En mai, des élèves de la 5° à la 12° année de partout dans la province sont ainsi venus, accompagnés de leurs parents ou de leur enseignant, dans nos bureaux à Toronto pour discuter du sujet avec franchise et nous transmettre leurs idées.

Joe Jamieson, EAO, registraire adjoint de l'Ordre, les a accueillis et leur a expliqué de quelle façon leur contribution allait provoquer un changement positif au sein du système d'éducation. «Vous faites partie d'un projet fort important pour l'Ontario, a-t-il déclaré. Vous participez à la création d'un cours à l'intention des enseignantes et enseignants [en déterminant les] connaissances et compétences essentielles pour assurer leur efficacité au sein de la communauté queer.»

Tout d'abord en grand groupe, puis en plus petits groupes, les élèves ont répondu à des questions, fait du remue-méninges sur diverses idées et parlé de leur expérience avec des représentants d'Egale Canada Human Rights Trust, lesquels ont participé à l'animation de la journée. Toute l'information recueillie aidera à construire les fondements d'un cours menant à une QA pertinent et efficace. Pour les élèves qui ont participé, avoir eu la chance de se faire entendre et de façonner l'avenir a été stimulant et fort apprécié.

Un groupe d'enseignants se réunira en septembre pour mettre en commun toutes les leçons apprises lors de ces séances. À partir de cette information, ils bâtiront le cours menant à une QA de 125 heures qui s'intitulera Enseignement aux élèves LGBTQ et que nos membres pourront suivre dès 2016.

Cette QA arrive à point à une époque de plus en plus culturellement sensibilisée aux défis que vivent les membres de la communauté LGBTQ. En outre, depuis que l'Assemblée législative a adopté le projet de loi 13 le 19 juin 2012, cette question a été sous les projecteurs de l'actualité sociale et politique. Ce projet de loi (qui modifie la *Loi sur l'éducation* en matière d'intimidation et autres questions) souligne la nature critique de la création d'un milieu scolaire sécuritaire, positif et inclusif, et met l'accent sur l'importance de fournir de l'appui à de nombreux niveaux. En voici un extrait :

«[...] une approche globale à l'échelle de l'école est requise et que tous — le gouvernement, les éducateurs, le personnel des écoles, les parents, les élèves et la communauté en son entier — ont un rôle à jouer dans l'instauration d'un climat scolaire positif et dans la prévention de comportements inappropriés tels que l'intimidation, l'agression sexuelle, la violence sexiste et les incidents fondés sur l'homophobie, la transphobie ou la biphobie.»

La nouvelle QA pour enseigner aux élèves LGBTQ, conçue par les pédagogues avec l'importante collaboration des élèves, contribuera à offrir des salles de classe plus inclusives et sécuritaires d'un bout à l'autre de la province.

## SITE WEB DE L'ORDRE

Inscrivez-vous à la Section réservée aux membres de l'Ordre, protégée par un mot de passe.

Il suffit d'aller dans notre site **oeeo.ca** pour vous inscrire d'un clic de souris.



enseignantes et des enseignants de l'Ontario

Fixer la norme pour un enseignement de qualité

# ASSEMBLÉE ANNUELLE (SUITE)

son rôle disciplinaire», a poursuivi M<sup>me</sup> Papadopoulos. Le projet de loi 103 de la province, la *Loi protégeant les élèves*, comportait d'importantes modifications qui auraient appuyé les efforts continus de l'Ordre visant à renforcer ses processus d'enquête, de discipline et de rapport; néanmoins, ce projet de loi est mort au feuilleton l'année dernière à l'issue des élections de l'Ontario.

«Nous avons fait des progrès considérables pour améliorer l'efficience et renforcer la transparence de nos processus d'enquête et d'audience, a déclaré M. Salvatori. Nous nous attendons à ce que la réintroduction du projet de loi modifie la *Loi sur l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario* pour mettre à l'avant-plan les changements réglementaires nécessaires.»

# **APPLI DE L'ORDRE** pour appareils mobiles

Effectuez des transactions et profitez d'autres services, où que vous soyez, grâce à ce guichet unique au bout des doigts: trouvez un membre ou une QA, réglez votre cotisation ou montrez votre carte EAO. Disponible pour les systèmes d'exploitation iOS, Windows et



Android. Téléchargez l'appli à **bit.ly/1dUAq7w**.



Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario

Fiver la norme pour un enseignement de qualité

**NOUVELLE RÉGLEMENTAIRE** 

# LA PROFESSION ENSEIGNANTE DE LA SASKATCHEWAN S'AUTORÉGLEMENTE

L'Ontario n'est plus la seule province canadienne à avoir un organisme d'autoréglementation de la profession enseignante. En effet, la *Registered Teachers Act* vient de concrétiser le Saskatchewan Professional Teachers Regulatory Board (SPTRB). La nouvelle loi prévoit que le mandat du SPTRB est de servir et de protéger les intérêts des élèves, du personnel enseignant et du public.

Le SPTRB supervise la certification du personnel enseignant et traite les cas de discipline liés à l'inconduite ou à l'incompétence en vue d'assurer l'équité et une transparence accrue.

L'organisme compte neuf directeurs, dont sept membres du personnel enseignant et deux membres du public.

Auparavant, le ministère de l'Éducation certifiait le personnel enseignant de la Saskatchewan, alors que la Saskatchewan Teachers' Federation (STF) ainsi que la League of Educational Administrators, Directors and Superintendents of Saskatchewan (LEADS) étaient responsables de sa discipline.

Don Morgan, ministre de l'Éducation de la Saskatchewan, a travaillé de concert avec les partenaires en éducation, dont la STF, la LEADS, la Saskatchewan School Boards Association (SSBA) et la Federation of Saskatchewan Indian Nations (FSIN) pour créer le SPTRB.

La structure saskatchewanaise vise à maintenir la confiance du public et à servir la province. L'organisme doit ouvrir ses portes cet automne.

# Vous recherchez la traduction d'un terme spécifique à l'éducation en Ontario? Consultez BTEO.CA, le site de la Banque de terminologie de l'éducation en Ontario. Pendant que vous y êtes, contribuez à la richesse de cette ressource unique en



proposant vous-même de nouveaux termes!

# **NOUVELLES**

# PROFESSIONALLY SPEAKING PRIMÉ

Nous sommes fiers d'annoncer que *Professionally Speaking* a reçu cinq prix (rédaction et conception visuelle) à la 61° remise annuelle des prix Kenneth-R.-Wilson, ainsi que trois prix Tabbie 2015. La revue a aussi été finaliste dans la catégorie «revue spécialisée de l'année» à la soirée 2015 des Canadian Editors' Choice Awards. Les prix Kenneth-R.-Wilson reconnaissent l'excellence du contenu de la presse spécialisée au Canada, tandis que les prix Tabbie, présentés par la Trade Association Business Publications International (TABPI), récompensent l'excellence en rédaction et en conception graphique des publications en anglais spécialisées dans un métier, ou provenant d'une association ou du monde des affaires. Les Canadian Editors' Choice Awards, présentés par la Canadian Society of Magazine Editors, célèbrent le travail des rédacteurs en chef œuvrant dans l'industrie des revues canadiennes.

## Les prix de cette année sont :

- or meilleure série d'articles de conseils pratiques —
   «Tech Class» («Techno Logique»)
- **or** meilleure chronique ou rubrique régulière «Great Teaching» («Pratiques exemplaires»)
- or meilleure illustration «Ontario's Last Segregated School»
   («Dernier bastion de ségrégation en milieu scolaire ontarien»)
- argent meilleure photographie «Passport to Learning» («Nouveaux horizons»)
- argent meilleure couverture «On the Road to Great Nutrition» («Pour manger mieux»)
- bronze meilleure chronique «Great Teaching»
   («Pratiques exemplaires») (Tabbie)
- mention honorable meilleure couverture «On the Road to Great Nutrition» («Pour manger mieux») (Tabbie)
- 7º place au classement des 25 meilleurs articles —
   «Ontario's Last Segregated School» («Dernier bastion de ségrégation en milieu scolaire ontarien») (Tabbie)

Félicitations à l'équipe de *Professionally Speaking* et de *Pour parler profession* pour son travail exceptionnel!

# RECEVEZ-VOUS PLUS D'UN EXEMPLAIRE DE LA REVUE?

Certains membres de l'Ordre vivent sous le même toit. Si vous préférez ne recevoir qu'un exemplaire de *Pour parler profession*, allez dans votre dossier à oeeo.ca → Membres → Gérer les envois de la revue.

Ce nouvel outil automatique nous permet, grâce à vous, de faire des économies et de réduire l'empreinte environnementale.



# **SOMMAIRE DE LA RÉUNION DES 4 ET** 5 JUIN 2015

# À sa réunion des 4 et 5 juin dernier, le conseil de l'Ordre a :

- modifié les lignes directrices de rémunération des membres du conseil, des membres d'un groupe d'experts, des membres en général et des représentants d'établissement
- approuvé la destruction des bulletins de vote électronique liés aux élections du conseil de 2015
- approuvé la continuation du projet pilote de présentations du public lors des réunions du conseil; le comité exécutif fournira un rapport à ce sujet en juin 2017
- approuvé une politique sur les dons institutionnels dans le cadre du programme de bourses de l'Ordre
- transmis au septième conseil les recommandations d'un rapport du comité de protection de l'intérêt public aux fins d'examen
- accepté les états financiers de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario audités au 31 décembre 2014
- renommé PwC comme auditeurs pour l'exercice de 2015
- approuvé la recommandation

- professionnelle intitulée Devoir de signaler
- approuvé que la responsabilité de l'examen et l'approbation des demandes de remboursement du chef de la direction et registraire incombe à la présidente ou au président du conseil
- modifié les lignes directrices d'obtention d'ordinateurs portables et d'accessoires par les membres du conseil
- approuvé les révisions apportées à la politique de perfectionnement professionnel des membres du conseil, y compris une indemnité de déplacement supplémentaire pour les membres du conseil qui vivent loin des grandes villes, sur approbation de la présidente ou du président du conseil
- modifié la politique de déplacement des membres du conseil
- modifié les règlements administratifs de l'Ordre qui touchent aux déplacements, aux dépenses, à la rémunération, aux activités de perfectionnement

- professionnel et à l'utilisation d'ordinateurs et d'autres appareils électroniques des membres du conseil
- approuvé que, dans la mesure du possible, lors d'une réunion du conseil, chaque vote soit enregistré à l'aide d'un logiciel de tabulation électronique et inscrit dans le procès-verbal de la réunion.

# SOMMAIRE DE LA RÉUNION DU **6 JUILLET 2015**

# À sa réunion inaugurale du 6 juillet 2015, le septième conseil de l'Ordre a :

- élu Angela De Palma, EAO, présidente du conseil
- élu Myreille Loubert, EAO, viceprésidente du conseil
- nommé les membres et présidents des divers comités
- nommé les membres du comité exécutif.

# **VOUS PRENEZ VOTRE RETRAITE?**

Si vous prenez votre retraite cette année et ne prévoyez pas enseigner dans les écoles financées par la province, vous pouvez changer votre statut de membre dans le tableau public.

Rendez-vous à oeeo.ca → membres → Formulaires et renvoyez-nous cet avis par télécopieur ou par la poste. Votre nom sera suivi du statut «à la retraite» dans le tableau au lieu de «suspendu pour non-paiement de la cotisation».

Téléphonez au 416-961-8800 ou sans frais en Ontario au 1-888-534-2222, pour recevoir le formulaire par la poste.



Fixer la norme pour un enseignement de qualité



# **MANDAT**

# **COMITÉS DU CONSEIL**

Les membres de l'Ordre ont récemment élu le septième conseil, lequel régira la profession enseignante dans l'intérêt du public pour les trois prochaines années. Voici de l'information sur les comités et leur mandat. Le conseil de l'Ordre compte 15 comités, lesquels jouent un rôle important dans la réglementation de la profession enseignante et la régle de ses membres. Qu'il s'agisse d'appuyer la mise en œuvre du programme de formation à l'enseignement prolongé, d'établir de nouveaux partenariats avec des représentants des communautés des Premières Nations, des Métis et des Inuits ou de gérer les plaintes déposées contre les membres de l'Ordre, chaque comité doit remplir un mandat qui lui est propre.

# **COMITÉ D'AGRÉMENT**

Évalue et agrée les programmes de formation à l'enseignement des facultés d'éducation de l'Ontario. Établit des directions politiques relatives à l'agrément des cours menant à une qualification additionnelle, y compris les programmes menant à la qualification de direction d'école et d'agente ou d'agent de supervision.

#### **Membres**

Angela De Palma, EAO (é)
Elizabeth Edgar-Webkamigad (n)
Susan Elliott-Johns, EAO (é)
Dobi-Dawn Frenette (n)
Matthew Kavanagh, EAO (é)
Richard Michaud, EAO (é)
Tom Potter (n)
Nicole van Woudenberg, EAO (é) (présidente)

# COMITÉ D'APPEL DE L'AGRÉMENT

Examine les appels concernant les décisions d'agrément des programmes et des cours de formation en enseignement.

#### **Membres**

Ann Ciaschini, EAO (é) Robert Gagné (n) (président) Godwin Ifedi (n) William Ngassam, EAO (é) Jennifer Stewart, EAO (é)

# **COMITÉ DE RÉDACTION**

Supervise l'élaboration d'une politique éditoriale et publicitaire, et étudie les textes qui seront publiés dans les revues officielles de l'Ordre, *Pour parler profession* et *Professionally Speaking*.

## **Membres**

Jean-Luc Bernard, EAO (n) Tim Gernstein, EAO (é) Myreille Loubert, EAO (é) (présidente) Anthony Samchek, EAO (é)

# **COMITÉ DE DISCIPLINE**

Tient des audiences sur les allégations de faute professionnelle et d'incompétence contre les

membres. Impose des sanctions, qui peuvent aller du counseling aux réprimandes à la suspension et à la révocation du certificat de qualification et d'inscription, en passant par des admonestations et des suspensions. Étudie les demandes de remise en vigueur du certificat de qualification et d'inscription révoqué pour des raisons disciplinaires.

# **Membres**

Jean-Luc Bernard, EAO (n) Irene Cheung, EAO (é) Ann Ciaschini, EAO (é) Robert Gagné (n) (président) Shanlee Linton, EAO (é) Shannon Marcus, EAO (é) Sara Nouini, EAO (é) Tom Potter (n) Vicki Shannon, EAO (é) Stéphane Vallée, EAO (é) Wes Vickers, EAO (é) Marie-Claude Yaacov (n)

# **COMITÉ EXÉCUTIF**

Dirige les affaires de l'Ordre entre les réunions du conseil. Passe en revue des points soulevés par le conseil et les comités, et émet des recommandations. Formule des recommandations sur diverses initiatives de politique. Nomme les membres des comités spéciaux et ad hoc, quand le besoin se présente, et comble les postes vacants.

#### **Membres**

Brian Beal, EAO (é)
Marie-Louise Chartrand (n)
Angela De Palma, EAO (é) (présidente)
Elizabeth Edgar-Webkamigad (n)
Robert Gagné (n)
Shanlee Linton, EAO (é)

Myreille Loubert, EAO (é) (vice-présidente) Terry Price, EAO (é) Nicole van Woudenberg, EAO (é)



# **COMITÉ DE GOUVERNANCE**

Donne des directives sur les questions relatives à la gouvernance et à la gestion des risques. Veille à ce que l'Ordre et le conseil fonctionnent conformément aux lois, aux règlements et aux règlements administratifs pertinents de l'organisme. S'assure que le conseil s'acquitte de ses responsabilités fiduciaires.

#### **Membres**

Angela De Palma, EAO (é)
Matthew Kavanagh, EAO (é) (président)
Myreille Loubert, EAO (é)
Sara Nouini, EAO (é)
Ronna Warsh (n)
Marie-Claude Yaacov (n)

# **COMITÉ DES FINANCES**

Donne des conseils sur les affaires financières de l'Ordre et sert de comité de vérification. Examine les investissements de l'Ordre et fait des recommandations les concernant. Examine le budget annuel de l'Ordre et fait des recommandations à son sujet. Recommande la nomination de l'auditeur de l'Ordre.

#### **Membres**

Brian Beal, EAO (é)
Marie-Louise Chartrand (n)
(présidente)

Bill Petrie (n)

Terry Price, EAO (é)

Vicki Shannon, EAO (é)



# COMITÉ DES NORMES D'EXERCICE DE LA PROFESSION ET D'ÉDUCATION

Fait des recommandations au conseil sur l'élaboration, la révision et la mise en œuvre des normes d'exercice et de déontologie ainsi que du Cadre de formation de la profession enseignante en vue de faire respecter les normes. Passe en revue les propositions de recherches et de politiques du personnel, et fait des recommandations au conseil. Participe à des consultations auprès des membres et du public au sujet des normes et des politiques.

# Membres

Shabnum Budhwani (n)

Irene Cheung, EAO (é)

Elizabeth Edgar-Webkamigad (n)

(présidente)

Susan Elliott-Johns, EAO (é)

Dobi-Dawn Frenette (n)

Shannon Marcus, EAO (é)

Richard Michaud, EAO (é)

Stéphane Vallée, EAO (é)

# **COMITÉ D'APTITUDE PROFESSIONNELLE**

Tient des audiences sur les allégations d'incapacité physique et mentale déposées contre les membres, et rend des décisions. Suspend ou révoque les certificats de qualification et d'inscription ou les assortit de conditions et de restrictions, au besoin. Étudie les demandes de remise en vigueur du certificat de qualification et d'inscription, ainsi que les demandes de suppression ou de modification des conditions en vigueur.

#### **Membres**

Irene Cheung, EAO (é) Ann Ciaschini, EAO (é) Godwin Ifedi (n) Shanlee Linton, EAO (é) (présidente) Stéphane Vallée, EAO (é) Marie-Claude Yaacov (n)

# **COMITÉ D'APPEL DES INSCRIPTIONS**

Évalue les appels interjetés par les membres à qui on a refusé l'inscription et rend une décision. Évalue les qualifications des postulants en fonction des exigences de l'Ordre. Peut rejeter une demande ou enjoindre au registraire d'émettre un certificat de qualification et d'inscription.

#### **Membres**

Brian Beal, EAO (é) (président) Jean-Luc Bernard, EAO (n) Elizabeth Edgar-Webkamigad (n) Myreille Loubert, EAO (é) William Ngassam, EAO (é)

# COMITÉ D'ASSURANCE DE LA QUALITÉ

Évalue le rendement de l'Ordre quant à l'atteinte de ses objets prescrits par la loi et en fait rapport chaque année au conseil.

## Membres

Marie-Louise Chartrand (n) Richard Michaud, EAO (é) Bill Petrie (n) Robert Ryan, EAO (é) (président) Nicole van Woudenberg, EAO (é)

# **COMITÉ D'ENQUÊTE**

Reçoit les plaintes de faute professionnelle, d'incompétence ou d'incapacité déposées contre les membres et mène les enquêtes. Examine la documentation et l'information rassemblée lors d'une enquête portant sur la conduite ou les gestes d'un membre. Décide de la façon appropriée de traiter les plaintes.

## **Membres**

Marie-Louise Chartrand (n)
Tim Gernstein, EAO (é)
William Ngassam, EAO (é)
Bill Petrie (n)
Terry Price, EAO (é)
(président)
Robert Ryan, EAO (é)



# **COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES**

Fait des recommandations au registraire et au conseil sur les politiques et programmes relatifs aux ressources humaines. Assure la gestion du programme de rémunération. Avise le conseil sur le mode d'embauche du registraire et du registraire adjoint.

**Membres** 

Shabnum Budhwani (n) Angela De Palma, EAO (é) Robert Gagné (n) Robert Ryan, EAO (é)

Wes Vickers, EAO (é) (président)

(n) = membre nommé (é) = membre élu

# **AUTORÉGLEMENTATION**



# NOUVEAU CONTRÔLEUR

En mai, nous avons accueilli Fred Towers, notre nouveau contrôleur. Au cours de sa carrière, M. Towers a été directeur d'un programme de soutien et, plus récemment, directeur de la gestion du rendement des activités de la ville de Toronto. Il a travaillé avec divers groupes

d'intervenants à mettre l'accent sur les pratiques de gestion financière, l'évaluation des programmes et les initiatives de service à la clientèle. Il possède une maîtrise en administration des affaires et le titre de comptable en management accrédité.

«Je suis ravi de rallier l'Ordre et de participer à l'exécution de son mandat, a déclaré M. Towers. L'Ordre est partenaire du développement et de l'amélioration continus d'un système d'éducation dynamique et novateur.»

# NOUVEAU MEMBRE AU CONSEIL

Nous accueillons Bill Petrie au conseil, nouveau membre nommé en mai dernier.

M. Petrie est président de Sagebrush Business Concepts, entreprise qui commercialise des produits de technologie sur les marchés amé-



ricain et international. Sagebrush se spécialise également dans la création de nouvelles occasions d'affaires pour ses clients.

Il est l'ancien président de la division ontarienne de l'Association canadienne de la technologie de l'information, laquelle favorise le développement d'une économie numérique robuste et durable au Canada.

M. Petrie détient un B.A. de l'Université Queen's et une M.B.A. de la Schulich School of Business de l'Université York.



# NOUVEAU MEMBRE AU CONSEIL

Le conseil a nommé Thomas Potter au conseil. Il possède un B.A. en anglais de l'Université de Waterloo et a suivi son programme de formation professionnelle au Hamilton Teachers College en 1972. Maintenant à la retraite, M. Potter a

entamé sa vie professionnelle en enseignant l'anglais au secondaire pour le Waterloo Catholic District School Board de 1972 à 1975. De 1975 à 2003, il a occupé plusieurs postes au sein de l'industrie pharmaceutique dans le domaine de la vente, du marketing et des ressources humaines. Dans son dernier poste, il était directeur de la formation et du développement chez Pharmacia Canada Inc. pour le Japon et la région Asie et Pacifique. De 2003 à 2006, il a été partenaire et vice-président de Megamation Systems Inc., une entreprise canadienne de logiciels.

De 2007 à 2012, M. Potter a été conseiller indépendant spécialisé en comportement organisationnel. Son travail portait surtout sur le recrutement, la gestion du rendement et le développement des talents.

M. Potter est un leader reconnu en développement des ventes organisationnelles. Il est aussi mentor et coach auprès des cadres de l'industrie pharmaceutique. En outre, il possède les qualifications d'animateur certifié en ventes, en négociation et gestion du changement, et en aptitude de collaboration. À titre bénévole, M. Potter a été membre de conseils d'administration d'organismes privés et sans but lucratif, y compris du conseil exécutif de Telecare Burlington.

# NOUVEAU DIRECTEUR DES NORMES D'EXERCICE ET DE L'AGRÉMENT



l'agrément. Auparavant, M. Gallien a été directeur de l'éducation du Conseil scolaire public du Nord-Est de l'Ontario de 2009 à 2015. Il a aussi été surintendant pour le Conseil scolaire public du Grand Nord de l'Ontario, où il a servi le nord-ouest de la province pendant six ans.

Au cours de sa carrière dans la profession enseignante, M. Gallien a enseigné diverses matières, dont la technologie, dans des écoles de langue française et de langue anglaise. Il a aussi été directeur adjoint au sein du Rainbow District School Board.

Maintenant responsable de la promotion des normes professionnelles et de l'agrément des programmes de formation en enseignement, M. Gallien se dit très chanceux de travailler avec une équipe dynamique sur la révision et la promotion des normes d'exercice de la profession enseignante, lesquelles sont hautement estimées. Il ajoute : «Je me réjouis de collaborer avec nos fournisseurs très respectés qui offrent des programmes de formation à l'enseignement de haute qualité en Ontario.»

M. Gallien possède un B. Éd. de l'Université Laurentienne et une M.A. en administration de l'Université d'Ottawa. Il a été membre du comité exécutif du Council of Ontario Directors of Education (CODE), du Conseil ontarien des directions de l'éducation de langue française (CODELF) et de divers comités du ministère de l'Éducation.

# SIGNALER SES SOUPÇONS DE MALTRAITANCE D'UN ENFANT

Le comité d'enquête de l'Ordre étudie toutes les plaintes déposées contre ses membres et examine l'information qui en découle. Il peut rejeter la plainte ou la renvoyer, en totalité ou en partie, au comité de discipline ou au comité d'aptitude professionnelle en vue d'une audience.

En outre, le comité d'enquête peut donner un avertissement ou une admonestation par écrit ou en personne au membre, fournir des rappels ou des avis par écrit, ou ratifier un protocole d'entente conclu en vertu du processus de règlement des plaintes.

Le comité d'enquête peut refuser de faire enquête sur une plainte si les allégations ne portent pas sur une faute professionnelle, une incompétence ou une incapacité. Dans ce contexte, le comité analyse l'information fournie par la partie plaignante et détermine si l'Ordre mènera une enquête.

Conformément à la loi, les cas dont l'enquête est en cours sont confidentiels. Fondé sur des faits réels, les cas suivants informeront nos membres sur des questions importantes liées à la conduite des enseignantes et enseignants, y compris les gestes appropriés et inappropriés. Les détails ont été modifiés afin de respecter la confidentialité.

Les deux cas suivants racontent l'histoire de deux familles qui ont porté plainte à l'Ordre contre les enseignants de leur enfant parce qu'ils avaient signalé leurs soupçons de maltraitance, de négligence ou de risque de préjudice à la Société d'aide à l'enfance (SAE).

## 1er cas

À l'automne 2013, les parents d'un élève de 1<sup>re</sup> année se sont plaints à l'Ordre parce que son enseignante avait signalé à la SAE, sans raison valable, qu'elle soupçonnait un cas de maltraitance. Selon les parents, l'école les a appelés deux fois à la maison pour leur dire que leur fils s'était plaint d'une gêne dans la région génitale. La mère a répondu en disant qu'il ne s'en était pas plaint à la maison.

L'enseignante a appelé le père pour lui demander s'il pensait amener son fils chez un médecin. Il a répondu qu'il le ferait s'il se plaignait de nouveau à la maison ou à l'école.

Les parents ont ensuite reçu un appel de la SAE leur indiquant qu'un rapport avait été déposé et qu'ils devaient amener leur enfant chez le médecin, ce qu'ils ont fait.

Les parents ont envoyé une lettre du médecin à la SAE et à la direction de l'école indiquant clairement qu'aucun signe de traumatisme ou d'infection dans la région génitale n'avait été relevé. La SAE n'a plus communiqué avec la famille.

#### 2e cas

Au début de l'automne 2012, les parents d'une élève de 9° année se sont plaints à l'Ordre que son enseignant avait appelé la SAE sans raison valable. Les parents ont expliqué qu'ils avaient conseillé à leur fille – qui était en pleine adolescence et sous l'effet de la pression de ses amies – de demander de l'aide auprès de l'école ou d'un des organismes qu'ils lui avaient suggérés. Elle s'est tournée vers l'école, et c'est alors que la SAE a reçu un appel de la part de l'enseignant.

Selon la mère, la direction de l'école et l'enseignant l'avaient convoquée à un entretien qui a ensuite été annulé. Ils se sont toutefois entretenus avec l'élève et, à l'issue de cet entretien, l'enseignant en question a fait un rapport à la SAE.

La SAE a rencontré la famille à maintes reprises. Très tôt, elle a offert de mettre fin à ses visites étant donné que l'enfant ne faisait l'objet d'aucun besoin de protection. Les parents ont cependant demandé à la SAE de continuer ses visites parce qu'ils estimaient qu'elles étaient bénéfiques pour leur fille et la famille.

## Examen du comité d'enquête

Dans les deux cas, les parents se sont plaints du fait qu'un enseignant avait signalé ses soupçons de maltraitance, de négligence ou de risque de préjudice à la SAE sans motif raisonnable, l'enquête de la SAE n'ayant d'ailleurs révélé aucun problème.

L'un des parents, un professionnel de la santé réglementé, connaissait bien la *Loi sur les services à l'enfance et à la famille*, en vertu de laquelle les pédagogues doivent déclarer à la SAE tout soupçon de maltraitance s'ils ont des motifs raisonnables de le faire. Ce parent a fourni des exemplaires de la loi à l'appui de sa plainte.

Le comité d'enquête a soigneusement examiné les renseignements fournis et tenu compte des inquiétudes des parents.

Si vous aviez été membre du comité d'enquête, qu'auriez-vous fait? Êtesvous d'avis que ces plaintes se rapportent à une faute professionnelle, à de l'incompétence ou à de l'incapacité?

La recommandation professionnelle sur le devoir de signaler, publiée dans le présent numéro, a pour objectif de fournir des conseils aux enseignantes et enseignants s'ils sont d'avis qu'un enfant a ou pourrait avoir besoin de protection.

de protection.

Par conséquent, on n'a pas enquêté sur les plaintes. On a informé les enseignants des plaintes portées contre eux et du résultat. Ils n'ont pas été tenus de répondre aux plaintes.

les décisions des enseignants de signaler leurs soupçons de maltraitance à la SAE. Ces deux pédagogues, comme tous les membres de la profession, ont le devoir de communiquer avec la SAE s'ils ont de bonnes raisons de croire qu'un enfant a besoin

nelle, ni à de l'incompétence ou de l'incapacité. Les membres du sous-comité ont affirmé que les renseignements fournis par les parties plaignantes venaient en fait appuyer

Le comité d'enquête a déterminé que les allégations formulées par les parents ne se rapportaient pas à une faute profession-

LE RÉSULTAT

# **AUTORÉGLEMENTATION**

# **AUDIENCES**

Des sous-comités formés de trois membres du comité de discipline tiennent des audiences publiques relativement aux allégations d'incompétence et de faute professionnelle portées contre les membres de l'Ordre. Les sous-comités sont composés de membres élus et nommés au conseil.

Si l'on conclut qu'un membre est coupable de faute professionnelle ou d'incompétence, son certificat de qualification et d'inscription peut être révoqué, suspendu ou assorti de conditions. Dans les cas de faute professionnelle seulement, le membre peut également recevoir une réprimande, une admonestation ou du counseling, et le comité peut imposer une amende, ordonner au membre de payer des frais ou exiger que son ordonnance soit publiée dans *Pour parler profession*.

Les sous-comités de discipline exigent que les sommaires de décisions disciplinaires récentes soient publiés dans *Pour parler profession*. Vous pouvez en consulter le texte intégral à **oeeo.ca** → **Membres** → **Plaintes et discipline** → **Décisions** ou **bit.ly/1gj3irf**.

Vous trouverez également en ligne les décisions et les protocoles d'entente ratifiés par les sous-comités d'enquête qui stipulent explicitement que les documents sont disponibles à la bibliothèque de l'Ordre ou par l'entremise de Quicklaw, un service d'abonnement à de l'information juridique, ou par d'autres moyens.

Membre: Non identifié

**Décision :** Réprimande, conditions Un sous-comité de discipline a ordonné à un enseignant du Limestone District School Board de recevoir une réprimande relativement à un échange verbal avec un élève.

L'enseignant a reçu l'autorisation d'enseigner en juin 2004. Il a assisté à l'audience du 24 novembre 2014 et y était représenté par son avocate.

Le 7 mars 2012, le directeur adjoint a informé l'enseignant qu'un collègue avait observé un élève en intimider un autre. La victime a dit à l'enseignant qu'il avait la hantise d'avoir à côtoyer son agresseur en classe.

Plus tard dans la même journée, l'enseignant a vu l'élève pratiquant l'intimidation dans le couloir et lui a proféré des mots qui auraient pu être perçus comme une menace envers l'élève. L'élève a porté plainte auprès de la police et l'enseignant a été accusé d'avoir menacé de causer des lésions corporelles. En octobre 2012, l'accusation a été retirée à la demande de la Couronne, à condition que l'enseignant écrive une lettre d'excuses à l'élève.

Ayant examiné la preuve, et compte tenu du fardeau de la preuve et de la norme de preuve ainsi que de l'énoncé des faits non contestés, de l'énoncé conjoint sur la sanction, du plaidoyer de non-contestation et des exposés des avocats, le sous-comité de discipline a reconnu l'enseignant coupable de faute professionnelle et lui a ordonné de se présenter devant lui immédiatement après l'audience pour recevoir une réprimande. On lui a également ordonné de suivre, à ses

frais, un cours préalablement approuvé sur les stratégies de communication efficaces et la gestion des situations difficiles.

Le sous-comité de discipline a convenu que l'inconduite de l'enseignant figurait parmi les moins graves et a déterminé que la publication d'un sommaire, sans le nom de l'enseignant, était appropriée dans les circonstances.

Membre : Brounislaw John Bulat N° de membre : 220172 Décision : Révocation

Un sous-comité de discipline a révoqué le certificat de qualification et d'inscription de Brounislaw John Bulat relativement à cinq condamnations au criminel, y compris tentative de meurtre.

M. Bulat a reçu l'autorisation d'enseigner en juin 1969. Il n'a pas assisté à l'audience du 19 novembre 2014 et n'y était pas représenté par un avocat. Il est actuellement incarcéré et purge une peine de six ans pour ses crimes.

Le sous-comité a entendu que M. Bulat avait harcelé une ancienne petite amie et enfreint une ordonnance restrictive lui interdisant de se trouver en sa présence. Alors qu'il était au volant de son véhicule, à Tecumseh (petite ville de la région du Sud-Ouest), il a embouti deux fois le véhicule que conduisait le copain de son ancienne petite amie. Lorsque celui-ci est sorti de son véhicule, M. Bulat lui a foncé dessus pour l'écraser, lui causant des lésions corporelles, et a fui les lieux. En mai 2013, il a été reconnu coupable de nombreuses accusations, y compris de tentative de meurtre.

Ayant examiné la preuve, et compte tenu du fardeau de la preuve et de la norme de preuve, ainsi que de l'exposé de l'avocat de l'Ordre, le sous-comité de discipline a reconnu Brounislaw John Bulat coupable de faute professionnelle et enjoint au registraire de révoquer son certificat de qualification et d'inscription.

Membre : John Bryant N° de membre : 399541

**Décision :** Réprimande, conditions Un sous-comité de discipline a ordonné que John Bryant, enseignant du Toronto District School Board, reçoive une réprimande pour avoir utilisé un langage inapproprié et omis de superviser des élèves.

M. Bryant a reçu l'autorisation d'enseigner en juin 1990. Il n'était pas présent à l'audience publique du 20 novembre 2014, mais y était représenté par un avocat.

Le sous-comité a entendu que, durant l'année scolaire 2012-2013, M. Bryant a utilisé un langage inapproprié en anglais. Par exemple, il s'est adressé à une élève en la traitant de bitch (chienne) et à un élève en le traitant de cocky son of a bitch (prétentieux fils de pute). Pendant le visionnement d'une vidéo en classe, M. Bryant a fait un certain nombre de commentaires déplacés, y compris you are fucking ugly (tu es «crissement» laid), you are so fucking gay (tu es «crissement» gai) et you are a dumb ass (tu es bête comme un âne). Bien que les commentaires aient été lancés au film et non aux élèves, ils ont mis certains élèves mal à l'aise.

De plus, M. Bryant a conduit des élèves hors de l'école, dans son véhicule personnel, sans l'autorisation des parents ni de l'administration.

À la suite de ces incidents, le conseil scolaire a remis trois lettres de réprimande à M. Bryant et l'a suspendu de ses fonctions.

En se basant sur la preuve, et compte tenu du fardeau de la preuve et de la norme de preuve ainsi que de l'énoncé conjoint des faits, de l'énoncé conjoint sur la sanction, du plaidoyer de culpabilité et des exposés des avocats, le sous-comité a reconnu M. Bryant coupable de faute professionnelle. On lui a ordonné de se

présenter devant le sous-comité pour recevoir une réprimande et de suivre, à ses frais et avec succès, un cours préalablement approuvé sur l'éthique et les limites professionnelles.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «En ayant des propos grossiers dans la salle de classe et ailleurs, M. Bryant a fait preuve d'un manque de professionnalisme. En outre, le cours sur l'éthique et les limites professionnelles lui rappellera que poser des gestes, comme quitter l'école avec des élèves sans autorisation, est inacceptable».

Membre: Michael Wade Canning, EAO N° de membre: 196582

**Décision:** Réprimande, conditions Un sous-comité de discipline a réprimandé Michael Wade Canning, enseignant de la technologie des transports au sein du Durham Catholic District School Board, parce qu'il a été reconnu coupable au criminel d'avoir omis de demander un certificat d'immatriculation dans les six jours suivant la prise de possession d'un véhicule.

M. Canning a recu l'autorisation d'enseigner en juin 1995. Il a assisté à l'audience publique du 19 février 2015 et y était représenté par son avocat.

M. Canning était chargé d'enseigner aux élèves la mécanique et la réparation automobile. Dans l'atelier de réparation automobile, les élèves réparaient des véhicules qui avaient été donnés à l'école. L'école remettait un reçu aux donateurs correspondant à la valeur estimée de leur véhicule.

Le sous-comité a entendu que, en mars 2011 environ, une personne avait fait don à l'école d'une Toyota Camry 1998. M. Canning a remis à la donatrice une lettre confirmant la réception du véhicule. Il n'a toutefois pas enregistré le transfert de propriété du véhicule au conseil scolaire auprès du ministère des Transports.

Environ un an plus tard, M. Canning a mis la propriété du véhicule au nom de sa belle-sœur. À deux reprises, il a demandé à la donatrice la permission d'effectuer ce transfert, sans lui dire qu'il l'avait déjà fait. La donatrice avait clairement indiqué | M<sup>me</sup> De Santis coupable de faute

à M. Canning qu'elle n'acquiescerait pas à sa demande. De plus, M. Canning a conduit le véhicule chez lui et l'a gardé pendant deux jours.

En mai 2012, la donatrice a communiqué avec la directrice de l'école et, par la suite, M. Canning a été affecté à des tâches à domicile. Trois mois plus tard, il a plaidé coupable au chef d'accusation d'avoir omis de demander un certificat d'immatriculation dans les six jours suivant la prise de possession d'un véhicule.

Le sous-comité a reconnu M. Canning coupable de faute professionnelle et lui a ordonné de se présenter devant lui immédiatement après l'audience pour recevoir une réprimande. De plus, dans les trois mois suivant l'ordonnance, il doit suivre, à ses frais, et réussir un cours préalablement approuvé sur la déontologie.

Le sous-comité a écrit dans sa décision : «M. Canning a menti à la donatrice à propos du transfert de propriété du véhicule et l'a conduit chez lui sans la permission de l'école ni de la donatrice. [...] [Sa] conduite était trompeuse, contraire à l'éthique et dépourvue de la rigueur professionnelle dont doivent faire preuve tous les pédagogues.»

Membre: Elisabetta Teresa De Santis, EAO N° de membre: 429783

Décision: Réprimande, conditions Un sous-comité de discipline a ordonné qu'Elisabetta Teresa De Santis, membre de l'Ordre au service du Toronto District School Board, reçoive une réprimande pour avoir utilisé un langage inapproprié.

M<sup>me</sup> De Santis a reçu l'autorisation d'enseigner en août 1999. Elle a assisté en partie à l'audience du 9 décembre 2014 et y était représentée par un avocat.

Le ou vers le 2 février 2012, M<sup>me</sup> De Santis a utilisé un langage inapproprié en présence d'un élève ayant besoin de technologie d'assistance en classe. L'élève ainsi que certains de ses camarades de classe ont trouvé que Mme De Santis avait tenu des propos désobligeants, et cinq élèves ont signalé l'incident à la direction de l'école.

Le sous-comité de discipline a reconnu

professionnelle en se basant sur la preuve et en tenant compte du fardeau de la preuve et de la norme de preuve, ainsi que de l'énoncé des faits non contestés, du plaidoyer de non-contestation, de l'énoncé conjoint sur la sanction et des exposés des avocats.

On a ordonné à M<sup>me</sup> De Santis de se présenter devant le sous-comité pour recevoir une réprimande dans les 60 jours suivant la date de l'audience. De plus, on lui a enjoint de suivre, à ses frais, un cours préalablement approuvé sur la gestion de classe et la sensibilité à l'égard des élèves.

Membre: Laird Arthur Evans N° de membre: 152133 **Décision**: Suspension

Un sous-comité de discipline a suspendu le certificat de qualification et d'inscription de Laird Arthur Evans, enseignant de l'Ottawa-Carleton District School Board, pour avoir entreposé, dans une école, des armes à feu fonctionnelles et des répliques, ainsi que des cartouches, et pour les avoir mis à la disposition des élèves.

M. Evans a reçu l'autorisation d'enseigner en juin 1975. Il n'a pas assisté à l'audience du 22 octobre 2014 et n'y était pas représenté par un avocat. Il n'a pas non plus assisté à l'audience du 3 novembre 2014, mais y était représenté par un avocat. Le sous-comité a ordonné que la portion de l'audience traitant des antécédents médicaux de M. Evans se déroule à huis clos.

Alors qu'il enseignait, M. Evans a entreposé, à l'école, une collection d'armes comprenant des armes à feu fonctionnelles et désactivées, des répliques, une carabine et un chargeur UZI grande capacité. Il a également permis aux élèves d'accéder à ces armes à l'école.

M. Evans a été reconnu coupable de possession d'armes à feu sans permis, en contravention du Code criminel du Canada. Il a reçu une libération conditionnelle assortie de 12 mois de probation.

En s'appuyant sur la preuve, et compte tenu du fardeau de la preuve et de la norme de preuve, ainsi que des exposés des avocats, le sous-comité de discipline a reconnu M. Evans coupable de faute professionnelle.

Le sous-comité a ordonné que son certificat de qualification et d'inscription soit suspendu pendant 12 mois, et ce, à compter de la date de sa décision.

Le sous-comité a tenu compte de l'état de santé actuel de M. Evans, mais a souligné qu'il n'était pas en mauvaise santé au moment des événements qui ont mené à l'audience.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «[M. Evans] n'avait pas de mauvaises intentions lorsqu'il a commis les gestes qui ont donné lieu à l'audience. Cependant, [il] s'est conduit de façon préoccupante et a mis en danger ses élèves et ses collègues».

**Membre :** Laurene Elizabeth Green, EAO **N° de membre :** 167444

**Décision :** Réprimande, conditions Un sous-comité de discipline a ordonné que Laurene Elizabeth Green, enseignante du Toronto District School Board, reçoive une réprimande pour mauvaise conduite. En tant que leader pédagogique adjointe de la section de technologie de l'école, elle occupait un poste à responsabilité au sein du conseil scolaire.

M<sup>me</sup> Green a reçu l'autorisation d'enseigner en juin 1992. Elle a assisté à l'audience du 20 février 2015 et y était représentée par un avocat.

Entre 2009 et 2012, M<sup>me</sup> Green a retiré deux établis de l'école sans autorisation. Elle a aussi demandé que deux soudeuses à arc électrique soient livrées à l'école. Elle en a ensuite pris une sans autorisation, avec l'aide de son mari qui l'a transportée chez elle.

De plus, elle a demandé à un enseignant d'induire l'enquêteur en erreur à ce sujet. Après que l'enseignant eut refusé, M<sup>me</sup> Green a organisé un appel téléphonique entre lui et son mari pendant lequel l'enquête a de nouveau été abordée.

La disparition de ces objets a donné lieu à une enquête policière et M<sup>me</sup> Green a été accusée de vol. Toutefois, les accusations ont par la suite été retirées.

Après le retrait des accusations, M<sup>me</sup> Green a envoyé à l'enseignant un texto accusateur dans lequel elle lui disait qu'en raison de sa déclaration, son employeur voulait la renvoyer. À l'issue de l'enquête du conseil scolaire, M<sup>me</sup> Green a reçu une lettre de réprimande et une suspension de cinq jours sans salaire. On a aussi jugé qu'elle ne pouvait plus occuper un poste à responsabilité.

Le sous-comité de discipline a reconnu M<sup>me</sup> Green coupable de faute professionnelle et lui a ordonné de se présenter devant lui pour recevoir une réprimande immédiatement après l'audience. Elle doit également suivre, à ses frais, un cours préalablement approuvé sur le comportement éthique.

Le sous-comité a écrit dans sa décision : «[La] réprimande est une sanction appropriée dans les circonstances et permettra à la profession d'exprimer ses inquiétudes à  $M^{\rm mc}$  Green à l'égard de son inconduite.»

Membre : Stephan Sebastian Howard N° de membre : 138559

**Décision :** Suspension, réprimande, conditions

Un sous-comité de discipline a réprimandé Stephan Sebastian Howard, directeur d'école du Toronto District School Board, et a ordonné que son certificat soit suspendu avec conditions à la suite de sa condamnation criminelle pour détournement de fonds.

M. Howard a reçu l'autorisation d'enseigner en juin 1990. Il était présent à l'audience publique du 20 novembre 2014 et y était accompagné de son avocate.

Le sous-comité a entendu que, de 2004 à 2009, M. Howard a autorisé des dépenses pour lesquelles les fonds n'ont pas été utilisés aux fins prévues. Par exemple, le conseil consultatif de l'école avait fait un don de 56 000 \$ en précisant la façon dont ces fonds devaient être utilisés. Environ 35 700 \$ ont servi comme demandé. Toutefois, certaines dépenses ont servi à des fins non prévues, comme l'achat de boissons alcoolisées pour des événements destinés aux membres du personnel et le versement de sommes à des membres du personnel en congé.

Le 13 octobre 2009, la surintendante du conseil scolaire a ordonné que M. Howard soit affecté à des tâches à domicile en attendant l'issue de l'enquête. Le 28 février 2010, M. Howard a remis sa démission et a pris sa retraite.

En mai 2013, M. Howard a plaidé

coupable à des accusations de détournement de fonds en contravention du Code criminel. Il a payé au conseil scolaire un dédommagement de 29 448,24 \$ et a reçu une libération conditionnelle assortie de 12 mois de probation.

En se basant sur la preuve, et compte tenu du fardeau de la preuve et de la norme de preuve, de l'énoncé conjoint des faits, de l'énoncé conjoint sur la sanction, du plaidoyer de culpabilité et des exposés des avocats, le sous-comité a reconnu M. Howard coupable de faute professionnelle et a enjoint au registraire de suspendre son certificat de qualification et d'inscription pendant 18 mois à compter du 20 novembre 2014. De plus, on a ordonné à M. Howard de se présenter devant le sous-comité après l'audience pour recevoir une réprimande et de suivre, à ses frais et avec succès, un cours préalablement approuvé sur la déontologie professionnelle, ce qu'il a déjà fait.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «[...] il incombait à M. Howard de gérer les fonds qui ne provenaient pas du conseil scolaire de façon acceptable sur le plan éthique, de tenir des registres comptables adéquats et de faire en sorte que ces fonds soient employés aux fins prévues, c'est-à-dire les programmes et activités destinés aux élèves. M. Howard a omis de le faire invariablement.»

Membre: David Khac Nhan Lang
N° de membre: 527241
Décision: Révocation

Un sous-comité de discipline a révoqué le certificat de David Khac Nhan Lang, ancien enseignant, pour avoir entretenu une relation inappropriée avec une élève.

M. Lang a reçu l'autorisation d'enseigner en juin 2008. Il n'était pas présent à l'audience publique du 15 décembre 2014 et n'y était pas représenté par un avocat.

Le sous-comité a entendu que M. Lang avait eu une relation inappropriée avec une élève à qui il avait enseigné durant l'année scolaire 2010-2011. Pendant l'année scolaire 2011-2012, M. Lang travaillait dans une autre école et n'enseignait plus à l'élève, mais il a poursuivi une relation amoureuse avec elle.

Ils se voyaient environ de trois à cinq fois par semaine dans des parcs et des hôtels, dans la voiture de M. Lang et au domicile de l'élève en l'absence de ses parents. Ils se sont adonnés à des attouchements sexuels et ont consommé de l'alcool ensemble. L'inspection a révélé qu'entre octobre 2011 et mai 2012, M. Lang et l'élève s'étaient envoyé plus de 9 000 textos.

En mai 2012, la mère de l'élève a parlé à des administrateurs du conseil scolaire et à la Société d'aide à l'enfance.

Le sous-comité a reconnu M. Lang coupable de faute professionnelle et a enjoint au registraire de révoquer son certificat de qualification et d'inscription.

Le sous-comité juge que la conduite de M. Lang était inappropriée et non professionnelle.

**Membre :** Mary Roberta McEwen, EAO **N° de membre :** 282578

**Décision :** Réprimande, conditions Un sous-comité de discipline a ordonné que Mary Roberta McEwen, ancienne directrice au service de l'Algoma District School Board, reçoive une réprimande pour avoir manqué d'éthique et de professionnalisme dans la façon dont elle a géré les fonds de l'école et du conseil scolaire.

M<sup>me</sup> McEwen a reçu l'autorisation d'enseigner en janvier 1998. Elle était présente à l'audience du 20 novembre 2014 et y était représentée par un avocat.

Durant l'année scolaire 2012-2013, à de nombreuses occasions, alors qu'elle gérait des fonds liés, par exemple, au financement d'un événement ou du programme de déjeuners et de collations, M<sup>me</sup> McEwen a manqué de transparence dans ses pratiques administratives, lesquelles ont conduit à s'interroger sur son comportement, et ont porté atteinte au respect et à la confiance que le public accorde au rôle de direction d'école.

Par exemple, alors qu'elle travaillait à la Kiwedin Public School, M<sup>me</sup> McEwen a acheté un ventilateur sans pales pour son bureau au coût de 90,35 \$ en se servant d'une carte-cadeau de 500 \$ obtenue par l'intermédiaire des fonds du conseil des parents. Elle a aussi acheté un modem D-Link au coût de 109,98 \$

avec les fonds de l'école.

Alors qu'elle était au service de la Spanish Public School, M<sup>me</sup> McEwen s'est servie du compte de messagerie Purolator du conseil scolaire à des fins personnelles et s'est procuré quelques articles personnels dans une épicerie alors qu'elle faisait des achats pour l'école.

En février 2013, à la suite d'une enquête du conseil scolaire, elle a été affectée à des tâches à domicile avec salaire. En mai 2013, elle a démissionné du conseil scolaire.

En se basant sur la preuve, et compte tenu du protocole d'entente, de l'énoncé conjoint sur le règlement et des exposés des avocats, le sous-comité de discipline a ratifié le protocole d'entente et reconnu M<sup>me</sup> McEwen coupable de faute professionnelle. On lui a ordonné de suivre, à ses frais, un cours sur l'éthique professionnelle.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «Il incombait à M<sup>me</sup> McEwen, en tant que directrice, de gérer les fonds de façon éthique et de tenir des registres comptables adéquats.» De plus, le comité a constaté «que M<sup>me</sup> McEwen suivait des pratiques qui n'étaient pas transparentes et qu'elle n'avait pas demandé de conseils ni d'orientation pour s'assurer de suivre les procédures appropriées».

**Membre :** Daniel James Meeker, EAO **N° de membre :** 253772

**Décision :** Réprimande, conditions Un sous-comité de discipline a ordonné que Daniel James Meeker, enseignant du Thames Valley District School Board, reçoive une réprimande pour avoir harcelé verbalement une collègue sur une période de 12 mois.

M. Meeker a reçu l'autorisation d'enseigner en juin 1989. Il n'a pas assisté à l'audience du 10 décembre 2014, mais y était représenté par un avocat.

Au cours de l'année scolaire 2006-2007, M. Meeker a eu une relation amoureuse avec une collègue qui s'est terminée en 2007 ou avant. D'octobre 2007 à septembre 2008, M. Meeker a adopté, à maintes reprises, une conduite qui a mis sa collègue mal à l'aise au travail. M. Meeker:

• l'a appelée plusieurs fois chez elle et sur son téléphone cellulaire  a demandé à un ou à plusieurs collègues si son mari, qui avait souffert d'une hémorragie cérébrale, était finalement mort.

En novembre 2008, sa collègue a déposé une plainte de harcèlement à la police. Les accusations criminelles portées contre M. Meeker ont fini par être retirées. En mai 2009, le conseil scolaire l'a congédié. M. Meeker a déposé un grief à ce sujet et obtenu gain de cause. Il a repris l'enseignement en septembre 2012.

En s'appuyant sur la preuve, et compte tenu du fardeau de la preuve et de la norme de preuve ainsi que de l'énoncé des faits non contestés, de l'énoncé conjoint sur la sanction, du plaidoyer de non-contestation et des exposés des avocats, le sous-comité de discipline a reconnu Daniel James Meeker coupable de faute professionnelle et lui a ordonné de se présenter devant lui pour recevoir une réprimande. De plus, M. Meeker doit suivre, à ses frais, un cours préalablement approuvé sur les limites professionnelles, la déontologie et les relations entre pairs.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «[le] cours servira à réhabiliter et éduquer M. Meeker».

**Membre :** Raymonde Marie-Lourdes

Racines, EAO

N° de membre : 478370 **Décision :** Réprimande

Un sous-comité de discipline a ordonné que Raymonde Marie-Lourdes Racines, enseignante du Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud, reçoive une réprimande pour avoir omis de superviser correctement les élèves dont elle était responsable.

M<sup>me</sup> Racines a reçu l'autorisation d'enseigner en juin 2004. Elle était présente à l'audience du 12 décembre 2014 et y était représentée par un avocat.

Durant l'année scolaire 2010-2011, M<sup>me</sup> Racines a omis de superviser adéquatement les élèves de sa classe. La direction de l'école a rapporté à la Société d'aide à l'enfance (la «SAE») certains contextes préoccupants dans lesquels des élèves en avaient blessé d'autres, et ce, pendant que M<sup>me</sup> Racines en avait la garde. La SAE a conclu que M<sup>me</sup> Racines avait des

compétences limitées en prestation de soins et qu'il y avait donc un risque de mettre en danger un enfant placé sous sa surveillance professionnelle.

Le conseil scolaire l'a licenciée le 9 mars 2011.

En se basant sur la preuve, et compte tenu du protocole d'entente, du plaidoyer de culpabilité, de l'énoncé conjoint sur le règlement et des exposés des avocats, le sous-comité de discipline a ratifié le protocole d'entente et reconnu Mme Racines coupable de faute professionnelle. On lui a ordonné de se présenter devant le sous-comité immédiatement après l'audience pour recevoir une réprimande.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «À titre d'enseignante, M<sup>me</sup> Racines est tenue de maintenir un milieu d'apprentissage sain sur les plans physique, affectif et social pour ses élèves.»

Membre: Lucie Robitaille N° de membre : 261134

**Décision**: Suspension, réprimande,

conditions

Un sous-comité de discipline a suspendu le certificat de qualification et d'inscription de Lucie Robitaille, ancienne enseignante du Conseil scolaire de district catholique du Nouvel-Ontario, pour avoir fait preuve de grandes lacunes dans ses pratiques d'enseignement.

Par exemple, M<sup>me</sup> Robitaille:

- a suscité une crainte chez les parents et les élèves en insistant sur le fait qu'il existait un problème de sécurité en classe
- n'a pas remis les préparations journalières ni toute autre planification à la direction d'école afin de pouvoir démontrer une amélioration
- a géré inefficacement les situations problématiques, ce qui a perturbé la classe. M<sup>me</sup> Robitaille a reçu l'autorisation

d'enseigner en juin 1989. Elle n'était pas présente aux audiences des 29 et 30 septembre 2014 et n'y était pas représentée par un avocat.

Durant l'année scolaire 2008-2009, M<sup>me</sup> Robitaille a ignoré les demandes de la direction de changer ses méthodes d'enseignement et n'a pas amélioré son rendement de façon significative.

Le 23 mars 2009, elle a été suspendue de ses fonctions avec salaire. Le conseil scolaire l'a licenciée deux mois plus tard, soit le 19 mai 2009.

Le sous-comité a reconnu M<sup>me</sup> Robitaille coupable de faute professionnelle en se basant sur la preuve et en tenant compte du fardeau de la preuve et de la norme de preuve, ainsi que de l'exposé de l'avocate de l'Ordre.

Le sous-comité a ordonné que le certificat de M<sup>me</sup> Robitaille soit suspendu pour un mois et qu'elle se présente devant lui pour recevoir une réprimande. De plus, on lui a ordonné de suivre, à ses frais, un ou plusieurs cours sur les domaines à améliorer, et ce, à la discrétion du registraire de l'Ordre.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «C'est important pour la profession de dénoncer le type de conduite démontré par M<sup>me</sup> Robitaille. Même s'il est rare d'ordonner une suspension et une réprimande dans le même cas, [...] le fait que son employeur l'ait appuyée, mais qu'elle a [sic] décidé de défier directives [sic] de celle-ci ont mené le comité à ordonner ces deux sanctions simultanément.»

Membre: Salvatore Scolaro, EAO N° de membre : 461628

**Décision:** Réprimande, conditions Un sous-comité de discipline a ordonné que Salvatore Scolaro, enseignant de technologie des transports au Dufferin-Peel Catholic District School Board, reçoive une réprimande pour avoir mal géré des fonds de l'école.

M. Scolaro a reçu l'autorisation d'enseigner en décembre 2002. Il a assisté à l'audience du 10 novembre 2014 et y était représenté par un avocat.

Entre septembre 2006 et juin 2009, M. Scolaro a utilisé des fonds de l'école destinés au financement d'un programme pour les élèves – pour acheter des pièces détachées afin de réparer son véhicule et ceux de membres de sa famille. Il a finalement remboursé les fonds détournés, mais seulement après qu'un audit eut révélé des irrégularités.

Le conseil scolaire lui a adressé une réprimande écrite.

En s'appuyant sur la preuve, et compte

tenu du fardeau de la preuve et de la norme de preuve ainsi que de l'énoncé des faits non contestés, du plaidoyer de non-contestation, de l'énoncé conjoint sur la sanction et des exposés des avocats, le sous-comité de discipline a reconnu Salvatore Scolaro coupable de faute professionnelle et lui a ordonné de se présenter devant lui immédiatement après l'audience pour recevoir une réprimande. De plus, M. Scolaro devait suivre, à ses frais, un cours préalablement approuvé sur la déontologie et la tenue de dossiers, ce qu'il a fait avec succès.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «La conduite peu professionnelle de M. Scolaro s'est traduite par un déficit dans le budget du cours. [...] En tant que membre de la profession enseignante, ses gestes sont absolument inadmissibles».

Membre: Non identifié **Décision**: Réprimande

Un sous-comité de discipline a ordonné qu'un enseignant reçoive une réprimande après avoir fait des commentaires inappropriés à des élèves et dit des remarques désobligeantes concernant les pratiques d'enseignement de ses collègues.

L'enseignant a reçu l'autorisation d'enseigner en août 2001. Il était présent à l'audience du 27 novembre 2014 et y était représenté par un avocat. Durant l'année scolaire 2010-2011, des

parents et des élèves ont fait part de leurs préoccupations à l'administration de l'école. Ils ont rapporté que l'enseignant maltraitait les élèves. En particulier, ils ont rapporté qu'il avait :

- dit à une élève qu'elle n'était même pas capable de torcher son propre cul et qu'elle n'irait pas loin dans la vie à cause de son attitude
- crié après une élève et lui avait dit qu'elle était attardée et stupide, puis a ordonné à toute la classe de la regarder
- dit à un élève : «tu aurais dû te la fermer quand tu étais là-bas et ne pas t'en mêler» et «tu es un enfant et je suis un adulte, alors tu ne peux pas te défendre».

Une enquête du Jewish Family and Child Service a permis de confirmer les allégations.

Le conseil scolaire a pris un certain nombre de mesures disciplinaires contre l'enseignant, y compris l'affectation à des tâches à domicile, la mutation et la suspension. On lui a aussi ordonné de suivre un cours sur la gestion de classe et de participer à des séances de counseling sur la gestion de la colère, ce qu'il a fait avec succès.

En se basant sur les pièces présentées, et compte tenu du protocole d'entente, de l'énoncé conjoint sur le règlement, du plaidoyer de non-contestation et des exposés des avocats, le sous-comité de discipline a ratifié le protocole d'entente et a reconnu l'enseignant coupable de faute professionnelle. On lui a ordonné de se présenter devant le sous-comité immédiatement après l'audience pour recevoir une réprimande.

Le sous-comité a également examiné attentivement les exposés des avocats sur la publication du nom de l'enseignant dans la présente section de la revue. Les membres du sous-comité ont déterminé que la publication sans le nom de l'enseignant était appropriée dans les circonstances. Ils ont jugé que : «[...] le règlement de cette affaire permet d'atteindre l'objectif de dissuasion en particulier et en général, et qu'il tient compte à la fois du souci de faire preuve de transparence et de la vie privée de [l'enseignant]».

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «Les parents confient leurs enfants aux soins des enseignants; à cause de ses interactions déplacées avec les élèves, [l'enseignant] a déçu les parents, la profession et le public en général».

Membre: Karen Anne Timmons N° de membre: 253539

**Décision :** Réprimande, conditions Un sous-comité de discipline a ordonné que Karen Anne Timmons, ancienne directrice adjointe de l'Ottawa Catholic School Board, reçoive une réprimande pour avoir omis de gérer des fonds de façon éthique et de tenir des registres comptables adéquats.

M<sup>me</sup> Timmons a reçu l'autorisation d'enseigner en juin 1988. Elle était présente à l'audience du 12 décembre 2014 et y était représentée par un avocat. Le 16 septembre 2011, un enregistrement vidéo de la caméra de surveillance montre M<sup>me</sup> Timmons en train de retirer de l'argent d'une enveloppe dans une salle où se trouve un coffre-fort, et ce, à deux reprises. À une occasion, il manquait 200 \$ dans l'enveloppe. On l'a suspendue de ses fonctions avec salaire.

M<sup>me</sup> Timmons n'a pu expliquer au conseil scolaire pourquoi elle était retournée une seconde fois dans le coffre-fort.

Elle a ensuite admis avoir commis un vol. puis a démissionné du conseil scolaire le 25 octobre 2012.

En s'appuyant sur les pièces présentées, et compte tenu du protocole d'entente, du plaidoyer de culpabilité, de l'énoncé conjoint sur le règlement et des exposés des avocats, le sous-comité de discipline a ratifié le protocole d'entente et a reconnu M<sup>me</sup> Timmons coupable de faute professionnelle. On lui a ordonné de se présenter devant le sous-comité immédiatement après l'audience pour recevoir une réprimande. De plus, on lui a enjoint de suivre, à ses frais, et de réussir un cours préalablement approuvé sur l'éthique.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «En tant que directrice adjointe, Mme Timmons était dans une situation de confiance et assumait des responsabilités supplémentaires. Il lui incombait de faire figure de leader et de montrer l'exemple à ses élèves, à ses collègues, aux parents et à l'ensemble de la communauté scolaire, ainsi que de gérer les fonds de l'école de manière éthique et de maintenir des documents comptables appropriés. Mme Timmons a manqué à son devoir.»

Consultez le texte intégral des sommaires à oeeo.ca → Membres → Plaintes et discipline → Décisions.

# Merci à nos commanditaires

Nous remercions sincèrement les commanditaires et donateurs qui nous ont permis de ramasser près de 50 000 \$ lors de notre tournoi de golf de bienfaisance en juillet dernier, pour financer notre programme de bourses.

Trois bourses de 2 000 \$ sont remises annuellement à des étudiantes et étudiants en enseignement dont le rendement scolaire exceptionnel reflète un enthousiasme pour la profession enseignante et des idéaux élevés.

# Nous tenons à souligner l'exceptionnelle contribution de nos commanditaires principaux :

- Commandite en titre : McCarthy Tétrault
- Commandite en or : Moneris Solutions
- Commandite en argent : Groupe Co-operators
- Commandites de restauration : Moneris Solutions; Steinecke Maciura LeBlanc
- Commandite du concours de coups roulés : Venngo Inc.

Commandites de trous : Allstream Inc. • BMO Banque de Montréal • BNOTIONS • Brigholme Interiors Group • Canderel • Cogeco Services Réseaux • DTZ Canada Inc. • eSCRIBE Solutions • Groupe Assurance Cowan • Homewood Santé inc. • InterContinental Toronto Yorkville • Lowe Roche • PricewaterhouseCoopers s.r.l. • Root Cellar Technologies • SGH Design Partners • Solutions d'affaires Konica Minolta (Canada) Ltée • Studio 141 Inc. • TC Imprimeries Transcontinental • Technologies i3 Vision • The Archery Club • The E.A. Group • The MPH Group • Xposure Managed Network

Nous remercions également : Alliance Française de Toronto • Cesmic • Cleese Catering • ClubLink • Dell Canada • Dovetail Communications Inc. • Dreschel • Gartner • Grand & Toy • Info-Tech Research Group • Jackson-Triggs Winery • Jumpl.T. • La Great-West, compagnie d'assurance-vie • Lisa Shamai Cuisinière • Matthew Plexman Photography • Right Management • ServiceMaster Clean • Shred-it • TELUS • Two Crazy Ladies • Urban Fair Catering & Food Shop



enseignantes et des enseignants de l'Ontario

Fixer la norme pour un enseignement de qualité



# **FORCE CRÉATRICE**

Auteur-compositeur-interprète et activiste social, Raine Maida parle du pouvoir de l'éducation.

**DE LAURA BICKLE** 

#### Décrivez-vous à l'élémentaire.

Introverti, timide mais intégré, j'avais d'excellentes relations avec mes enseignants.

Votre matière préférée?

Les sciences; j'aime relever des défis. L'aspect découverte était si attrayant! Cela faisait écho à mon exploration de la musique et à ma découverte des accords et des mélodies.

# Et vous aimiez moins?

Les sciences aussi! Ce domaine m'était tellement étranger.

# Vos œuvres littéraires préférées?

En 5° année, j'avais un enseignant assez marginal, qui portait une veste en cuir. Nous parlions poésie et littérature. Il m'avait dit que j'allais aimer les poètes de la Beat Generation. Ça m'est resté et, en 10° année, j'ai commencé à lire Ginsberg et *Sur la route* de Jack Kerouac. Je me suis dit : «Voilà le genre de paroles que je veux chanter.»

## Vos écrivains préférés?

Un philosophe universitaire, activiste et auteur américain, Cornel West, et surtout son livre *Tragicomique Amérique : démocratie et impérialisme.* Il ne mâche pas ses mots. J'aime aussi l'inventeur et futurologue Ray Kurzweil, qui a écrit *The Age of Spiritual Machines*.

# Que lisez-vous actuellement?

Conscious Capitalism de John Mackey et Raj Sisodia. Il est étonnant de voir comment les consommateurs – surtout les post-boomers – suscitent une prise de conscience collective. Ils veulent acheter auprès d'entreprises éthiques.

# Qu'auriez-vous aimé apprendre?

Mon parcours scolaire était très linéaire. J'envie la façon dont les élèves font aujourd'hui leur apprentissage en mettant davantage l'accent sur la créativité.

# NOM: Raine Maida

- Né le 18 février 1970, à Toronto.
- All Saints Catholic School (Etobicoke), de la 1<sup>re</sup> à la 8<sup>e</sup> année, et Ridley College (Saint Catharines), de la 9<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année; fin des études secondaires au Scarlett Heights Collegiate Institute, à Toronto.
- Littérature et sciences politiques à l'Université de Toronto, puis criminologie.
- Auteur-compositeur-interprète, il a cofondé, en 1992, le groupe rock Our Lady Peace, lequel a remporté trois prix Juno.
- Pour soutenir War Child Canada, sa femme, la chanteuse-auteure-compositrice Chantal Kreviazuk, et lui-même ont donné des concerts dans des pays ravagés par la guerre.
- En 2007, il s'est produit dans les rues de Toronto pour collecter 30 000 \$ afin de reconstruire une école en République démocratique du Congo.
- Il soutient L'apathie, c'est plate, un organisme qui encourage les jeunes du Canada à s'impliquer dans le processus politique.
- Tout comme Chantal Kreviazuk, il a reçu, en 2013, l'Allan Waters Humanitarian Award, prix qui reconnaît l'action humanitaire des musiciennes et des musiciens.
- En 2013, il a sorti son troisième album solo, We All Get Lighter; il a coécrit des chansons pour Carrie Underwood et Kelly Clarkson et a aussi produit les albums d'autres artistes.
- Il vit en Californie avec Chantal Kreviazuk et leurs trois fils.

# Quel était votre repas du midi préféré?

Ma mère me faisait toujours des sandwichs au thon. Je détestais ça. Alors je les échangeais contre des sandwichs au Nutella.

# Quand auriez-vous aimé aller à l'école?

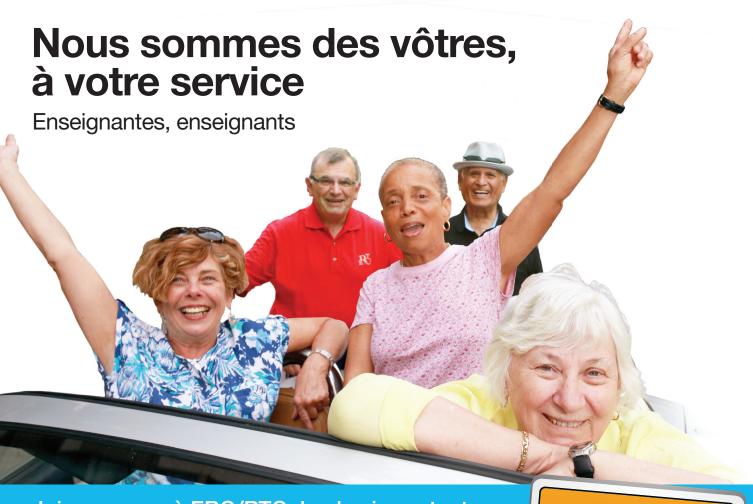
Maintenant. C'est l'époque des idées; on vit un moment grandiose et profond. J'ai toujours été un fervent adepte de l'éducation comme arme propice au changement.

# Quelle langue aimeriez-vous parler?

Le chinois. Ce serait tellement intimidant; j'aimerais beaucoup essayer.

# Meilleurs conseils reçus à l'école?

C'est une phrase de Ralph Waldo
Emerson: «Dès lors qu'il y a vie, il y a danger.» C'est à ça que j'ai pensé en quittant
l'Université de Toronto pour poursuivre
une carrière musicale. Ce choix dangereux
m'a permis de me sentir vivant. Le confort
n'est pas toujours bénéfique.



Joignez-vous à ERO/RTO, le plus important régime canadien d'assurance collective volontaire et ses 89 000 participants du domaine de l'éducation à la retraite!

# **Avantages**

- Les membres se font entendre et ERO/RTO les écoute
- Appui et défense des droits
- Des programmes, des services et des opportunités à la retraite
- Agence de voyages spécialisée
- Possibilités de communication avec vos collègues

Inscrivez-vous à un atelier de planification de la retraite près de chez vous :

À votre service...pour le soin de votre avenir

THE RETIRED TEACHERS OF ONTARIO

LES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS RETRAITÉS DE L'ONTARIO

Here for you now ... Here for your future.

www.rto-ero.org/fr/adhesion 1-800-361-9888 | 416-962-9463 www.rto-ero.org/fr/liste-desateliers-de-planification-la-retraite



Assistez à

un atelier de

planification

de la retraite et

courez la chance

de gagner un

iPad Mini!\*

\*Nous valorisons le respect de votre vie privée. Vos informations seront conservées par ERO/RTO et ne seront jamais vendues. L'iPad Mini est gracieusement offert par ERO/RTO. Un(e) participant(e) de chacun des ateliers gagnera, lors d'un tirage au sort, un (1) Apple iPad Mini (valeur approx. de 329 \$). Le participant sélectionné devra répondre correctement à une question d'habileté mathématique. Aucun achat requis. Les chances de gagner un iPad Mini varieront en fonction du nombre de participant(e)s à chacun des ateliers. iPad Mini est une marque de commerce déposée d'Apple Inc. Apple ne commandite ni ne participe à cette promotion.





Enseignantes et enseignants agréés de l'Ontario vos frais d'assurance cet été et vous offre PLUS de protection et de services pour MOINS cher grâce à votre programme d'assurance groupe automobile et habitation.



# Parfois Veut dire plus

Obtenez une Soumission rapide. 1-800-387-1963 www.eao.ca/rabaisauxmembres

Économisez jusqu'à 40 % et bénéficiez d'une protection et d'un service exceptionnels :

- > options de paiement flexibles et rabais pour les membres privilégiés
- > service des sinistres ouvert en tout temps incluant notre Garantie du Service des sinistres unique en son genre
- > alertes électroniques envoyées à temps pour vous permettre d'éviter les réclamations
- > des services confidentiels et sécurisés ainsi qu'un soutien en ligne pour une bonne gestion de vos polices.



# Obtenez une soumission rapide et courez la chance de gagner un prix!

Appelez-nous ou obtenez une soumission en ligne dès aujourd'hui pour courir la chance de gagner un prix de 25 000 \$ PLUS 64 PRIX de 500 \$. Vous êtes déjà client? Vous êtes automatiquement inscrit au tirage!

Co-operators<sup>MO</sup> est une marque déposée du Groupe Co-operators limitée, utilisée sous licence. La marque est souscrite par la Compagnie d'assurance COSECO, qui est administrée par H.B. Gestion d'assurance collective Itée, des sociétés du Groupe Co-operators limitée. Les réductions, la couverture et l'admissibilité varient selon la province. \*L'assurance automobile n'est pas offerte en Colombie-Britannique, au Manitoba ni en Saskatchewan. †Aucun achat requis. Pour obtenir les règles complètes du concours, rendez-vous au www.cooperatorsassurancegroupe.ca, ou écrivez-nous à l'adresse suivante : Marketing, Assurance groupe, 5600 Cancross Court, Mississauga (Ontario) L5R 3E9. Le concours se termine le 31 décembre 2015.